



P. 8 31722/A vol 2
~~A-X.~~

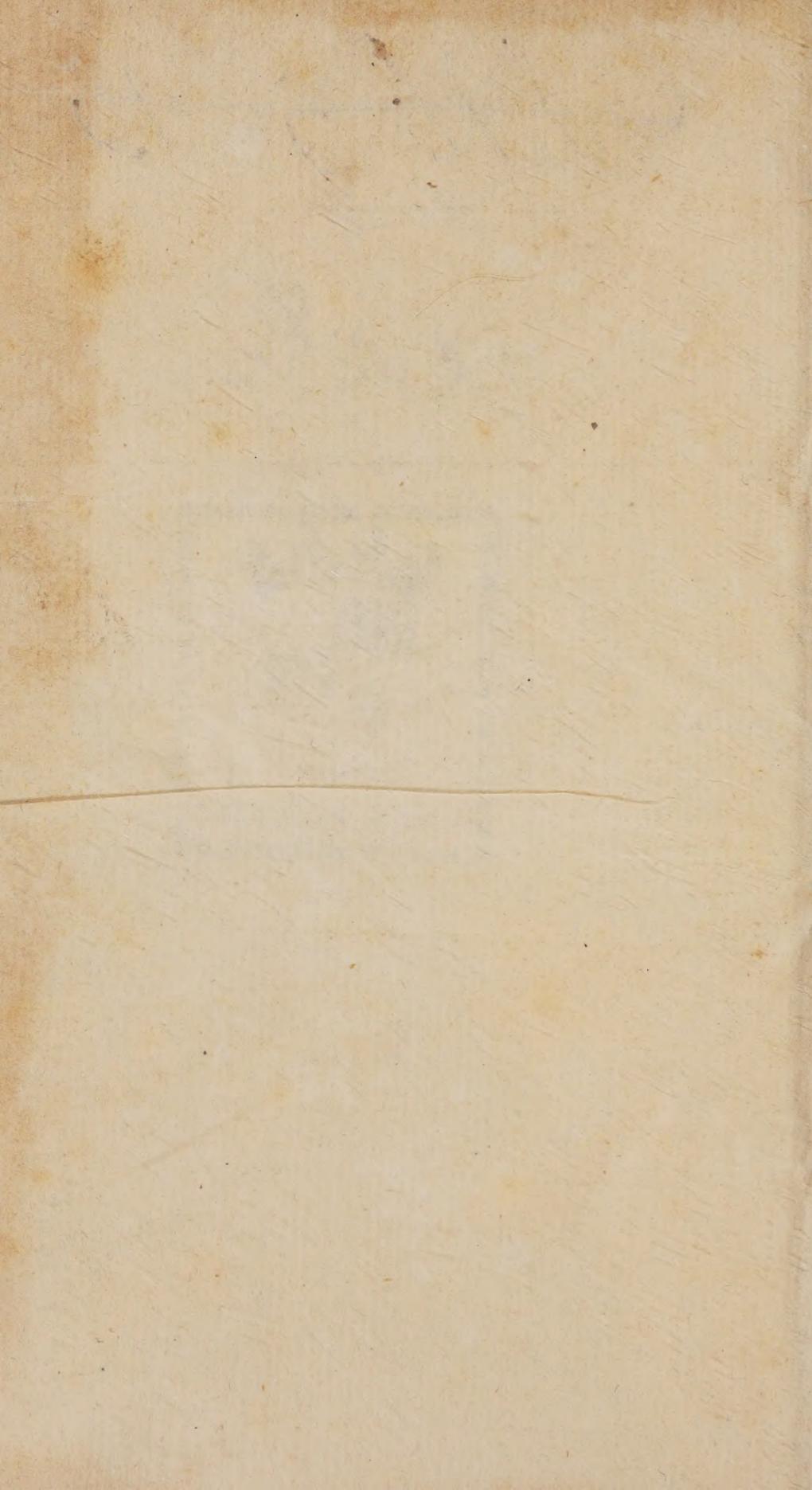
~~B 55-~~

~~L-X~~



~~X-X~~
~~P-8.~~

Dec: 5: 15.



NOUVEAU VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

Par L.G. DE LA BARBINAIS.

Enrichi de plusieurs Plans, Vues & Prespectives des principales Villes & Ports du Perou, Chily, Bresil, & de la Chine,

AVEC

Une Description de l'Empire de la Chine beaucoup plus ample & plus circonscrite que celles qui ont parues jusqu'à présent, où il est traité des mœurs, religion, politique, éducation & commerce des peuples de cet Empire.

Et deux Memoires sur les Royaumes de la Cochinchine, de Tonquin & de Siam.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez BRIASSON, rue saint Jacques, à la Science.

M. DCCXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy





I

N O U V E A U
V O Y A G E
A U
T O U R D U M O N D E.



L E T T R E N E U V I E ' M E.

A Emoy le 25. de Novembre 1716.

Tous les Vaisseaux qui
sont à Canton se dispo-
sent à partir , Monsieur ,
tandis que trompez , tra-
his par les Chinois , nous courons
Tome II. A

VOYAGE

risque d'hyverner ici & de perdre la saison de retourner en Europe. Je m'apperçois que la Philosophie ne nous sert que contre les maux que nous ne sentons pas. Mon masque de Philosophe tombe de tems en tems, & l'homme paroît avec toutes ses foiblesses & ses impatiences. Il faut donc continuer à vous entretenir de la Chine & des Chinois, vous parler de la fertilité de ce pays, des usages particuliers de ces peuples, & vous donner enfin une idée générale de leur maniere de vivre.

Tous les voyageurs conviennent que la Chine est un pays qui abonde plus qu'aucun autre en toutes les choses qui peuvent contribuer à rendre la vie commode & même délicieuse. J'ai connu des Missionnaires qui ne faisoient aucune difficulté d'avancer que l'Europe, qu'on regarde comme la partie du monde la plus abon-

dante , n'a aucun avantage sur la Chine ; car si sous ce climat , disoient-ils , vous ne voiez pas certains fruits , & autres choses semblables qui sont communes en Europe , il y en a une infinité d'autres que l'Europe n'a jamais produit , & qu'elle ne scauroit produire.

Tout le pays en general est fertile en toutes sortes de grains. Il produit du froment , de l'orge , du mil , du segle & le ris , qui est la nourriture la plus ordinaire des Chinois , y est beaucoup meilleur que celui qu'on nous apporte d'Italie & du Levant. Les legumes y sont si communes qu'on les donne aux Troupes ; la terre les produit deux & trois fois chaque année dans la plûpart des Provinces , ce qui prouve autant l'industrie de ces peuples que la fecondité de la terre.

Les Chinois sont d'une consti-
A ij

tution robuste ; toujours actifs , toujours laborieux , ils endurcissent leurs corps au travail . Ils n'ont point la molle indolence des autres Orientaux , & il n'y a aucun peuple dans les Indes qui soit plus appliqué & plus ennemi de l'oisiveté . La terre est cultivée avec un soin merveilleux . Le terrain le plus ingrat devient fertile par leur travail . La cime des montagnes , les collines , les vallées & les plaines abondent en ris & en bled . J'ai vu des champs arrosez d'une eau étrangere , que les laboureurs faisoient descendre du haut des montagnes par des canaux ménagez avec tant d'art , que cette eau loin de causer le desordre & le ravage qu'elle cause quand elle tombe avec impétuosité , portoit la fertilité & l'abondance dans les lieux les plus arides . Les plaines sont coupées par des ruisseaux que l'art a dis-

tribué , non-seulement pour humecter la terre , mais encore pour procurer l'agrément & la commodité.

Il y a plusieurs sortes de fruits , des poires , des pommes , des coins , des citrons , des limons , des figues appelées bananes , des cannes de sucre , des goyaves , des raisins , des citrouilles , des combres , des noix , des prunes , des abricots , des cocos , mais on n'y voit ni olives , ni amandes . Les figues qu'on y a transporté d'Europe , n'ont point degeneré sous ce climat . Vous sçavez , Monsieur , la réputation que les oranges de la Chine se sont acquises en Europe ; elles sont ici aussi communes que les pommes en Normandie , & à un si bas prix , que pour dix sols on en peut avoir la charge d'un cheval . De tous les fruits qui nous sont inconnus & qui sont communs en ce pays , le

Mangle & le *Licy* ou *Litchy* m'ont parus les meilleurs. Le Mangle ravit par son odeur. Sa chair est jaune & pleine d'un suc si acide , que les taches qu'il fait sont inef- façables. Son noyau est un reme- de certain contre le flux de sang. Le *Litchy* a le goût du raisin mul- cat ; il est de la grosseur d'une prune , ou d'une nefle. Son écor- ce est rude , quoiqu'elle soit assez fine. Sa chair est ferme & a la couleur d'un raisin dont on a ôté la pelure. Le noyau est gros & noir. Quand on a fait secher ce fruit , il a le goût du raisin sec. Les Chinois en conservent toute l'année , & le mêlent avec le thé à qui ce fruit donne alors un pe- tit goût d'aigreur fort agreeable.

On trouve encore communé- ment dans toutes les Provinces de la Chine des grenades , des grenadilles , des ananas , des avo- gados , & autres fruits sembla-

bles qui croissent dans toutes les Indes tant Orientales qu'Occidentales. Outre les fruits, la terre produit encore des herbes semblables aux nôtres, des laitues, des épinards, des choux, & toutes sortes de racines.

Les cannes de sucre se cultivent dans presque toutes les Provinces méridionales, & le sucre candy ne se vend que quatre sols la livre aux Europeans, c'est-à dire que les naturels du pays l'achettent encore à meilleur marché. La populace mange beaucoup de ces cannes, & j'ai été surpris que l'usage de ce fruit qui est pernicieux & nuisible à la santé dans nos Colonies Françaises, ne cause ici aucune maladie.

Il n'y a point de chênes à la Chine, mais il y a une espece d'arbre que nous appellons arbre de fer à cause de sa dureté, & qui supplée au défaut du chêne. Il y a

des pins, des frênes, des ormeaux, des palmiers & des cedres. Les Chinois regardent ce dernier arbre comme nous regardons le cyprès ; c'est l'arbre fatal ; ils s'en servent pour inhumer les morts.

L'arbre le plus commun & le plus utile est le *bambouc*, dont les branches ressemblent à des roseaux. C'est un bois dur & creux, qui a des nœuds & des jointures comme le roseau. Les Chinois en font leurs lits, leurs tables, leurs chaises, des éventails, & mille autres ouvrages qu'ils couvrent d'un beau vernis.

Il y a aussi des herbes & des racines medicinales qui seroient inconnues en Europe, si notre commerce avec les Chinois ne les y avoit fait connoître. La rhubarbe est la principale & la plus célèbre. Elle se vend ici à un très-bas prix, & il semble que les Chinois n'en connoissent l'usage que

pour les teintures jaunes. Je ne fçaurois leur pardonner de nous vendre cette racine , après en avoir extrait presque toute la vertu par leurs teintures. En effet , quelle vertu n'auroit elle point , si nous pouvions l'avoir dans toute sa perfection. Je ne parle point du *Quina* , du *Santum* si connu en Portugal , & de cent autres racines ou herbes que la Pharmacie emploie quelquefois bien , quelquefois mal-à-propos à la guérison de nos corps.

On trouve ici plusieurs especes de cire. Outre celle que forme les abeilles du suc des fleurs , il y en a une autre qui est beaucoup plus blanche , & qui répand une lumiere plus claire & plus éclatante. Elle est l'ouvrage de certains petits vers qu'on élève sur des arbrisseaux , à peu près comme on élève les vers à soye.

Je n'ai pas vû beaucoup de fleurs

dans la Province de Fokien, mais quand on ne m'auroit pas assuré qu'il y en a de toutes les especes dans les Provinces plus septentrionales , les ouvrages en broderie où l'on voit des fleurs dont les nuances & les couleurs sont charmantes , me persuaderoient assez qu'il a fallu que la nature en ait produit les modeles.

Les Chinois , à l'imitation de presque tous les peuples Orientaux , usent de la feuille de bethel comme d'un remede souverain contre toutes les maladies qui attaquent la poitrine ou l'estomac. L'arbrisseau qui porte cette feuille croît comme le lierre , & se ronge autour des arbres. Cette feuille est d'une forme longue , ayant le bout pointu , & s'élargissant vers la queue ; sa couleur est d'un verd naissant.Ils la couvrent le plus souvent de chaux vive ,& mettent au milieu une noix d'a,

AU TOUR DU MONDE. 11
reca qui ressemble beaucoup ,
quant à la figure , à la noix musca-
de. Ils machent continuellement
ces feuilles , & ils prétendent que
cette composition fortifie les gen-
cives , conforte le cerveau , chasse
la bile , nourrit les glandes qui
sont autour de la gorge , & sert
de préservatif contre l'asthme ,
maladie que la chaleur de ce cli-
mat rend fort commune dans les
Provinces méridionales. Ils por-
tent le bethel & l'areca dans des
boëtes , & offrent ces feuilles
quand ils se rencontrent de la
même maniere que nous offrons
le tabac.

Le Thé qui est la boisson favori-
te des Chinois s'appelle ici *Techa*.
Ce sont les feuilles d'un arbuste
qui ressemblent du grenadier ,
mais dont l'odeur est plus agréa-
ble , quoique le goût en soit plus
amer. Je ne vous parlerai point
de la maniere dont les Chinois

A vj

parent cette boisson : personne ne l'ignore aujourd'huy en France, où le Thé est devenu autant à la mode que le chocolat l'est en Espagne. J'ai pourtant observé que quoique les Chinois boivent du thé du matin au soir (car il est rare qu'ils boivent de l'eau froide & pure) ils n'en prennent que très-peu à la fois & dans de très-petites tasses. Ils nous regardent comme des gourmands, & pretendent que cette boisson ne nous fait pas tout le bien qu'elle nous feroit si nous en usions à petits coups & souvent.

Le thé le plus excellent croît dans la Province de Nankin : je n'en ai vu que deux ou trois plantes dans le jardin du *Tito* d'Emouiy. L'arbrisseau qui le produit s'étend en petites branches : sa fleur tire sur le jaune & a l'odeur de la violette. Cette odeur est sensible lors même que la fleur

est seche. La premiere feuille naît & se cueille au printemps , parce qu'alors elle est plus molle , & plus délicate On la fait secher à petit feu dans un vase de grosse terre , & on la roule ensuite sur des nattes couvertes de coton. On la transporte partout l'Empire dans des boëtes de plomb garnies d'osier & de roseaux.

Au reste il y a du thé plus ou moins estimé ; celui que nous appellons imperial est le plus cher , & à mon avis le moins bon : ses feuilles sont plus larges , mais aussi elles sont plus ameres que les feuilles du thé vert ordinaire. Il faut aussi remarquer que les Chinois gardent pour eux le meilleur thé , & que celui que nous apportons en Europe , lequel coutent ici 25. 30. & 35. sols la livre , a souvent bouilli plus d'une fois dans les theyeres chinois.

fes. Ils prétendent de plus qu'on doit boire le thé sans sucre , surtout le verd. Ceux qui y trouvent trop d'amertume se contentent de mettre dans leur bouche un morceau de sucre candy qui suffit pour huit ou dix prises. J'ay éprouvé qu'en effet le thé pris en cette maniere étoit beaucoup plus agréable & même plus sain.

Je ne scai si je dois donner le nom de vin à la liqueur dont ils usent dans leurs repas. Elle est faite de ris & d'eau. Je la trouve fort inferieure au cidre & à la bierre , & elle me paroît détestable quand elle est chaude : ils pretendent qu'elle est très faine. Je me suis néanmoins apperçû que le jus de la treille leur plaît pour le moins autant.

Quoiqu'ils ayent quelques vignes , ils en négligent la culture, soit qu'ils ne scachent pas vendanger , soit que la qualité du

AU TOUR DU MONDE. 15
terroir ne permette pas que le raisin parvienne à une entiere maturité. Ils font chauffer l'eau & le vin, & generalement toutes les liqueurs dont ils usent; & ce n'est que depuis quelques années qu'on s'est accoutumé à boire à la glace dans la Province de Pekin: cette coutume n'ayant point encore penetré dans les Provinces meridionales. Je ne sçai si je dois attribuer à cette habitude de boire chaud la santé dont ils jouissent. La goute & la gravelle sont des maux qui leur sont inconnus. Ils ne laissent pourtant pas de boire avec excès de ce vin de ris: ils s'en yrent même assez souvent, mais ils attendent la nuit, ne pouvant souffrir que le soleil soit témoin de leur intemperance.

Il y a dans cet Empire des mines de divers metaux d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de

plomb , d'étain , &c. Outre le cuivre ordinaire il y en a de blanc , qui est si fin & si purifié , qu'il a à la touche de l'argent. Les Japponnois en apportent à la Chine d'une autre espece , qui est jaune & qui se vend en lingot. Il a à la touche de l'or , & les Chinois s'en servent à plusieurs ouvrages domestiques. On prétend que ce cuivre n'engendre point de verd de gris.

L'or de la Chine est moins pur que celui du Bresil , mais aussi toute proportion gardée on l'achette bien moins cherement , & il y a 70. pour cent à gagner quand on l'apporte en Europe. Les Chinois ont quelque vase d'or ou d'argent , mais ce n'est pas en cela qu'ils font consister leur plus grand luxe.

J'ai oüi dire que les Empereurs Chinois des anciennes Races avoient interdit à ces peuples le

travail des mines d'or , & que le fondement de cette loy étoit , qu'il n'étoit pas naturelle de rendre cet Empire florissant en exposant les peuples à la mort ; que causent les vapeurs malignes qui sortent de la terre. Aujourd'huy l'on est moins scrupuleux , & il est certain que les Chinois font un très-grand commerce d'or ; mais il faut être bon connoisseur pour se fier à eux , à cause de la grande ressemblance qu'il y a entre l'or & ce cuivre jaune du Japon dont j'ai parlé.

Leurs Rois , dit le P. Martini , n'ont jamais voulu permettre qu'on battît de la monnoye d'or ou d'argent , afin de prévenir les fraudes ordinaires de cette Nation qui est fort habile au gain. Ils reçoivent & donnent l'or & l'argent au poids , & ils distinguent très-bien s'il est pur ou s'il y a de l'alliage. Quelquefois ils se

servent de l'or dans leurs achats, mais en ce cas il passe pour marchandise & non pour monnoye. Delà vient que l'argent est continuellement coupé en petits morceaux.

Il n'y a point d'autre monnoye courante que certaines pieces de cuivre plattes & rondes, avec un trou quarré au milieu pour les enfiler plus commodement. Tout s'achette & se vend au poids. Le *Pic* ou quintal est de cent *catis* ou livres, le *Caty* de 16. *Tael*s ou onces, le *Tael* de 10. *masses* ou gros, la *Masse* de 10. *condorins* ou sols, le *Condorin* de 10. *petits* ou deniers, qui sont ces pieces de cuivre. Ainsi il faut mille Petits pour faire un taël dont la valeur est de 5. livres de notre monnoye ; le poids de la Chine surpassé le notre de 24. pour cent.

Chacun porte sa balance & pese ce qu'il achette & ce qu'il

vend ; il faut pour pouvoir s'en servir que les commis du Hou-pou l'ayent examinée. La balance qui sert aux petites emplettes ressemble au poids romain , & on la porte dans un petit étuy : elle sert à peser l'argent jusqu'à la concurrence de 25. taëls.

Les Chinois ont plusieurs manufactures d'étoffes de soye , comme Damas pour meubles , & pour habits , des Etamines , des gros de Tours appellez *Gourgou-rans* , des taffetas , des satins unis & à fleurs , des *Lampas* , des chagrins , &c Je ne prétend point comparer ces manufactures aux nôtres : néanmoins leurs teintures sont infiniment meilleures , & leurs couleurs primitives sont à l'épreuve de l'eau. Je suis même persuadé que si on vouloit les faire travailler dans notre goût & les payer à proportion de leur travail , ils ne seroient pas infe-

rieurs à nos ouvriers: mais il faut considerer que nous achetons plus cher en Europe la soye brute que nous ne payons à la Chine les soyes mises en œuvre.

Si l'histoire de ces peuples est véritable, ils ont inventé la maniere d'élever les vers à soye deux mille ans avant l'Incarnation de Notre Seigneur. Je laisse cette question à décider aux personnes curieuses des Antiquitez chinoises, je vous dirai seulement sur la relation de plusieurs Missionnaires que la Province de Chekiang fournit plus de soye que n'en fournit toute l'Europe ensemble. Les vers la filent deux fois chaque année. On la travaille dans les Provinces de Pekin, de Nankin & de Canton. Si je retournois quelque jour dans ce pays je prefererois les soyeries de Nankin à celles de Canton, parce qu'elles sont plus douces &

mieux travaillées , & que les ouvriers de Canton mêlent dans les étoffes une partie considérable de soye cruë & de filoselle.

Comme les Chinois n'ont ni lin ni chanvre , leurs toilles sont faites de fil de coton ou d'ortie & sont très-fines. Ils font aussi des draps fort legers , dont ils se servent en hyver au lieu d'étoffes de soye. Dans les Provinces du Nord ils doublent ces draps de peaux de bêtes , dont les Moscovites & les Tartares font un grand commerce avec eux.

L'usage de la Porcelaine est général par toute la Chine. La plus belle se fait dans le Territoire de Yaocheü, Ville du second Ordre de la Province de Kiamsi. On trouve dans la Province de Nankin la matière dont on la fait , mais comme les eaux n'y sont pas propres à la pétrir , on la transporte à Yaocheü. Les pay-

sans de cet endroit font tous les ouvrages de porcelaine que l'on débite dans ce Royaume. C'est un travail long & pénible , & je ne scaurois comprendre comment ils peuvent vendre la porcelaine à si bas prix. La plus rare & la plus precieuse est la porcelaine jaune , elle est réservée à l'Empereur. Cette couleur en quelqu'ouvrage que ce soit de soye ou d'autre matiere , lui est affectée & est de contrebande.

Quoique le tabac ne soit pas si généralement en usage à la Chine qu'il l'est en Europe, ce Pays en produit néanmoins une très grande quantité. On ne le réduit point en poudre , parce qu'on ne s'en sert que pour fumer. On cueille les feuilles lorsqu'elles sont bien mures , & on les carder à peuprès comme on carder la laine. On les met ensuite sous un pressoir & on les foule de la même maniere

AU TOUR DU MONDE. 23
que nos tanneurs foulent les testes
de cuir dont ils font les mottes à
brûler.

Ces beaux ouvrages de vernis
que nous prisions tant en Europe,
sont icy très-communs & à un
prix fort modique, (à moins qu'
on n'ordonne aux ouvriers des
ouvrages qu'ils n'ont pas coû-
tume de faire ; car en ce cas ils se
font bien payer.) Le vernis est un
bitume ou une gomme qu'on tire
de l'écorce d'un arbre qui ne
croît qu'à la Chine & au Japon.
Les Hollandois ont en vain tenté
de transporter cette gomme en
Europe : elle perd sa force au
bout de six mois. Toutes les ta-
bles & les meubles des Chinois
sont enduits de ce vernis, lequel
est à l'épreuve de l'eau la plus
chaude.

Le ris, comme je vous l'ai dé-
ja dit, est la nourriture la plus
ordinaire de ces peuples, & ils le

preferent au pain. Ils n'épargnent rien dans leurs repas , & l'abondance y regne au deffaut de la propreté & de la délicatesse. Les vivres sont partout à très-grand marché , à moins que la mauvaise recolte du ris ne fasse rencherir les autres denrées.

Outre la chair de pourceau qui est la plus estimée , & qui est comme la base des meilleurs repas ; on trouve des chevres , des poules, des oyes, des canards, des perdrix , des faisans & d'autre gibier inconnu en Europe. Ils exposent aussi dans leurs marchez de la chair de cheval , de bourique & même de chien. Ce n'est pas qu'il n'y ait des Buffles & des Bœufs , mais dans la plûpart des Provinces la superstition ou le besoin de l'agriculture empêche qu'on ne les tue.

Voicy à peu près la maniere dont ils apprêtent leurs viandes.

Ils

Ils tirent le suc d'une certaine quantité de chair de pourceau, de poule, de canard, &c. Et ils se servent de cette substance pour cuire les autres viandes. Ils diversifient ces ragoûts par un mélange d'épiceries & d'herbes fortes. On sert toutes ces viandes coupées par morceaux dans des jattes de porcelaine, & il est rare qu'on mette sur leurs tables des pieces entieres, si ce n'est lorsqu'ils ont invité quelqu'Européans dont ils veulent par courtoisie imiter les usages.

Parmi ces ragoûts si differens des nôtres, il y en a quelques-uns dont vous n'oseriez manger & dont je me regale quelquefois avec plaisir. Ce sont des nerfs de cerf & des nids d'oiseaux accommodez d'une maniere particulière. Ces nerfs sont exposez au soleil pendant l'été & conservez avec de la fleur de poivre & du macis.

Lorsqu'on veut les apprêter on les met dans l'eau de ris pour les amolir , & on les fait cuire dans du jus de chevreau , assaisonné de plusieurs épiceries. Les nids d'oiseau viennent du Jappon , & sont de la grosseur d'un œuf de poule. La matiere en est inconnue , mais elle ressemble beaucoup à la meche qu'on tire du sureau , ou à la pâte filée de Gennes ou de Milan. Le goût en seroit insipide , s'il n'étoit relevé par les épiceries qu'on y mêle. C'est le plat le plus cher des Chinois. Ils font aussi une certaine pâte de ris qu'ils filent , & que nous appellons *vermicelli* de ris. Ces trois mets sont à mon avis très- supportables. Les fleuves qui arrosent toutes les Provinces de la Chine , les lacs , les étangs , & la mer fournissent abondamment toutes sortes de poissons. Les Chinois les font secher , & ils

en font un très-grand commerce. Ils élèvent dans leurs maisons certains petits poissons bigarrez de cent couleurs différentes ; leurs écailles sont dorées ou argentées , & leur queue dont la figure est extraordinaire , est aussi longue que tout leur corps. J'en nourris dans mon Pagode de Colomsou , sans cependant espérer de les pouvoir porter en Europe , à cause de l'eau douce qu'il faut changer tous les jours , & qui est rare dans les vaisseaux.

Quoique les Chinois ayent des brebis & des chevres , dont ils peuvent traire le lait , ils ne savent point néanmoins faire le beurre , & ils en ignorent absolument le goût & l'usage. J'ai fait enseigner à un jeune Bon le manière de le faire par un de nos matelots , qui est un paysan des côtes de Bretagne , mais il n'a jamais la couleur & la perfection du

notre , ce qui procede sans doute de la qualité des pâturages. Au lieu de beurre ils se servent de sain-doux , ou d'une espece d'huile qu'ils tirent d'un fruit qui m'est tout - à fait inconnu & dont on n'a jamais pu me donner aucune connoissance.

Les chemins publics sont très-bien entretenus , & la quantité de rivieres & de lacs dont ce Païs est arrosé , n'apporte aucune incommodeité aux voyageurs , par la précaution qu'on a prise d'opposer des digues au déborde-ment des eaux. On se sert rare-ment de chevaux dans les voya-ges. On s'embarque dans des ba-teaux , ou dans des barques lon-gues à rames , & comme le même fleuve parcourt souvent plus d'u-ne Province , il est aisé & commo-de de voyager. Dans les Provin-ces où les rivieres sont plus rares ou moins navigables , on se fait

porter en chaises à porteur , & on trouve de lieuë en lieuë des Villages & des Bourgs où l'on change de porteurs. Il y a aussi des postes réglées & disposées de trois en trois mille , mais il n'est pas permis aux particuliers de s'en servir , & elles sont réservées pour les couriers de l'Empereur , & pour les affaires qui concernent le Gouvernement public.

Leurs chevaux n'ont ni la beauté , ni la vigueur des nôtres , & ils ne savent point les dompter ; ils les mutilent seulement , & cette opération les rend doux & familiers. Ceux qu'ils destinent aux exercices militaires sont si timides qu'ils fuient au harnissement des chevaux Tartares. D'ailleurs comme ils ne sont point ferrez , la corne de leurs pieds s'use , ensorte que le meilleur cheval à 6. ans est presque incapable de service.

Il ne faut pas tout-à-fait juger de la figure des Chinois par les portraits qu'ils nous envoyent dans leurs écrans, ou dans leurs éventails. Leur phisionomie n'a rien qui choque. Ils sont blancs naturellement , surtout dans les Provinces Septentrionales. Les gens ordinaires , c'est-à-dire , ceux que la nécessité expose à un travail assidu , & aux ardeurs du soleil , sont un peu bazzannez , principalement vers le Midy de cet Empire. Ils ont généralement les yeux petits & ovales , & le nez court , mais non pas au point que je me l'étois figuré: j'en ai même vu beaucoup qui étoient exemts de ce deffaut, & qui étoient fort beaux hommes.Ils ont soin de laisser croître le poil au menton & aux oreilles, & ce n'est pas un leger agrément parmi eux , lorsque le poil de leurs sourcils tombe un peu sur

la tempe. Ils ne coupent point leurs ongles , ils se contentent de les tailler , & j'ai vu des marchands Chinois qui les avoient longs d'un pouce ou plus. C'est une espece de distinction parmi eux, qui semble marquer qu'ils ne sont point contraints par la necessité de s'appliquer au travail des mains. Auriez-vous jamais, Monsieur , imaginé un pareil raffinement de l'amour propre? Ils nous estiment heureux de ce que la nature prodigue en notre faveur nous a donné des barbes plantureuses qn'elle leur refuse , & ils ne peuvent trop admirer le caprice qui nous fait couper nos cheveux , pour porter sur nos têtes les dépouilles des morts.

Ils ont ordinairement la taille épaisse , & sont d'une hauteur médiocre. Il y en a pourtant dans ce grand nombre qui sont grands , & dont la taille est fine & déliée.

La nature ne se borne jamais à un seul modele.

Leur maniere de se vêtir est fort simple. Les riches ont trois tuniques de soye sans doublure. Celle de dessus est courte , & d'une couleur modeste : les manches en sont larges & ne descendent qu'à la jointure du bras. Les autres tuniques ou robbes se croisent & tombent jusqu'à mi-jambe. Leurs calçons sont aussi de soye très-fine. Ils portent de petites bottes de soye dans leurs maisons , mais lorsqu'ils font ou qu'ils reçoivent quelque visite, ils se servent de bottes de cuir ou de satin noir très-proprement faites. Les gens ordinaires ont de certains souliers sans talons, qui sont brodez & travaillez avec beaucoup d'art & de propreté.

Les Chinois sont surpris de voir nos habits. Ils sont trop étroits & trop courts , disent-ils , & un

corps si gêné ne peut être libre & dispos. Je crois en vérité qu'ils ont raison.

Je vous ai déjà dit, Monsieur, avec quelle douleur ils exécutent l'ordre que l'Empereur Tartare leur donna de couper leurs cheveux. Je ne scâi si c'est pour reparer cette perte qu'ils ont inventé le bonnet dont ils se servent ; sa figure est ronde, & il est couvert de gros flocons de soye rouge, ou de crin teint en cette couleur. Ce bonnet descend sur les yeux, & les met à couvert des rayons du soleil. Ils ont ordinai-rement la tête nuë dans leurs maisons, à moins qu'ils ne reçoivent quelque visite : car ce seroit alors une grande incivilité de paraître en cet état.

Cette Nation est très-polie, mais sa politesse est d'une autre espece que la notre, du moins en plusieurs choses. Ces grandes em-

brassades , ces longues reverences , ces airs affectez de la civilité Europeane leur sont inconnus. Deux paroles qui ne signifient rien commencent & finissent leurs compliment. Quand ils se rencontrent ils joignent les mains , les élèvent , & puis les baissent en disant , zinzin ; & ce zinzin signifie tout ce qu'on veut lui faire dire. Si la personne qu'ils saluent a quelque marque de distinction , ils croisent les bras , & s'inclinent presque jusqu'à terre.

Lorsqu'après une longue absence deux amis se rencontrent , ou lorsqu'ils veulent se feliciter sur quelqu'heureux succès , ils se mettent l'un & l'autre à genoux & se baissent jusqu'à terre. Ils se relèvent ensuite & recommencent de nouveau jusqu'à trois & quatre fois. Les serviteurs témoignent leur respect à leurs maîtres en se mettant en genoux dès qu'

ils paroissent , & ils battent trois fois la terre de leur front. Tandis que le maître parle , ils sont debout à ses côtez , & ils ne lui répondent qu'à genoux. Tout le monde observe cette ceremonie avec les Mandarins.

Quand ils parlent d'eux-mêmes , ils se servent rarement de la premiere personne , à moins que ce ne soit en parlant avec des gens fort inferieurs. Ils n'usent point non plus de la seconde personne , lorsqu'ils adressent la parole à quelqu'un , & ils ont mille termes pour s'abaisser eux mêmes , & pour honorer les autres. On trouvera par exemple peu de Chinois qui disent , *je fais* , *je dis* , mais ils se servent de leur nom propre pour nominatif du verbe , *n. dit* , *n. fait*. Toutes ces formules demandent une étude particulière , & on ne peut les omettre sans incivilité.

Les Chinois ont plusieurs noms : Premierement , ils portent celuy de leur famille , qui est commun à tous ceux qui descendent du même ayeul : par ex. le nom Chinois de Confucius est Kung Chù , Kung est le nom de sa famille , & le mot Chù , qui signifie *Docteur* ou *Maitre* , est un nom qu'on joint au premier comme un épithete honorable , qui le distingue des autres qui ont le même nom.

Secondement , lorsqu'un enfant est né , son pere lui donne dans le terme d'un mois un petit nom , Siàoming , nom de Lait , semblable à ces noms diminutifs que les Europeans donnent à leurs enfans , & on ne le connaît que sous ce nom pendant son enfance.

Troisiémement , quand un enfant commence à s'appliquer à l'étude des lettres , son pere lui donne un nouveau nom , qu'on

met à la suite du nom de famille : (car les Chinois sont diamétralement opposés en plusieurs choses à nos coutumes ,) ainsi au lieu que nous disons par ex. Pierre l'Allemand , ils diroient l'Allemand Pierre.

Il faut encore remarquer que quand on parle à un Chinois , on ne l'appelle jamais du nom de sa famille , à moins qu'on ne lui soit fort supérieur en dignité ; c'est pourquoi les Chinois donnent à leurs noms de famille celui de *Hoey* nom caché , ou secret ; on s'en sert cependant dans les soucriptions de lettres.

Quatrièmement , lorsqu'un jeune homme est parvenu à l'âge viril , on lui donne le bonnet viril , & dans cette occasion ses amis lui choisissent un nom , qu'il conserve toute sa vie . Il arrive même assez souvent qu'ils signent de ce nom leurs lettres & leurs écrits .

Cinquièmement , les personnes considerables ou par leurs vertus , ou par leurs emplois , ont un nom particulier ajouté aux deux autres , & c'est une politesse que de ne l'appeller que de ce dernier nom.

Enfin ceux qui pendant leur vie se sont distinguez par leurs sciences , & par les services qu'ils ont rendus à l'Etat , reçoivent de l'Empereur après leur mort un nom ou titre glorieux en signe de reconnaissance , de sorte que quand on parle d'eux & de leurs belles actions , on ne se sert que de ce nom pour les nommer.

Quand un Chinois en visite un autre , il s'arrête à la porte , & donne au portier un cahier de douze pages , long de demi pied , dans lequel il a écrit en lettres rouges & d'un style modeste , son nom , ses titres , & le motif de sa visite. Ce cahier est de papier

blanc & couvert de papier rouge: ils en ont de plusieurs sortes selon le rang des personnes qu'ils visitent. Si celui qu'on veut visiter est absent de la maison , on laisse & on recommande soigneusement le cahier au portier , & la visite est censée faite & reçue.

Un Magistrat dans les visites qu'il fait doit être vêtu de la robe de ceremonie , qui est affectée à son emploi. Ceux qui n'ont aucune charge publique , mais qui sont en quelque considération parmi le peuple , ont aussi des habits destinez aux visites , & ne peuvent se dispenser de s'en vêtir sans manquer à la civilité. S'ils sortent en public , ils font toujours porter par un de leurs serviteurs la robe de ceremonie , afin que s'ils rencontrent quelque personnage ils puissent s'en parer pour le saluer & pour en recevoir le salut. Si un Chinois

yête de cette robe rencontre un de ses amis qui n'ait que ses habits ordinaires , il s'en dépouille pour pouvoir le complimenter but à but.

On pourroit faire un gros volume de toutes les cérémonies Chinoises qui se pratiquent dans les visites. Le nombre des inclinations de corps qu'on doit faire , la quantité de mots qu'on doit dire , le titre qu'un chacun se doit donner dans les visites actives & passives , tout est exactement marqué dans le Cérémonial Chinois ; & leurs Livres traitent fort au long de toutes ces pratiques , que ces peuples regardent comme faisant partie de la vertu , & comme étant le nœud de la société entre les hommes.

Celui qui reçoit la visite va recevoir à la porte celui qui la rend. Ils joignent tous deux les mains en se rencontrant , & se font

mutuellement plusieurs civilitez muettes , ou qui ne s'expriment que par les deux sillabes *zinzin*. Le maître de la maison invite l'autre à entrer en lui montrant la porte , & en lui disant *zinzin* , l'autre répond ; *poukan* , c'est-à-dire , je n'ose ; mais au second *zinzin* il ne se fait pas prier davantage , & il entre. La distinction entre la main droite & la main gauche s'observe selon les Provinces : il y en a où la main gauche est la main honorable , dans d'autres c'est la droite. S'il y a plusieurs personnes dans la maison , celle qui est la plus distinguée ou par sa dignité , ou par son âge , a la place d'honneur , mais elle la cede toujours à l'étranger ; la première place est celle qui se trouve la plus voisine de la porte ; ce qui est directement opposé à nos usages.

Après que chacun est assis , ce-

lui qui visite expose de nouveau le motif de sa visite. Le maître de la maison l'écoute gravement & s'incline de tems en tems pour témoigner sa reconnoissance de l'honneur qu'il reçoit. Le premier serviteur de la maison vêtu d'un habit de ceremonie apporte une table , sur laquelle il y a autant de tasses de thé qu'il y a de personnes. Souvent on sert aussi des boëtes de bethel , des pipes , & du tabac.C'est-là l'ame de leur conversation. Le sérieux & la gravité regnent dans leurs discours , & rien , à mon avis , n'est plus opposé à nos conversations bruyantes.

Lorsque la visite est finie , le maître de la maison reconduit son hôte jusqu'à la porte de la ruë. Là on fait de nouvelles reverences , & le *zinzin* qu'on y répète plus de cent fois signifie dans cette occasion une infinité de

chooses. Quand l'hôte (j'appelle ainsi celui qui fait la visite) lors que l'hôte , dis-je , est monté à cheval , ou qu'il est entré dans sa chaise , le maître de la maison sort hors la porte , & le salue de nouveau en éllevant & en baissant ses mains. Non content de cela il envoie un valet , qui à deux cens pas de la maison va lui faire un nouveau compliment de sa part , & quelque tems après l'hôte en renvoie un autre pour le remercier ; ainsi finit la visite.

Ce n'est pas seulement dans leurs visites que leur politesse brille , elle éclate encore dans la moindre des actions , qui ont quelque rapport à la société. Ils mangent souvent ensemble , & c'est pendant leurs repas qu'ils traitent de leurs affaires les plus sérieuses. Ils se servent au lieu de fourchettes de certains petits bâtons d'yvoire ou d'ébinne , dont

les extremitez sont d'or ou d'argent. Ils ne touchent jamais rien avec les doigts ; delà vient qu'ils ne se lavent jamais les mains ny avant ny après le repas. Je ne puis mieux comparer les Chinois à table , qu'aux musiciens d'un Orchestre ; il semble qu'ils mangent en cadance , & par mesures , & que le mouvement de leurs mains , & même de leur machoire dépend de quelque regle particulière.

Leurs tables sont nues , sans nappes & sans serviettes , elles sont seulement entourées de longs tapis brodez , qui pendent jusqu'à terre. Chacun a sa table dans un repas de ceremonie , à moins que le grand nombre des convives ne les oblige de s'asseoir deux à la même. On les fert toutes également & en même tems , & on les couvre de plusieurs petits plats , les Chinois preferant la

varieté à une abondance superflue.

Je viens maintenant aux cérémonies qu'ils pratiquent dans leurs festins. Celui qui veut inviter quelqu'un à un repas, lui envoie la veille, ou quelques jours auparavant un de ces cahiers, dont j'ai déjà parlé, où il a écrit ces mots en parlant toujours à la troisième personne. *N. a préparé un repas de quelques herbes, a nettoyé ses verres, &c. afin qu'un tel jour le tel (qu'il qualifie des titres les plus honorables) vienne le recréer par les charmes de sa conversation & par l'éloquence de sa doctrine, & il le prie de ne pas le privier de cette satisfaction.* Sur la première feuille du cahier il écrit en forme d'adresse le nom le plus honorable de celui qu'il invite, & il lui donne les titres qui conviennent au rang qu'il tient dans le monde. Il observe les mêmes

formalitez avec tous les convives qu'il a dessein d'inviter.

Le jour destiné pour le repas il envoie dès le matin un cahier semblable au premier pour faire ressouvenir les convives de la priere qu'il leur a fait , & il les conjure de nouveau de se trouver chez lui à l'heure marquée. Vers l'heure du repas il leur envoie un troisième cahier & un serviteur pour les accompagner , & pour leur marquer l'impatience qu'il a de les voir.

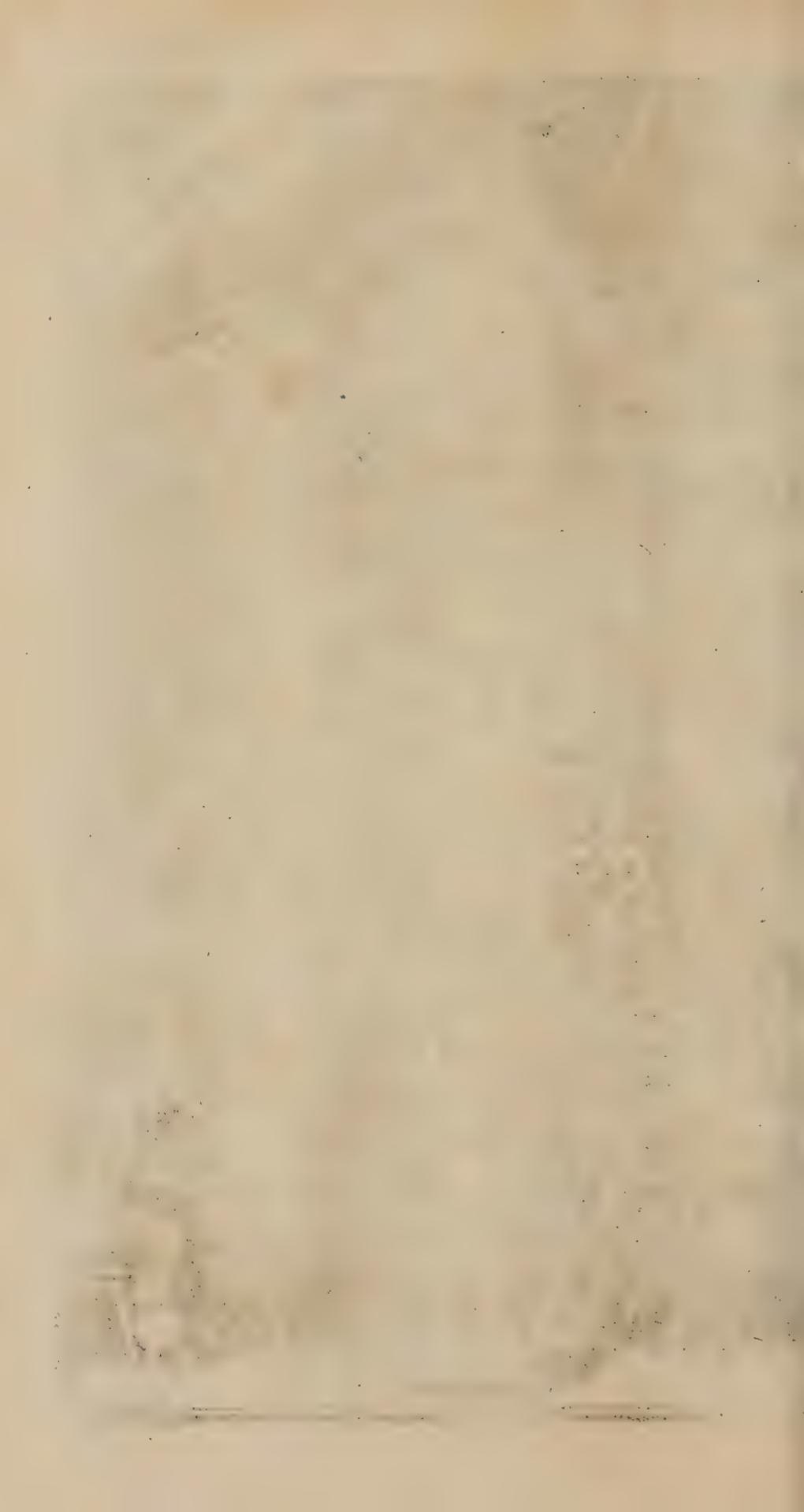
Lorsque les convives sont arrivéz à la porte de la maison l'Amphitron de la fête va les recevoir avec les mêmes ceremonies que j'ai rapporté cy-dessus , & il leur fait aussi-tôt presenter du thé. Ils entrent ensuite dans la salle du festin , qui est ornée (au deffaut des tapisseries dont ils ne connoissent point l'usage) de vases de fleurs , de peintures , & d'autres ornemens semblables.

Avant que de se mettre à table le maître de la maison prend une coupe d'or ou d'argent , & l'élevant avec les deux mains, il salue celui des conviez qui tient le premier rang parmi les autres. Il sort ensuite de la salle & va dans la cour , (laquelle est de plein pié avec le portique sous lequel ils ont coutume de prendre leurs repas) ou après s'être tourné vers le midy , & avoir offert le vin aux esprits tutelaires de sa maison , il le verse en forme de sacrifice. Après cette ceremonie chacun s'approche de la table qui lui est destinée Ils sont plus d'une heure à se faire des complimens avant que de s'assoir , & le maître de la maison n'a pas plût fini avec l'un , qu'il faut qu'il recommence avec l'autre. Ils redoublent leurs compliments lorsqu'il s'agit de boire. Le convive le plus distingué boit le pre-

mier , les autres boivent ensuite , & tous saluent le maître de la maison . Quoique leurs tasses soient fort petites , & qu'elles n'ayent pas plus de profondeur que la coquille d'une noix , néanmoins ils boivent lentement & à plusieurs reprises , n'étant pas accoutumez de boire à grands coups , si ce n'est quelque petit maître Chinois , qui par la fréquentation des Anglois , ou des François a contracté l'habitude de vider un verre de vin d'un seul trait . On peut dire dans un sens qu'ils mettent moins de temps à manger , qu'ils n'en mettent à boire .

Rien n'est plus gênant que les formalitez qu'ils observent dans les commencemens du repas , formalitez ennuyeuses dont je supprime le détail . Cependant les convives s'humanisent peu à peu , & Bacchus fait son miracle ordinaire ,





naire , en chassant la gravité & la mélancolie. Ils agitent plusieurs questions plaisantes , & ils ont de petits jeux où celui qui perd est condamné à boire. Il arrive même presque toujours que l'on joue la Comédie pendant le repas. Ce spectacle mérite bien que je vous en fasse une courte description.

C'est un divertissement mêlé de la plus effroyable musique , qu'on puisse entendre. Les instruments sont des bassins d'airain ou d'acier , dont le son est aigu & perçant ; un Tambour fait de peaux de buffles qu'ils battent tantôt avec le pied , tantôt avec des bâtons semblables à ceux dont se servent les Trivleins en Italie. Ils ont aussi des fluttes dont le son est plus lugubre que touchant. Les voix des Musiciens ont à peu près la même harmonie ; Les Chinois néan-

moins paroissent entouasismez de cette mélodie, & blâment fort notre mauvais goût de n'y pas applaudir.

Les Acteurs de ces Comédies sont de jeunes garçons depuis l'âge de 12. jusqu'à 15. ans. Les conducteurs les menent de Provinces en Provinces , & ils sont regardez partout comme la lie du peuple. Je ne scaurois dire si leurs pieces de Théâtre sont bonnes ou mauvaises , ni quelles en sont les regles. La Scene m'a paru toujours tragique:j'en juge par les pleurs continuels des Acteurs , & par les meurtres feints qui s'y commettent. La memoire de ces enfans m'a surpris ; ils scavent par cœur 30. ou 40. Comedies, dont la plus courte dure plus de trois heures. Ils traînent partout leur Théâtre , & quand ils sont appellez,ils presentent le volume de leurs Comedies , & si-tôt

qu'on a choisi la piece qu'on veut voir , ils la jouent sur le champ sans autre preparation.

Vers la moitié du repas un des Comediens fait le tour des tables , & demande à chacun quelle petite recompense. Les valets de la maison font la même chose & portent au maître l'argent qu'ils ont recû. On étale ensuite aux yeux des conviez un nouveau repas , qui est destiné pour leurs domestiques. Il m'a semblé qu'ils regardoient comme une impolitesse de donner aux valets des convives des viandes entamées.

La fin du repas répond au commencement. Les conviez louent en détail l'excellence des mets , la politesse & la generosité du maître de la maison. Celui-cy s'humilie & leur demande pardon de ne les avoir pas traité selon leurs merites : en un mot il

fait toutes les sottes excuses que nos donneurs de repas , nez au fond de nos Provinces , ont coutume de faire à ceux qu'ils ont regale ; coutume ridicule que je voudrois laisser aux Chinois.

Nous les avons souvent invitez à venir manger chez nous , jusqu'au nombre de 14 ou 15. personnes & quelquefois plus : il m'a paru qu'ils n'étoient pas tellement prévenus en faveur de leurs ceremonies , que la liberté des autres leur déplût : j'ai remarqué au contraire qu'ils y applaudissent. Nos mets ne sont pas de leur goût , & nous avons coutume d'appeller un cuisinier Chinois pour les servir à leur mode. Ces cuisiniers suivis d'un ou de deux marmitons chargez des ustenciles qui leur sont nécessaires , vont de maisons en maisons & y préparent un grand repas à peu de frais : vu l'abondance des

vivres , ils couvrent les tables de toutes sortes de mets , mêlant sans distinction la viande & le poisson. Les plus grands festins que nous leur avons donnez ne nous ont pas coûté quatre pistoles , & cependant l'abondance y regnoit. Notre vin , tout vin du Perou qu'il est , vin grossier & violent leur plaît si fort qu'il est rare qu'ils n'en boivent avec excès dans toutes les occasions qui se presentent. Leur yvresse n'a rien de fougueux ni de terrible , & le vin ne fait point sur leurs cerveaux les funestes impressions qu'il fait sur les nôtres.

Quoique les Chinois soient très poltrons , & que l'usage des armes leur soit interdit , la population ne laisse pas d'avoir des Académies où l'on enseigne l'art de se battre méthodiquement à coups de poings. Ils sont très-vindicatifs , mais ils sont souvent les pre-

mieres victimes de leur vengeance. Quand ils ne peuvent faire à leur ennemi le mal qu'ils voudroient lui faire , leur desespoir les pousse à s'aller tuer à sa porte, ou à y expirer , après avoir avalé du poison , parce que les Magistrats ont coutume de punir rigoureusement ceux qui par leurs initiez ont réduit leurs ennemis à cet affreux desespoir.

Ils aiment le jeu jusqu'à l'aveuglement & à la fureur , & pour satisfaire à cette violente passion , ils vendent souvent leurs enfans , leurs femmes & leurs concubines. Ils ont plusieurs jeux de hazard , & ils y paroissent si attachez qu'ils perdent le souvenir de toute autre chose. J'ai vu parmi eux une espece de jeux d'échecs , mais je n'ai pu comprendre la marche des figures qui le composent.

Dans le temps que les Cailles passent la mer , ils en prennent

aux filets une très-grande quantité, & ils réservent les mâles pour les faire jouter à peu près comme on fait jouter les coqs en Angleterre & en Bretagne. C'est un jeu fort commun entr'eux, & qui donne lieu à des gageures considérables. On voit des gens, même avancez en âge, s'arrêter au milieu des rues, & proposer la joute à tout venant: ils tirent leurs Cailles d'un petit sac qui est pendu à leur ceinture, & ils les font combattre: le peuple s'assemble & prend party. Une des Cailles reste toujours sans vie sur le champ de bataille.

Ils célèbrent le jour de leur naissance par des festes, par des festins, par des sacrifices aux ames de leurs ayeux, & par d'autres divertissemens semblables. Lorsqu'un homme a atteint l'âge de cinquante ans (âge où selon leur opinion la vieillesse com-

mence) tous ses parens le viennent feliciter , & lui envoyent des presens. On represente des Comedies devant sa porte , & ses enfans , surtout s'ils sont lettrez , font , & prient leurs amis de faire des vers à sa louange.

Ils s'envoyent souvent des presents reciproques , & il est libre à celui à qui on les fait d'en refuser une partie , sans que l'autre s'en puisse offenser , mais il ne peut se dispenser d'envoyer à son tour l'équivalent de ce qu'il a reçû.

Lorsque les Hollandois vinrent la premiere fois à la Chine , ils demanderent si les femmes y mettoient au monde vingt enfans à la fois , tant la multitude du peuple les surprit. Pour moi , j'aurois fait volontiers la même question. Cette foule n'est pas seulement remarquable dans les Villes , elle l'est encore dans les campagnes & dans les meindres Villages.

J'approuve fort l'idée d'un voyageur, qui dit que l'Empire de la Chine est une grande Ville qui a douze cens lieues de circuit. Les rivières mêmes sont couvertes de bateaux où vivent plusieurs familles qui s'établissent tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre.

Cependant cette multitude n'apporte aucun desordre. Les moindres Bourgs sont divisés par quartiers, & chaque quartier a son Commissaire. Toutes les rues sont fermées pendant la nuit par une palissade, & gardées par des soldats tartares, en sorte qu'on ne peut aller d'un quartier à un autre. Chaque chef de famille est obligé de porter au Commissaire le nom & le nombre des personnes qui la composent, ainsi il est aisé de faire le dénombrement de ces peuples.

Avant que de vous parler des cérémonies qu'ils pratiquent

dans leurs mariages , je vais vous parler , Monsieur , des femmes Chinoises. Leur sort ne peut que vous inspirer de la compassion , si vous en jugez selon vos préjugez. Elles sont , pour ainsi dire , esclaves , mais l'esclavage n'est pas à mon avis le plus grand de leurs malheurs. Bannies de la société civile , obligées de complaire à un mary souvent dégoûtant , & tou- jours jaloux , elles vivent dans une retraite continue , & le joyeux hymen qui donne tant de liberté à nos Dames ,acheve de les en priver entierement.

Il est surprenant qu'un peuple qui témoigne tant d'ardeur pour ce sexe , ait si peu d'égard pour lui. Les Chinois à la vérité ne cherchent dans la possession des fem- mes , qu'à satisfaire leurs sens ; mais l'amour le plus brutal a ses délicatesses , & je me suis étonné cent fois de ce qu'ils font le mal-

heur d'un sexe dont ils font leur felicité.

Les Loix Chinoises ne recommandent rien avec plus de soin, que la bonne éducation des enfans, laquelle consiste principalement à separer dès leur bas âge les garçons d'avec les filles, & à ne permettre aucune communication entre les personnes de deux sexes. Cette separation, disent-ils, fait qu'un pere aime d'autant plus ses enfans, qu'il est certain qu'il en est le pere. Si les hommes, ajoutent-ils, & les femmes vivoient ensemble sans retenue, sans modestie, ils s'accoupleroient comme les bêtes, & deviendroient semblables à elles.

Pour accoutumer les femmes dès leur enfance à n'avoir aucun commerce avec les hommes, ils partagent leurs maisons en deux parties, l'une interieure où les femmes habitent, l'autre exte-

rieure qui est destinée aux hommes. La porte de l'appartement des femmes est gardée avec beaucoup de soin , & il n'est permis ni aux hommes d'y entrer , ni aux femmes d'en sortir. On ne peut s'imaginer jusqu'où va leur exactitude là - dessus. Les filles qui sont fiancées sont gardées encore avec plus de jalousie , j'ose dire même avec quelque tyrannie. Si un homme entre dans l'appartement interieur pour quelque nécessité urgente , il doit parler si bas que personne ne le puisse entendre au dehors. On ne peut marcher de nuit par la maison sans lumière ; les femmes marchent à gauche , les hommes à droit , afin de ne se point rencontrer. Une femme ne peut rien donner à un homme de la main à la main , si ce n'est dans les funerailles , parce qu'on suppose alors qu'une grande douleur éteint

AU TOUR DU MONDE. Si toute autre fantaisie. Dans les autres occasions la femme met dans un pannier ce qu'elle veut présenter à un homme, ou si elle n'apoint de pannier, elle le met à terre, & l'homme le ramasse. Ils ne boivent point de l'eau d'un même puits, & ne se baignent jamais dans un même bain. Ils ne tiennent point d'assemblées, & une femme ne se trouvera jamais assise auprès d'un homme. Les frères même n'ont aucun commerce avec leurs sœurs ; non seulement ils ne mangent point ensemble, mais encore ils se servent de vases differens. Ces Loix sont générales ; mais il ne s'ensuit pas que les Chinois, surtout les gens d'une condition mediocre, les observent à la lettre.

Le goût des Chinois dans le choix des femmes est très-bizarre, & quoique la nature produise à la Chine les mêmes corps qu'elles

produit en Europe., ils veulent des beautez qui ne tiennent rien d'elle. Quand une fille a passé l'âge de trois ans, on lui casse le pied, en sorte que les doigts sont rabattus sous la plante. On y applique une eau forte qui brûle les chairs, & on l'enveloppe de plusieurs bandages jusqu'à ce qu'il ait pris son pli. Les femmes ressentent cette douleur pendant toute leur vie ; elles peuvent à peine marcher , & rien n'est plus désagréable que leur démarche. Je n'ai pu scavoir encore la raison de cette coutume. Je crois que les Chinois l'ignorent eux-mêmes , & élèvez dans l'opinion qu'une femme sans pieds est un morceau ragoûtant , ils ne l'épouferoient pas , si elle n'étoit ornée d'une si ridicule perfection. Pour moi je m'imagine que leurs ayeux , plus jaloux encore , inventerent cette coutume pour rendre les femmes plus su.

jettes & plus dépendantes. D'autres disent qu'ayant voulu secouer le joug de leurs maris , elles avoient été punies de cette maniere. Quoiqu'il en soit , elles souffrent cette incommodité avec joie , & tâchent de se rendre le pied petit autant qu'il leur est possible. Elles ont raison , c'est là leur dote & tout leur heritage.

Outre cet agrément singulier , elles ont soin d'empêcher que leurs yeux ne croissent & ne deviennent grands. Les jeunes filles instruites par leurs meres , se tiennent continuellement les paupières , afin d'avoir les yeux petits & longs , ce qui joint à un nez écrasé les rend beautez parfaites. Leurs cheveux sont fort noirs , & elles les tressent sur un bonnet de fil de fer , en y entrelaçant des fleurs & des poinçons d'or & d'argent. Lorsque l'âge commence à semer des rides sur leurs visages ,

elles croient les effacer par les fleurs dont elles couvrent leurs têtes , & l'on voit communement des têtes de printemps avec des visages d'hiver.

Elles sont vêtues modestement. Leurs robes sont assez semblables à celles des hommes , mais elles sont beaucoup plus larges , & la couleur en est plus vive. Elles ont trois tuniques qui se croisent : leurs juppes sont plissées & ouvertes aux deux côtez & par derrière. Elles ne portent point de bas : les bandages de leurs pieds montent à my-jambe , & un caleçon de taffetas blanc ou jaune en couvre le reste. Leurs souliers sont proportionnez à la petitesse de leurs pieds , & un enfant de huit mois auroit de la peine à les chauffer..

Elle sont le tein beau , les lèvres fort vermeilles , la bouche bien faite , les dents un peu noi-

res par l'usage continual du be-
thel. Le fard dont elles se servent
releve leur blancheur naturelle ,
& leur donne du coloris , mais il
gâte leur tein d'une telle maniere,
qu'une femme de trente ans est
ridée & dégoûtante.

Malgré la solitude éternelle
dans laquelle elles vivent , elles
aiment à plaire. La femme est
femme par tout , & nature ne sçau-
roit se démentir. Elles ont autant
de soin de leur parure & de leur
ajustement , que si elles devoient
paroître en public. Quand nous
allons chez nos Negocians soit
pour y manger , soit pour y par-
ler d'affaires , leurs femmes , que
la curiosité tourmente , font au-
tant d'efforts pour être vûes ,
qu'elles en font pour nous voir.
Quelle satisfaction pour elles ,
nous dit notre interprete , lors-
qu'à travers une porte grillée ,
elles peuvent faire paroître le

bout du pied , & nous en faire admirer le petit volume. Mais ce n'est pas par les pieds que les François se prennent , & ces bonnes Dames perdent leur étalage.

Il est rare , comme je le dirai dans la suite , qu'avant la cérémonie du mariage , le mari ait vu sa femme. Les questions qu'il fait faire par son entremetteur au pere de la fille , lui suffisent. On demande d'abord quelles sont les perfections de la fille , son âge , son nom , si elle a le pied long de deux pouces tout au plus , les cheveux longs , les yeux petits , les oreilles longues , larges , ouvertes & pendantes (car c'est là encore une perfection) si la fille a toutes ces qualitez , le marché est à moitié conclu .

Il y a des Chinois qui ne pouvant se résoudre à vivre dans la continence , se vendent eux-mêmes à des gens riches , afin de pou-

voir épouser une de leurs esclaves. Tous les enfans qui naissent de ce commerce sont esclaves du maître , mais ils peuvent recouvrer leur liberté , lorsque par leur travail ils ont amassé une somme suffisante pour se racheter eux & leurs enfans. Il y en a d'autres qui ayant assez d'argent pour acheter une femme , mais qui n'ayant pas un bien suffisant pour élever les enfans qui surviennent, se trouvent réduits à la nécessité de les vendre , & de les rendre esclaves , sur tout dans les temps de disette ; mais cet esclavage n'a rien de dur , & les Chinois sont des maîtres très-débonnaires. Il arrive quelquefois qu'un pere au lieu de vendre ses enfans , sur tout les filles,aime mieux les noyer au moment de leur naissance. Cette coutume regne principalement parmi le petit peuple , & il n'y a aucune loi positive qui s'y oppose.

L'opinion de la métampsicose y contribue beaucoup ; car s'imaginant que les âmes de leurs enfans animeront peut-être des corps plus heureux , ils ne craignent point de se montrer barbares par l'excès d'une compassion mal entendue.

Les femmes aussi bien que les hommes sont fort lascives : leur unique étude est de rechercher quelque raffinement dans les plaisirs de l'amour, pour avoir la préférence sur leurs rivales. Elles ont des livres où sont peintes des figures qui feroient rougir l'Are-tin. Ces livres ne font autre chose que plusieurs petites planches doubles attachées ensemble en forme de feuilles de livre , & longues d'un pied tout au plus sur la partie extérieure de ces feuilles , on voit des figures d'oiseaux , d'animaux , &c. Cette feuille ou planche qui est double , s'ouvre

ensuite , & en montre une autre , sur laquelle il y a tout ce qu'on peut voir de plus sale & de plus immodeste. On vend ces livres publiquement , & les Chinois ne connoissent ni scrupule , ni modestie sur cet article. Cependant les femmes ont plus de disposition que les hommes à embrasser le christianisme : la raison en est assez naturelle , car la loi qui défend la poligamie est aussi favorable aux femmes qu'elle l'est peu aux maris.

Si vous lisez cette lettre , Monsieur , à quelque Dame de vos amies , il me semble déjà l'entendre se récrier sur la jalousie des Chinois , & sur l'esclavage de leurs femmes ; les traitter de barbares , de cruels. Quoi , partager un mari avec une douzaine de rivales ! ne pouvoir prêter l'oreille à la fleurette ! être éternellement esclaves ? quelle cruauté ! Mais les

femmes Chinoises pensent autrement. Cette liberté qui fait le bonheur de nos Dames , est pour elles un bien indifferent , parce qu'elles ne le connoissent point. Les maux & les biens dépendent le plus souvent de notre imagination. Je suis bien persuadé que si elles avoient une fois goûté les charmes de la liberté , elles les préfereroient aux ennuis de la solitude ; mais comme elles n'ont aucune idée de cette liberté , & que tout ce qui les environne leur retrace l'image de la servitude , elles ne connoissent point les peines qui y sont attachées.

Il n'y a point de Pays au monde où les intrigues galantes soient moins communes. Je ne conseille pas à nos faiseurs de Romans d'en mettre la Scene à la Chine , s'ils veulent donner quelque vraysemblance à leurs fictions. C'est peut-être le seul Pays de la terre

où la jalouse des maris ait rendu les femmes sages. Les Loix du Royaume sont favorables aux maris, & rigoureuses envers ceux qui n'ayant point de femmes entre, prennent de séduire celles d'autrui. Delà vient que les jeunes gens contractent des habitudes, qu'ils ne quittent pas même lorsqu'ils sont mariés.

Les étrangers doivent se conduire avec prudence sur le chapitre des femmes. Celles mêmes à qui la bassesse de leur état ou leur âge décrepit permet d'aller par les ruës, ne sont pas moins dangereuses que les autres. Si un étranger les regarde avec trop de curiosité, il s'expose à des extrémitez funestes. Les Anglois, que le vin rend quelquefois entreprenans, en ont fait de tristes épreuves en plusieurs occasions. Les Chinois qui haïssent les Nations étrangères, & qui ne cherchent

qu'un pretexte pour les inquiéter, en embrassent l'occasion dès qu'elle se présente. Néanmoins comme la clef du coffre fort, & des cœurs est la même , l'argent facilite , ce que la loi entreprend vainement de rendre difficile.

J'avois dessein de vous parler dans cette Lettre de leurs mariages, mais cet article demande une Lettre toute entiere. Je suis, &c.



CHINE CHAMPS: CHINE CHAMPS CHINE

LETTRE DIXIEME.

A Emoüy le 6. Decembre 1716.

LES deux livres des Rits dont je vous ai déjà parlé, Monsieur, traitent fort au long des cérémonies du mariage, & je crois que quelqu'étendue que soit cette matière, un peu de détail ne vous déplaira pas.

Il faut observer premierement que les peres & les meres, ou à leur défaut les ayeux & les ayeulles, ou enfin les plus proches parens ont une autorité entièrement arbitraire sur leurs enfans lorsqu'il s'agit de les marier. J'entends par les plus proches parens ceux qui sont du côté paternel, car les parens du côté maternel n'ont de l'autorité qu'au défaut des premiers.

Tome II.

D.

Les enfans ne peuvent se soustraire à l'autorité paternelle que dans deux cas. Premierement s'ils se marient avec une Etrangere, par exemple avec une Mahometane ou avec une Juive, parce que la maniere de vivre des Etrangers étant fort differente de celle des Chinois ; il est juste , dit la loi, que celui qui contracte une pareille alliance , jouisse d'une entiere liberté. Secondement , si un jeune homme en voyageant se marie dans quelque Province éloignée, sans sçavoir les engagemens que ses parens peuvent avoir pris en son absence , son mariage est valide , & il n'est point obligé de se conformer aux premieres vûes de son pere. Mais si le mariage n'est pas consommé , & s'il n'y a encore que des promesses réciproques, il doit alors, sous peine de quatre-vingt coups de canne sur les fesses , rompre toute sorte d'engage-

ment , & recevoir la fem me que ses parens lui ont destiné.

Secondement , il faut remarquer que les mariages des Chinois different des nôtres , en ce que non-seulement la fille n'a aucune Dot , mais encore en ce que l'époux est obligé , pour ainsi dire , d'acheter la fille , & de donner à ses parens une somme d'argent dont on convient de part & d'autre. Ce sont des espèces d'arrhes , dont on paye une partie après que le contrat a été signé , & l'autre partie peu de temps avant la célébration du mariage. Outre ces arrhes , l'époux fait aux parents de l'épouse un présent d'étoffes de soye , de vin , de fruits , &c. comme je le dirai ci-après. Si les parens reçoivent les arrhes & les présens , le contrat est censé parfait , & il ne leur est plus permis de se dédire , à moins que l'une des deux parties ne meure.

Quoique l'épouse ne soit point dotée , néanmoins lorsque ses parens n'ont point d'enfans mâles , ils lui donnent par une liberalité singuliere des habits , & une espece de trousseau. Il arrive même quelquefois en pareil cas que le beaupere fait venir son gendre dans sa maison , & l'établit heritier d'une partie de ses biens ; Mais il ne peut se dispenser de constituer heritier de l'autre partie quelqu'un de sa famille & de son nom , pour vaquer aux sacrifices domestiques qu'on fait aux esprits des ayeux : & s'il meurt ayant que d'avoir fait ce choix , les loix obligent ses plus proches parens de s'assembler , & de proceder à l'élection d'un sujet capable de vaquer à cette pieuse occupation. On regarde ces sacrifices comme quelque chose de si essentiel , que celui qui se marie , ne peut aller habiter dans la mai-

son de son beau-pere , s'il est fils unique ; & en cas qu'il y aille , il n'y peut rester tout au plus que jusqu'à la mort de son pere.

Cette pieté envers les ames de leurs ayeux , a donné lieu aux adoptions. Ceux qui n'ont point d'enfans mâles adoptent très-souvent l'enfant d'un autre. Cette adoption se fait en deux manières : premierement , en constituant pour son heritier l'enfant d'un étranger; Secondement , en choisissant un de ses parens pour succéder à ses biens.

Dans le premier cas , ils payent une somme d'argent au pere de l'enfant qu'ils adoptent , & cet enfant ne reconnoît plus d'autre pere que le pere adoptif ; c'est-à-dire , qu'il en prend le nom , & qu'il en porte le deuil après sa mort S'il arrive ensuite que le pere adoptif le marie & qu'il ait des enfans , l'adoption subsiste tou-

jours, parce qu'elle a précédé le mariage, & l'enfant adopté a une portion des biens égale à celle des autres enfans.

Dans le second cas, un Chinois qui est privé de successeurs mâles peut adopter le fils aîné de son frere cadet, & ce frere cadet au contraire n'ayant point d'enfans peut adopter le second fils de son frere aîné , en cas que celui-cy ait deux enfans mâles. En un mot si dans une famille composée de trois freres il n'y en a qu'un , par exemple , qui ait trois enfans mâles , celui-cy n'en garde qu'un , & ses deux freres adoptent les deux autres. Ces enfans adoptez s'appellent *Kuofang* , ou bien *Goëy tin beu* , successeurs substituez.

Les Chinois reconnoissent deux fins principales dans le mariage , la premiere est celle de perpetuer les sacrifices dans le temple de leurs ayeux , la seconde est la

multiplication de l'espece ; mais je crois que tout comme chez nous ils ont une troisième fin qu'ils sous entendent.

Les Philosophes qui ont fait le recueil contenu dans le Livre des *Rits*, parlent de l'âge propre au mariage, & divisent tous les âges en general, en leur prescrivant à tous leurs emplois.

Les hommes, disent-ils, à l'âge de 10. ans ont le cerveau aussi foible que le corps, & ils ne peuvent tout au plus s'appliquer qu'aux premiers élemens des sciences.

Ceux de 20. ans n'ont point encore toute leur force : ils apprennent à peine les premiers rayons de la raison ; cependant comme ils commencent à devenir hommes, on doit leur donner le chapeau viril.

A 30. ans l'homme est vrayement homme, il est robuste, vigoureux,

On peut confier à un homme de 40. ans les Magistratures médiocres , & à un de 50. ans les emplois les plus difficiles & les plus étendus.

A 60. ans l'on vieillit , & il ne reste plus qu'une prudence sans vigueur , de sorte que ceux de cet âge ne doivent rien faire par eux-mêmes , mais prescrire seulement ce qu'ils veulent que l'on fasse.

Il convient à un septuaginaire , dont les forces du corps & de l'esprit sont désormais atténées & impuissantes , d'abandonner à ses enfans le soin des affaires domestiques.

L'âge décrepit est celui de 80. & de 90. ans. Les hommes de cet âge semblables aux enfans ne sont point sujets aux loix , & s'ils arrivent jusqu'à cent , ils ne doivent s'occuper que du soin d'entretenir le souffle de vie qui leur reste.

On voit par cette division d'âges que les Chinois croyoient autrefois que l'âge de 30. ans étoit l'âge propre aux exercices du mariage. Mais aujourd'huy la nature est moins tardive , & les loix cedent à l'usage & aux circonstances des tems. Il est permis aux jeunes gens de 16. & aux filles de 12. ans de consommer un mariage qui a été resolu quelquefois plusieurs années auparavant.

Rien n'est plus ordinaire parmi les Chinois que de convenir des articles d'un mariage , long tems avant que les parties soient en âge de les mettre en execution , ou même avant qu'elles soient nées. Deux amis , dont les femmes sont enceintes , se promettent très-serieusement & d'une manière solennelle d'unir par le mariage les enfans qui naîtront , s'ils sont de deux sexes differens ; & la solemnité de cette promesse con-

siste à déchirer sa tunique & à s'en donner reciprocement une partie.

Cependant ceux qui professent la morale Chinoise dans toute sa pureté ne cessent point d'exhorter les peuples à fuir ces sortes d'engagemens témeraires. Il arrive souvent , dit le Livre des Rits , que ces enfans sont ou d'un mauvais naturel , ou sujets à des maladies qui les rendent inhabiles au mariage. Un caprice de la fortune peut reduire l'une des familles à une extrême pauvreté. Un deuil imprévû pour la mort de leurs peres , ou de leurs meres , peut differer long tems la célébration des nôces , & empêcher même l'effet. En un mot ce Livre allegue plusieurs inconveniens qui résultent de cette coutume : mais on ne la peut détruire , & les gens les plus distingués la mettent tous les jours en pratique.

Rien n'est plus sage que les conseils qui sont répandus dans le Livre des Rits. Il exhorte les peres & les meres à être plus attentifs à la sympathie , qui est le nœud de toutes les unions, qu'aux richesses & à l'opulence de ceux qu'ils unissent par le mariage. Un homme sage , dit-il , peut amasser des richesses , un insensé ne scait que les dissiper. Si l'épouse que vous recherchez pour votre fils est d'une famille , ou plus riche , ou plus distinguée que la votre , elle sera aussi plus superbe , plus arrogante , plus indocile. Ces injustes parens , continue-t-il , qui sacrifient leurs filles à l'intérêt , sont des barbares qui les vendent comme des esclaves au plus cher encherisseur. Tous les mariages se font par des entremetteurs ou par des entremetteuses , tant du côté de l'homme , que du côté de la femme. Il n'y a point d'emploi plus délicat

& plus perilleux que celui-là, car s'ils commettent quelqu'irregularité dans leur négociation, ils sont punis severement. Outre l'entrepreneur, il y a un *Hoenchu*, c'est-à dire, une personne qui preside au mariage de part & d'autre, & c'est ordinairement le pere ou bien quelque proche parent des époux futurs. Ces *Hoenchu*, ou presidents sont aussi punis s'ils font quelque supercherie, ou quelque fraude notable, & le degré des peines qu'on leur fait souffrir est prescrit dans le Livre des Rits. Mais je supprime le détail & le genre de ces punitions. Il suffit que vous sachiez qu'en fait de mariage on ne commet point de friponneries impunément, & que les loix veulent de la bonne foi dans une affaire qui est la plus importante de la vie.

Dans toutes les familles, il y a un chef qu'ils doivent informer

de toutes les affaires de la famille , surtout des mariages & des alliances qu'ils ont dessiné de contrader. Les peres des époux jeûnent & font un sacrifice domestique aux esprits de leurs ayeux , pour leur donner part de ce qu'ils traitent icy-bas. Ils donnent aussi un grand repas à tous leurs parens & amis , & ils leur exposent le dessin qu'ils ont de marier tel ou tel de leurs enfans.

Il n'est permis à aucun Chinois d'avoir plus d'une femme legitime , & cette loi est presqu'aussi ancienne que leur Empire. Il y a cette difference entre la femme legitime & la concubine, que celle-là est la compagne du mari , qu'elle est la maîtresse des autres femmes , & que celle-cy est entièrement subordonnée à l'autre. Ils recherchent dans leurs mariages l'égalité d'âge & de conditions , mais quant aux concubines cha-

cun suit son caprice , & les achete
te selon ses facultez , tantôt bel-
les , tantôt laides . Tous les enfans
qui naissent des concubines re-
connoissent pour leur mere , la
femme legitime de leur pere . Ils
ne portent point le deuil de leur
mere naturelle , & c'est à cette
mere generale qu'ils prodiguent
les témoignages de leur tendres-
se , de leur respect & de leur obéis-
fance .

L'Empereur n'a qu'une femme
legitime qui s'appelle Reine , *Hew*
ou *Ty* , titres qui signifient qu'elle
partage avec son mari la Majesté
du Trhône . Outre la Reine , il a
plusieurs concubines ou femmes ,
qui sont divisées en six classes , en
comprenant la Reine pour fem-
me unique de la première . Il y en
a trois de la seconde classe , ap-
pellées *Fusin* ; neuf de la troisié-
me appellées *Pin* , vingt-sept de
la quatrième appellées *Xyfu* ; 18.

de la cinquième appellées *Y à chy*. Dans la sixième classe sont comprises toutes les concubines d'un rang plus inférieur, dont le nombre n'est pas limité.

Le nom de concubine n'a rien d'odieux dans ce Pays, à moins que par concubine, on entende les femmes prostituées, car en ce sens ce nom est injurieux. Il y a d'autres concubines qui tiennent le milieu entre les premières & les dernières. Ce sont des femmes, qui ayant commis quelque crime, ont été, pour ainsi dire, confisquées au profit du Prince, & exposées en vente. Elles sont esclaves & soumises à toutes les volontés de leurs maîtres. Les honnêtes gens, c'est-à-dire, ceux qui se piquent d'être bons maris n'achettent ces sortes de concubines qu'avec la permission de leur femme legitimate, & sous prétexte de la servir, quoique souvent ces

prétenduës servantes soient préférées à la maîtresse.

La poligamie en un sens est un cas pendable icy comme en Europe. On punit au moins de 90. coups de canne sur les fesses, celui qui pendant la vie de la femme legitime oseroit en épouser solemnellement une autre, & ce second mariage est déclaré nul. On châtie du même supplice celui qui élève une de ses concubines au rang de femme legitime , ou qui abaisse au rang de concubine sa femme legitime , & on le force à remettre les choses dans leur premier état.

Autrefois il n'étoit permis qu'aux Mandarins & aux personnes de 40. ans, qui n'avoient point d'enfans, de prendre une ou deux concubines. Le Livre des Rites prescrit même les punitions qu'on doit attacher à la transgression de cette loi. Un concubinaire ,

dit-il , ne sera point obligé de renvoyer sa concubine , mais il sera puni de son incontinence par cent coups de verges sur les épaules. Ces loix ne subsistent plus que dans le Livre , & chacun peut avoir impunément autant de concubines qu'il lui plaît.

La concubine est si dépendante & si inférieure à la femme legitimate, qu'elle n'ose pas même donner le nom de mari à celui qui en fait le personnage avec elle. Elle l'appelle *Kia chang*, c'est-à-dire , pere de famille. Ce n'est pas au reste qu'on ne pratique aussi quelques ceremonies de bien séance avec ses parens. On passe un écrit de part & d'autre : on leur donne une somme d'argent ; on promet de bien traiter & de bien cherir la fille , & on la reçoit avec quelque solemnité.

Vous voyez , Monsieur , par tout ce que je viens de vous dire

qu'une seule femme ne suffit pas aux Chinois ; en cela peu semblables à nous qui nous plaignons souvent & quelquefois avec raison d'en avoir trop d'une.

Il n'y a point de doute que lorsque les Chinois se marient, ils sont convaincus qu'ils se lient d'un lien indissoluble. On le voit clairement par les Loix écrites de cet Empire, qui décernent des châtimens severes contre les mariés qui, par un contrat illicite, prennent une femme pour un certain tems limité, ou qui ont l'ame assez basse pour prostituer, ou pour vendre secrètement leurs femmes, ou leurs concubines. Ces mêmes loix permettent néanmoins le divorce en certains cas, dont voicy les deux principaux.

Si entre le mari & la femme il y a une antipathie notable, ensorte qu'ils ne puissent vivre en paix & en concorde, il leur est permis de

se séparer , pourvû que les deux parties consentent au divorce.

Le second cas est l'adultere , crime qui , graces à leurs precautions , est fort rare & presqu'inouï. Une femme qui en est convaincuë , est repudiée sur le champ , sans qu'elle puisse se prévaloir des loix qui pourroient lui étre favorables dans des cas moins graves.

Il y a encore sept autres causes de divorce marquées par la loy , sans lesquelles un mari ne peut répudier sa femme , & s'expose , s'il l'entreprend , à recevoir 80. coups de canne , & à vivre avec sa femme malgré lui.

1^o. Si la femme est sterile , 2^o. Si elle se conduit d'une maniere peu modeste , quoique sans crime , 3^o. Si elle a contracté une habitude de désobéir aux ordres du beau-pere ou de la belle mere , 4^o. Si elle est babillarde & indis-

crete , 5^e. Si elle vole , ou détourne secrètement les biens de la maison , 6^e. Si elle est jalouse , c'est-à-dire , si sa jalousie la pousse à maltraiter les concubines de son mari , 7^e. Enfin si elle est attaquée de quelque maladie dégouttante , par ex. de la lepre , qui est un mal assez commun à la Chine : ce sont là des causes légitimes de divorce.

Mais il faut que tous ces cas soient accompagnés de circonstances aggravantes , & que la femme ait quelqu'un de ces défauts dans un degré éminent. En effet rien ne seroit plus facile que le divorce ; car où est la femme , & en quel Pays la trouve-t-on qui ne soit un peu babillarde , un peu coquette , un peu contredisante ?

Autres Loix. Si une femme s'enfuit contre la volonté & à l'insçû de son mari , on lui donne cent coups de verges , & le mari peut

la vendre à l'encan au plus offrant. Si elle se marie après s'être enfui, on l'étrangle. Si son mari la laisse & s'absente pendant trois ans sans donner de ses nouvelles, elle ne peut prendre aucun parti, sans avertir auparavant les Magistrats; & si par imprudence ou par malice elle obmet cette précaution, on lui donne 80. coups de verges, si elle abandonne la maison de son mari, & cent coups, si elle se remarie; au lieu que quand elle a représenté une requête aux Mandarins, & qu'elle leur a exposé la situation où elle se trouve, l'abandon de son mari, &c. elle peut obtenir la liberté de se marier, ou de se donner pour concubine à qui elle voudra.

Dans les cas dont je viens de parler, la concubine est punie de deux degrés moins sévèrement que la femme legitimate. Mais la concubine esclave est sujette au

même châtiment. Il faut encore remarquer que les complices , par exemple , celui qui épouse une femme dont le mary est absent , les entremetteurs de ce mariage , celui qui donne azile à la femme fugitive , &c. sont châtiez avec la même severité.

Quoiqu'il ne soit pas permis aux concubines d'abandonner leurs maris , il n'y a néanmoins aucune loi qui défende aux maris de répudier leurs concubines , ou qui les oblige à les reprendre quand ils les ont chassées. Si quelqu'un , dit la Loi , chasse sa femme legitimate sans cause , on le contraindra de la reprendre , & il recevra quatre-vingt coups de canne. La Loi ne dit rien de la concubine , & ce silence autorise les Chinois à n'avoir aucun égard aux causes legitimes de divorce dont j'ai parlé , lorsqu'ils veulent se défaire de leurs concubines.

Les Chinois peuvent convoler à de secondes nôces , & les femmes jouissent du même privilege. Les uns & les autres restent maîtres d'eux-mêmes quand la mort a brisé les liens qui les attachoient , & leurs parens ne sçauroient les contraindre ni à de secondes nôces, ni à rester dans l'état du veuvage, sans s'exposer à une punition rigoureuse. Au reste, il est glorieux parmi eux de fuir de seconds engagements, & on loue beaucoup la constance de certaines filles (à qui ils donnent le titre de *Lie niù*, filles de grande vertu) lesquelles pour ne pas survivre à ceux à qui on les a destinées , se donnent volontairement la mort, soit en s'étranglant, soit en prenant du poison : mais ces exemples sont peu communs.

Venons présentement , Monsieur , aux cas particuliers qui annulent le mariage , ou qui en empêchent la conclusion. Parmi les

empêchemens dirimans , l'on compte la sterilité, l'engagement anterieur, la tromperie, ou la superposition des personnes , la parenté , l'alliance , l'inégalité des conditions , la violence ou le rapt.

Il n'est point parlé de l'impuissance des hommes , & ils ne s'avoient se figurer qu'elle soit possible. Ils ne se sont point encore aviséz d'ériger un Tribunal auquel les femmes puissent citer les hommes à venir faire leurs preuves.

La sterilité est une espece de sacrilege , en ce que la femme stérile ne donne point aux ayeux de son mary de nouveaux sacrificateurs , & qu'elle les frustre d'un tribut sacré parmi cette nation. Ils ne s'embarrassent point de rechercher la cause phisique de la sterilité , ni s'ils en sont eux-mêmes la cause. Il suffit pour le divorce qu'une femme ne puisse concevoir ,

concevoir , & c'est assez pour empêcher la conclusion d'un mariage , que la fille soit soupçonnée d'avoir quelque défaut qui la rende inhabile à la generation.

Les engagemens anterieurs sont ces promesses qui se font entre les parens de deux familles , & qui consistent dans l'envoy & dans l'acceptation des presens , comme je le dirai cy après. Une fille promise en cette maniere ne peut s'engager , ni se marier avec un autre , parce que le mariage seroit déclaré nul , & que les contractans , les entremetteurs , &c. seroient severement punis.

La tromperie ou la supposition est le changement d'une personne pour une autre ; par exemple , si on donne une fille laide & défectueuse après en avoir fait voir une belle à l'entremetteur du mariage. Cette supposition annulle

Quiconque , dit la Loi , enlevera une femme ou une fille , & qui après lui avoir fait violence la prendra pour femme ou pour concubine , sera puni de mort , & la femme ou la fille sera rendue à ses parens. Celui qui use de la même violence en faveur de son fils , de son frere , de son neveu , &c. sera aussi puni de mort , & le mariage sera declaré nul. Si la femme ou la fille consent au rapt , le ravisseur & la femme seront separéz , & recevront cent coups de batons.

Quoiqu'il n'y ait à proprement parler d'autre noblesse parmi les Chinois que celle qui s'acquiert par l'industrie ou par les richesses , (car ici tout comme chez vous , quiconque est riche , est tout) il y a néanmoins des familles plus illustres les unes que les autres , soit

par les magistratures, soit par leur opulence. Un Mandarin ne contracte point d'alliance avec un homme du commun, à moins que ce ne soit en secondes nôces, car alors on n'a point d'égard au rang, & ils ne font aucune difficulté d'épouser solemnellement celles de leurs concubines qu'ils cherchent le plus.

Mais ce n'est point cette inequality d'états qui peut annuler un mariage : c'est celle qui se trouve entre une personne libre & une personne esclave. Voici à ce sujet quelques Paragraphes *si quis* de la Loi Chinoise écrite dans le Livre des Rits.

Celui qui donnera pour femme à son esclave la fille d'un homme libre, sera puni de quatre-vingt coups de baton, & le mariage sera nul. L'entremetteur & celui qui aura presidé aux nôces auront dix coups de moins.

Si un esclave épouse une fille libre, il recevra quatre-vingt coups de baton, & si son maître a traité cette fille en esclave, il aura aussi cent coups.

Un maître qui marie son esclave avec une fille libre, en faisant acroire aux parens, que le mari qu'il leur offre est son fils ou son parent, est puni de quatre-vingt-dix coups de baton. L'esclave est puni également s'il est complice de la tromperie de son maître.

Dans tous ces cas le mariage est nul, & la femme rentre dans tous ses droits ; les arrhes & les présens qu'elle a reçus lui restent. Il en est de même des filles esclaves qui épousent par fraude des hommes libres, & la Loi est égale pour l'un & l'autre sexe.

Voici un article qui concerne les Mandarins. Il y a deux Loix dans cet Empire qu'on ne peut assez admirer. La première est ed

AU TOUR DU MONDE. 101
ne pouvoir exercer aucune Ma-
gistrature dans la Ville & dans la
Province où l'on est né. Rien ne
peut dispenser de cette Loy, & il
n'y en a aucune qui soit plus con-
stamment & plus regulierement
observée. La seconde interdit
toute sorte d'alliance dans la Pro-
vince où l'on exerce quelqu'em-
ploi public.

Si un Mandarin de justice (car
les Mandarins de guerre ne sont
point sujets à ces deux Loix). Si
un Mandarin de justice se marie,
ou prend une concubine dans le
territoire où il est Magistrat, la
Loi, qui n'épargne personne, le
condamne à quatre-vingt coups
de bâton, & son mariage est nul.
S'il épouse la fille d'un plaideur
dont il doit juger le procez, on
augmente la punition de vingt
coups, & dans ces deux cas les
entremetteurs sont punis de la
même maniere : la femme retour-

ne chez ses parens , & les presens nuptiaux sont confisquez au profit du Prince comme dans tous les autres cas que j'ai rapporté.

Les Chinois ne peuvent se marier dans le tems qu'ils portent le deuil de leurs peres ou de leurs meres , &c. Comme il n'y a rien de plus recommandable parmi eux , que la pieté envers les parens , ils ont reglé la durée de chaque deuil selon les degrez de parenté , & ils l'observent avec une exactitude qu'ils poussent jusqu'au scrupule. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

Si un deuil imprévû survient , il rompt toute sorte d'engagement & de promesse , ensorte qu'un homme fiancé ne peut épouser la fille à laquelle ses parens l'ont solennellement promis , si la mort de son pere , de sa mere , ou de quelqu'autre proche parent arrive dans le terme qui a été limité

pour les nôces. C'est pourquoi lorsque le corps du défunt a été inhumé (ce qui ne se fait que quelques mois après son deceds) ses parens donnent à la fille une entiere liberté de se marier avec un autre par un écrit qu'ils lui envoient , & qui est écrit en ces termes :

N.fils de N. est en deuil pour « la mort de son pere,& il ne peut « plus accomplir la promesse de « mariage faite à N. c'est pour- « quoi ils lui donnent cette nou- « velle afin qu'elle soit libre de « ses obligations. «

Les parens de la fille reçoivent ce billet, mais ils ne se croyent pas pour cela dégagez entierement. Ils ne prennent point de nouveaux engagemens jusqu'à ce que le tems du deuil (qui dure trois ans pour la mort du pere) soit expiré. Alors ils écrivent à leur tour au jeune homme & l'invitent à re-

prendre ses premières chaînes. S'il ne prête point l'oreille à cette proposition, la fille reste libre & ses parents la donnent à un autre. Cette Loy oblige également les deux sexes.

Ce n'est pas seulement dans les tems du deuil que les mariages sont deffendus. La Loy en interdit encore la célébration, lorsque le pere ou la mere , ou quelque proche parent de l'une des parties contractantes est emprisonnée. Celui qui oseroit se marier dans ces tems d'affliction , seroit puni de la même maniere qu'on punit les enfans dénaturez & rebelles aux volontez de leurs peres. S'il prend seulement une concubine , on diminue le châtiment de deux degrez. Cependant comme cette Loy a paru un peu dure , on y a apporté quelque tempérament , & le mariage se peut faire , pourvû que le parent prison-

nier donne son consentement par écrit. Mais en ce cas on ne peut faire de festin nuptial , & on doit supprimer généralement tous les témoignages d'allegrerie usitez dans ces occasions.

La Loy interdit encore le mariage entre les personnes d'une même famille & d'un même nom, ne fussent-elles parentes qu'au centième degré. Cette Loy est très-ancienne , & l'Empereur *Fohy* en est le premier instituteur. Dans l'enfance du monde , dit le Livre des *Rits* , les hommes peu différents des bêtes reconnoissoient seulement leurs meres. Ils avoient quelque espece d'amour les uns pour les autres , mais cet amour dépendoit du caprice , & n'avoit ni regles ni loix. Peu instruits des devoirs de la vie humaine , ils ne suivoient que leur penchant naturel. Pour remedier aux desordres qui étoient une sui-

te de cette ignorance , & afin que ceux qui étoient formez du même sang apprisent à se connoître , Fohy donna un nom particulier à chaque famille , & deffendit les mariages entre les personnes du même nom. Il établit encore deux autres Loix , la premiere de se servir d'un entremetteur d'une part & d'une autre pour traiter des mariages , afin que les époux ne pûssent se voir , & que le desir feul de multiplier , plutôt que la sensualité , les portât à s'unir. Par la seconde Loy il ordonna que l'époux offriroit à l'épouse des peaux de bêtes sauvages ; coûume à laquelle on a substitué celle de presenter des étoffes de soye.

Ainsi le droit Chinois déclare nuls les mariages contractez entre deux personnes du même nom , c'est-à-dire , de la même famille , & châtie severement les transgresseurs de cette Loy. Il

faut donc pour qu'un mariage soit valide , qu'il n'y ait non seulement aucun degré de parenté , mais encore aucun degré d'alliance. Deux freres, par exemple, ne peuvent épouser deux sœurs. Un homme veuf qui a un fils ne le peut donner pour mari à la fille d'une veuve qu'il épouse. Comme il n'y a point de Loy plus étendue que celle-là , & qu'un long détail me meneroit trop loin , je crois que ce que je viens de rapporter suffit à l'intelligence des autres cas d'alliance & de parenté. Je passe aux ceremonies principales du mariage.

Lorsque deux familles sont convenuës d'un mariage par le moyen de leurs entremetteurs ; & que le contrat est signé , on commence les ceremonies pratiquées dans ces occasions , & qui se reduisent à six chefs.

La premiere s'appelle *Nachay*,
E vj

convenir du mariage. La seconde
Yuén mìng, consiste à demander
le nom de la fille, le jour & le mois
de sa naissance.

La troisième, *Nachiè*, c'est-à-
dire, consulter les devins sur le
mariage futur, & en porter l'heu-
reux augure aux parens de la fille.

La quatrième, *Naching*, consi-
ste à offrir des étoffes de soye &
d'autres presens, comme des ga-
ges de l'intention qu'on a d'effec-
tuer le mariage.

La cinquième, *Chingky*, pro-
poser le jour des nôces. La sixié-
me est la perfection des autres ce-
remonies, & elle consiste à aller
au devant de l'épouse & à la con-
duire dans sa maison.

Il faut remarquer que ces six
ceremonies ne se pratiquent qu'
entre les familles considerables,
& que les gens du commun ne
peuvent pas observer tant de for-
malitez. De plus comme elles

sont fort longues , qu'elles pourroient déconcerter la patience d'un époux un peu empressé , s'il étoit obligé de les observer toutes , chacune dans leur tems , on confond ordinairement les cinq premières , & on les joint ensemble. C'est dans cet ordre que j'en vais parler. Si je suis un peu diffus, ce ne sera pas tout à-fait ma faute.

On commence par donner part du mariage qu'on médite au chef de la famille , & on prépare les présents qu'on doit faire aux parents de l'épouse. On envoyoit autrefois à l'épouse même un canard (oyseau qui selon les Chinois est le symbole de la fidélité conjugale) mais aujourd'hui on lui envoie plus communément des étoffes de soye , des toiles de cotton, un pourceau, une chevre, du vin , des fruits , &c. & la médiocrité est surtout recommandée dans ces occasions.

Le pere de l'époux écrit ensuite au pere de la fille , en ces termes (je me fers de noms communs pour me rendre plus intelligible)
» Titius à Sempronius. J'ay reçû
» avec beaucoup de respect les
» marques de votre affection.
» Vous ne dédaignez point un
» homme inferieur à vous en ri-
» chesses & en merite, & j'apprens
» avec bien de la reconnoissance
» que vous avez agréé les propo-
» sitions que je vous ai fait faire
» par mon entremetteur N. & que
» vous avez promis votre fille à
» mon fils. Maintenant pour ob-
» server les coutumes instituées
» par nos ayeux , je vous envoie
» les presens ordinaires par un dé-
» puté, afin de convenir avec vous
» des conditions du mariage , &
» pour sçavoir le nom de votre fil-
» le. Je vous prie d'informer ce
» même député de quelle famille
» elle est , du mois & du jour de la

AU TOUR DU MONDE. III
naissance , afin que je consulte « le sort sur l'heureux succès de « ces nôces. J'estime infiniment « votre amitié , & je vous en de- « mande la continuation.» Il met « la datte & son nom au bas du ca- « hier , car comme je vous l'ai déjà « dit , ils n'ecrivent point sur des « feuilles volantes.

Il faut remarquer pour l'intel-
ligence de cette lettre , que com-
me les hommes ont plusieurs
noms , les femmes en ont aussi
deux , outre celui de leur famille ,
le petit nom *Siaëming* ou *Yuming* ,
nom de lait, que les peres leur don-
nent dans leur bas âge , de la mê-
me maniere que j'ay dit , qu'ils le
donnoient aux enfans mâles ; l'autre
qu'on leur impose , lorsqu'elles
sont parvenuës à l'adolescence ,
& dont on les nomme jusqu'à ce
qu'elles soient mariées. C'est pro-
prement de ce dernier nom & de
celui de la famille de la mère que

le pere de l'époux veut être informé : car il cornoît déjà le nom de la famille paternelle; d'ailleurs c'est une rubrique , & il faut absolument que la fille paroisse être inconnue à l'époux auquel on la destine.

Après toutes ces formalitez ils donnent avis le jour suivant à leurs ayeux deffunts du mariage qu'ils ont dessein de conclure. Ils ornent le Temple domestique avec autant de magnificence qu'il leur est possible. Les hommes & les femmes s'y assemblent , ceux-là à la main gauche, qui est la place d'honneur , celles cy à la droite. Après avoir lavé leurs mains , ils découvrent les tablettes , sur lesquelles sont écrits les noms de leurs ayeux & de leurs ayeulles jusqu'à la quatrième generation , & ils évoquent leurs esprits. Le chef de la famille prend des parfums qui sont sur une table dressée

sée en forme d'autel, & flechissant les genoux il les jette dans une urne pleine de charbons enflamez. Il boit ensuite un peu de vin avec un chalumeau en forme de libation , & il offre une coupe pleine de cette liqueur aux ames de ses ayeux.

Toute l'assemblée se prosterne pour saluer ces ames , qu'ils supposent voltiger autour des ces tablettes. Le chef de la famille lit alors un discours écrit dans un cahier en lettre d'or , par lequel il les instruit du mariage qui a été concerté.

L'an N. de l'Empereur N. le " mois de N. tel jour. Titius vo- " tre petit fils voulant vous té- " moigner sa veneration & sa pie- " té, vous fait sçavoir que son fils , " par exemple, *Caius*n'ayant point " de femme , & étant en âge d'en " prendre une , délibere avec ses " parens sur son mariage futur "

» avec la fille de Sempronius, &c.
» Nous vous regrettions tous infi-
» niment & nous vous offrons ces
» vins & ces parfums , afin que
» vous soyez informez de ce qui se
» passe dans votre famille. « Il
brûle ensuite le cahier, & l'assem-
blée prend congé des ayeux en
remettant le voile sur leurs ta-
blettes.

On envoie le même jour un dé-
puté de la famille , qui porte au
pere de l'épouse la lettre , & les
presens dont j'ai fait mention. Ce
député que l'entremetteur & plu-
sieurs domestiques accompa-
gnent , est reçû à la porte de la
maison de l'épouse avec toutes
les formalitez qui s'observent
dans les visites les plus solemnel-
les. Le pere de l'épouse , après
avoir reçû des mains du député la
lettre & les presens , le prie d'at-
tendre un moment pour la ré-
ponse. Il porte la lettre dans le

Temple domestique de ses ayeux, où toute sa famille est déjà assemblée, & il y fait les mêmes cérémonies qui ont été pratiquées dans le Temple domestique de l'autre famille. Lorsqu'il est de retour, il fait des excuses au député, & celui-cy répond selon le style usité (car dans ces occasions le nombre des paroles & des reverences est réglé) il lui donne ensuite plusieurs corbeilles pleines de viandes & de fruits, pour la famille de son gendre futur, & ils se séparent avec les complimens ordinaires.

La réponse est conçue en ces termes: » Sempronius à Titus. J'ai reçu avec respect les marques de la bonté que vous avez pour moi. Le choix que vous daignez faire de ma fille pour votre fils me fait connaître que vous estimatez ma pauvre & froide famille plus qu'elle ne mérite. » Ma fille est grossière & sans es-

„ prit, & je n'ai pas eu le talent de
„ la bien élever. Cependant je me
„ fais gloire de vous obéir dans
„ cette occasion. Vous trouverez
„ écrit dans un cahier séparé le
„ nom de ma fille & celui de sa
„ mere , le jour & le mois de sa
„ naissance. Je vous remercie de
„ l'amitié que vous me témoignez
„ & je vous prie de vous souvenir
„ toujours de moi.

Ce style , comme vous voyez ,
est un peu laconique. Dans le ca-
hier séparé il y a „ le nom du pere
„ de la fille est Sempronius. Celui
„ de sa mere est , par ex. Livie &
„ leur fille s'appelle Julie, laquel-
„ le est née en telle année tel
„ mois , tel jour , à telle heure.

Le pere de l'époux reçoit le dé-
puté , & la réponse qu'il rapporte
avec les mêmes formalitez , par-
ce qu'alors le député estcensé en-
voyé de la part du pere de l'épou-
se. Cette premiere ceremonie est

un engagement reciproque , qui approche de nos fiançailles. On attache les cheveux de l'épouse autour de son col , & on lui met un colier qui marque la perte de sa liberté. Venons aux autres cérémonies.

La famille de l'époux envoie à certain jour marqué aux parens de l'épouse des étoffes de soye & d'autres présens pour les engager à hâter la conclusion. Le nombre des pieces d'étoffes est limité ; on ne peut en envoyer plus de dix & moins de deux : elles sont de différentes couleurs , mais on observe de n'y rien mêler de blanc , parce que cette couleur est celle du deuil. On y joint un présent d'aiguilles , de brasselets , de pincions d'or ou d'argent , &c.

Le même jour les parens de l'époux annoncent par un écrit , qu'ils ont consulté le sort , & qu'ils ont eu un augure favorable ; en

même tems ils fixent un jour pour la celebration des nôces , dont ils sont convenus de part & d'autre quelques jours auparavant. Ils choisissent ce jour dans un kalendrier qui marque les jours heureux ou malheureux , de même que nos Almanachs de Milan annoncent la pluye & le beau tems. Ils envoyent ensuite au pere de la fille un nouveau cahier , ou lettre écrite en ces termes.

“ Titius à Sempronius son alié. J'ai reçû avec beaucoup de respect votre resolution touchant le mariage de votre fille avec mon fils. J'ai consulté le sort , & j'ai eu un augure favorable qui me répond du succès de cette union. Mais maintenant selon l'usage de nos ancêtres , je vous envoie une personne de confiance , qui vous porte les presents ordinaires , comme des gages du desir que

j'ai de conclure promptement ce mariage. J'ai aussi choisi un jour heureux pour la célébration des noces ; à scavoir , le tel jour du mois de N. J'attens vos ordres , & je vous salue.

Avant que d'envoyer cette lettre , on la porte dans le Temple Domestique des Ayeux , de la même maniere que je l'ai dit cy-dessus ; & le chef de la famaille leur donne part de ce qui se passe en ces termes : » Caïus votre petit fils , fils de Titius étant venu de son mariage avec Julie fille de Sempronius , vous annoncé qu'il a consulté le sort , &c. C'est pourquoi il vous offre les présents qu'il lui a destinez , & vous fait scavoir qu'un tel jour a été proposé & élû pour la célébration de son mariage.

Le Député accompagné de l'Entremetteur & des domestiques , qui portent ces seconds pre-

sents , va à la maison de l'épouse ; où il est reçû avec les ceremones ordinaires : cette seconde visite étant en tout semblable à la première. Le chef de cette famille porte aussi la lettre & les presents dans le Temple des Ayeux , & leur donne part de ce qui a été résolu.

Le Député revient avec la réponse , dont voicy les termes.
„ Sempronius à Titius son allié.
„ J'ai reçû votre dernière résolu-
„ tion. Vous voulez que les nôces
„ se fassent : je suis seulement fâ-
„ ché de ce que ma fille a si peu
„ de mérite , & de ce qu'elle n'a
„ pas eu une belle éducation. Je
„ crains qu'elle ne soit bonne à
„ rien. Cependant puisque l'augu-
„ re est favorable , je n'ose vous
„ contredire. J'accepte votre
„ beau présent , puisque vous me
„ le commandez. Je vous salue &
„ je confens au jour marqué pour
les

AU TOUR DU MONDE. 121
les nôces. J'aurai soin de préparer tout ce qu'il faudra. »

Le Député porte la réponse aux parens de l'époux ; on observe les mêmes cérémonies que j'ai déjà marqué , tant envers lui qu'envers les Ayeux , à qui ils communiquent la réponse du pere de l'épouse.

Quelques longues que soient les cérémonies que je viens de rapporter , elles ne sont pas néanmoins comparables à celles qui suivent. Je tâche d'abreger mon recit autant qu'il m'est possible ; mais je m'apperçois que je suis malgré moi plus diffus que je ne voudrois. Un peu de patience encore , Monsieur , & je finis cet article.

Pendant les trois nuits qui précèdent le jour destiné aux nôces , on illumine tout l'intérieur de la maison de l'épouse , moins en signe de réjouissance que de tristes-

se , comme pour marquer qu'il n'est pas permis à ses parens de dormir dans le tems qu'ils sont sur le point de la perdre. L'on s'abstient aussi de toute sorte de musique dans la maison de l'époux , & la tristesse y regne plû-tôt que la joye. Ils prétendent que le mariage du fils est comme une image de la mort du pere , en ce que le fils semble en quelque manière lui succeder par avance. Ses amis ne le congratulent point , & si quelqu'un dans cette occasion lui envoie un présent , c'est , lui écrit-il , pour regaler le nouvel hôte qu'il a fait venir dans sa maison. Il ne fait mention ni de la femme ni des nôces.

Le jour destiné pour la celebrazione du mariage , l'époux s'habille le plus magnifiquement qu'il lui est possible , & tandis que ses parens sont assemblez dans le Temple domestique des Ayeux , aus-

quels ils donnent avis de ce qu'ils vont faire , il se met à genoux sur les degrez du Temple , & se prosternant la face contre terre, il ne se releve que lorsque le sacrifice est achevé.

Après cette cérémonie on prépare deux tables , l'une vers l'Orient pour le pere de l'époux,l'autre vers l'Occident pour l'époux lui-même. J'ignore la raison mystérieuse de cette disposition. Le maître des cérémonies , qui est ordinairement un des parens , invite ensuite le pere à prendre sa place;&sitôt qu'il est assis,l'époux s'approche du siége qui lui est préparé. Le maître des cérémonies lui présente alors une coupe pleine de vin , &l'ayant reçue à genoux , il répand un peu de vin sur la terre en forme de libation , & fait , avant que de boire , quatre genuflexions devant son pere. Il s'avance ensuite vers la table

de son pere , & reçoit ses ordres à genoux : » Allez , mon fils , lui dit » le pere , allez chercher votre » épouse : amenez dans cette mai- » son une compagne fidele , qui » puisse vaquer avec vous au soin » des affaires domestiques . Com- » portez - vous en toutes choses » avec sagesse & avec prudence . « Le fils se prosternant quatre fois devant son pere , lui répond qu'il obéira Il sort incontinent après , & entre dans une chaise qu'on tient prête à la porte de la mai- son . Plusieurs domestiques mar- chent devant lui avec des lanter- nes (usage qu'on a conservé , par- ce qu'anciennement tous les ma- riages se faisoient de nuit) & lors- qu'il est arrivé à la maison de l'é- pouse , il s'arrête à la porte de la seconde cour , & attend que son beau pere le vienne introduire .

On observe à peu près les mê- mes formalitez dans la maison de

l'épouse , tant à l'égard des esprits des ancêtres , qu'à l'égard de l'épouse. Son pere & sa mere sont assis l'un à la partie Orientale , l'autre à la partie Occidentale de la Cour ou du Portique interieur , & ses parens font un cercle tout autour. L'épouse , que sa mere a paré elle-même de ses plus riches habits , est debout sur les degrez du Portique , & accompagnée de de sa nourrice , qui est comme sa paranimphe dans cette occasion , & d'une autre femme qui fait l'office de maîtresse des cérémonies. Elle s'approche de son pere & de sa mere , & les salue l'un & l'autre quatre fois. Elle salue également tous ses parens , & leur dit le dernier adieu. La maîtresse des cérémonies lui présente une coupe de vin qu'elle reçoit à genoux , elle fait la libation , & boit le vin de la même maniere que je l'ai dit cy-dessus. Elle se met ensuite à

genoux devant la table de son pere , lequel l'exhorte à se conduire avec beaucoup de prudence & de sagesse , & à obeir de jour & de nuit aux ordres de son beau-pere & de sa belle-mere. Sa paranimphe la conduit ensuite hors la porte de la Cour , & sa mere lui met une guirlande sur la tête , d'où pend un grand voile qui lui couvre tout le visage . » Ayez bon courage , ma fille , lui dit-elle , soyez toujours soumise à votre époux , & observez avec soin les usages que les femmes doivent pratiquer dans l'interieur de leur maison , &c. » Les concubines de son pere , les femmes de ses freres & de ses oncles , & ses sœurs l'accompagnent jusqu'à la porte de la premiere Cour , & lui recommandent de se souvenir des bons conseils qu'elle a reçus.

Il faut remarquer que si l'épouse est fille d'une concubine , c'est

toujours la femme legitime de son pere qui fait le personnage de mere dans cette cérémonie. Sa mere naturelle n'a d'autre rang que celui de maîtresse des cérémonies , ou de paranimphe tout au plus.

Cependant le pere de l'épouse va recevoir l'époux selon l'usage ordinaire , avec cette difference , que le gendre donne la main au beau-pere. Lorsqu'ils sont arrivéz au milieu de la seconde Cour , l'époux se met à genoux & offre un Canard sauvage, que les domestiques du beau pere portent à l'épouse comme un nouveau gage de son amour.

Enfin les époux se rencontrent pour la premiere fois : néanmoins un long voile dérobe encore aux yeux de l'époux les beautez ou la laideur de l'épouse. Ils se saluent l'un & l'autre , & adorent à genoux le Ciel , la terre & les esprits

qui y président. La paranimphe conduit ensuite l'épouse à la chaise , ou au palaquin qui lui est préparé , & qui est couvert de taffetas couleur de rose. L'époux lui donne la main , & il entre lui-même dans une autre chaise , ou bien montant à cheval , il marche entouré d'une troupe de domestiques, qui, outre les lanternes dont j'ai parlé, portent tout ce qui sert à un ménage , lits , tables , chaises , &c.

Lorsque l'époux est arrivé à la porte de sa maison , il descend de cheval, ou sort de sa chaise , & invite son épouse à y entrer. Il marche devant elle (car dans toutes les occasions les Chinois veulent faire sentir leur superiorité sur les femmes.) Ils entrent dans la Cour interieure , où le repas nuptial est préparé. Alors l'épouse leve son voile & salue son mari , qui d'un regard curieux & avide l'examine depuis les pieds jusqu'à la tête.





Elle attend en tremblant le résultat de cet examen, & cherche à lire dans ses yeux s'il lui est favorable ou contraire. L'époux la salue à son tour, & l'un & l'autre lave ses mains, l'époux à la partie Septentrionale, & l'Epouse à la partie Meridionale du portique, cérémonie que je crois que l'usage plutôt qu'aucun mystère caché a établi. Avant que de se mettre à table, l'épouse fait quatre genuflexions devant son mari, lequel en fait à son tour deux devant elle. Ils se mettent à table tête à tête, mais avant que de boire & de manger ils répandent un peu de vin à terre en forme de libation, & ils mettent à part des viandes pour les offrir aux esprits, coutume qui se pratique dans tous les repas de cérémonie.

Après avoir un peu mangé & gardé un profond silence, l'époux se leve, invite son épouse à

boire , & se remet incontinent à table. L'épouse pratique aussi-tôt à son égard la même cérémonie , & en même tems on apporte deux tasses pleines de vin. Ils en boivent une partie & mêlent ce qui en reste dans une seule tasse , ils le partagent dans deux verres , & achèvent de boire.

Cependant le pere de l'époux donne un grand repas à ses amis & à ses parens dans un appartement voisin ; la mere de l'épouse en donne un autre dans le même tems à ses parentes & aux femmes des amis de son mari. Mais ce qui me paroît le plus extraordinaire ; est que le premier jour des nôces la nouvelle mariée ne voit ni son beau pere ni sa belle-mere. Le soir arrive enfin , la nuit se passe , &c.

Le lendemain la nouvelle mariée vêtue de ses habits nuptiaux , accompagnée de son mari & de la paranimphe , qui porte deux pie-

ces d'étoffes de soye , se rend dans la seconde Cour de la maison , où le beau-pere & la belle-mere assis chacun à une table particulière , attendent sa visite : les deux époux les saluent en faisant quatre genuflexions devant eux , & incontinent après le mari se retire dans une chambre voisine ; l'épouse met sur les deux tables les étoffes de soye qu'elle a apporté , & s'incline profondément en priant son beau-pere & sa belle-mere d'agrémenter son présent. Elle se met ensuite à table avec sa belle-mere. Les uns & les autres font les libations ordinaires , mais on ne sert aucun mets sur la table ; ce n'est qu'une pure cérémonie , par laquelle la belle-mere reçoit sa bru comme sa commensale.

Après cette visite elle va saluer tous les parens & les parentes de son mari , & fait quatre genuflexions devant eux : mais elle ne

leur rend visite qu'après qu'elle a été introduite dans le Temple domestique des Ayeux de la manière que je vais le dire cy-après : encore arrive-t'il le plus souvent que l'époux invite tous ses parens le troisième jour de ses nôces à venir recevoir les hommages & les complimens de son épouse.

Le même jour les parens de la mariée envoyent des viandes , du ris & des fruits à leurs nouveaux alliez. L'épouse fait tous les honneurs de ce repas , sert sa belle-mere à table , & mange ses restes , pour montrer qu'elle n'est point traitée en étrangere , mais en fille de la maison , l'usage ne souffrant pas qu'on offre des restes aux domestiques même de ceux qu'on invite.

Je passe sous silence plusieurs autres cérémonies de cette nature , dans lesquelles on observe presque toujours les mêmes for-

AU TOUR DU MONDE. 133
malitez que je n'ai peut-être que déjà trop répétées.

Le troisième jour l'épouse est introduite dans le Temple domestique des Ayeux, où l'on fait le sacrifice ordinaire & où on les instruit de la visite que la nouvelle mariée leur rend. Pendant le sacrifice, les époux se prosternent sur les degrés du Temple, & ne se relevent que lorsqu'on a tiré le voile sur les tablettes, où les noms des Ayeux sont écrits. Cette cérémonie est le complément & la perfection des autres.

Le quatrième jour l'époux rend visite à son beau-père & à sa belle-mère ; les choses se passent à peu près selon la forme que je viens de rapporter, soit dans le repas, soit dans les autres cérémonies.

Tel est le mariage des Chinois. Je vous ai dis, Monsieur, que les gens d'une condition médiocre ne praticoient pas toutes ces

formalitez à la lettre , néanmoins ils en observent toujours une grande partie , sur tout celles qui sont essentielles .

Que pensez-vous maintenant , Monsieur , des Chinois . Trouvez-vous quelque chose de barbare dans leurs coutumes , quelque chose qui répugne à l'humanité ? non sans doute . Mais ce sont des Chinois , & parce que la mer les separe de nous par plusieurs milliers de lieues , nous les regardons en Europe comme des peuples sauvages , sans politesse , sans moeurs . Quant à moi , je suis guéri de mes préjugez , & je m'applaudis en secret de m'être détrompé .

Avant que j'eusse perdu mon clocher de vûe , les François estoient mes heros , & je regardois toutes les nations de l'Europe comme barbares , quand je les comparois aveceux . Mon amour

proper y trouvoit son compte ,
& comme François je croiois par-
ticiper à la superiorité que j'attri-
buois à ma nation.

Lorsque j'entrepris de parcour-
rir le nouveau monde , toujours
prévenu de la même chimére ,
je crus qu'il n'y avoit d'hommes
veritablement hommes que les
Europeans , & que les Indiens Oc-
cidentaux n'en étoient tout au
plus que des ébauches . J'étois
accouûtumé dès l'enfance à les
entendre nommer barbares . Qui
n'eût crû comme moi qu'ils l'é-
toient . Les premiers Indiens que
je vis me parurent des hommes ,
& même des hommes plus ro-
bustes , plus endurcis que nous au
travail ? Je fus , je vous l'avoue ,
dans la même surprise que font
quelquefois certaines Dames de
Paris lorsqu'elles voient une Pro-
vinciale pour la premiere fois . Eh
bon Dieu , s'écrient elles , c'est

une femme comme nous ! Je sortis peu à peu de mon erreur , & je connus que si la nature est mère pour nous , elle n'est point une marâtre injuste pour le reste des peuples qu'elle produit.

Les Chinois (car c'est sur tout ce peuple que je voudrois pouvoir justifier auprès de vous.) Les Chinois nous paroissent barbares , & nous leur donnons communement ce nom. Cependant il n'y a gueres de peuple dont les loix soient plus belles , & les maximes plus conformes à la raison. Je conviens que plusieurs d'entr'eux s'en tiennent à la speculation ; qu'il y a même quelques Loix qui paroissent bizarres , mais c'est beaucoup pour eux , à mon avis , que d'en avoir établi plusieurs qui sont fondées sur le droit naturel. D'ailleurs que lestle peuple qui ne viole quelquefois ses loix , ou qui par un abus confirmé par l'usage ne leur donne de fausses interpretations.

Leurs coutumes , direz-vous , sont différentes des nôtres ? très-différentes, j'en conviens , surtout la longueur & la multitude de leurs cérémonies paroissent tout-à-fait insupportables à notre vivacité. Mais les coutumes naissent du caprice des hommes. Elevez dans un genre de vie , nous faisons consister notre bonheur & notre devoir à le suivre. Voilà les principes de nos préjugés. Croiez-vous que les autres nations en soient exemptes ? Chacun raisonne sur ce qu'il a appris , & sur ce qu'il a toujours vu pratiquer , & trouve étrange tout ce qui n'est pas conforme à ses usages.

Quelle étrange musique , me disoit un jour notre Interprete Chinois : quelle horrible musique que la musique des Europeans : surpris de ce discours: quoys , dis-je en moi-même , ces gens osent trouver notre musique mauvaise ?

ces gens , dont la musique est un charivari inventé plutôt pour écorcher les oreilles , que pour les réjouir ? Cette reflexion me fit chercher la cause de cette bizarrerie , & je n'en trouvai point de plus vraisemblable que l'habitude & l'éducation. Les Chinois élèvez dès leur bas âge à entendre un certain son , y accoutumement insensiblement leurs oreilles. Tout ce qui n'a point la même harmonie leur semble ridicule. Il se passe en nous la même chose , & la raison qui fait que les Chinois trouvent notre musique mauvaise , est la même qui nous fait trouver la musique Chinoise détestable.

Il en est ainsi de toutes les coutumes ; c'est le caprice qui leur donne l'être. Elles sont indifférentes en elles-mêmes , sitôt qu'elles ne sont point opposées à la Loix naturelle.

Voyez , dit M. de Fontenelle , " combien la face de la nature est " changée d'ici à la Chine : d'autres visages , d'autres figures , " d'autres mœurs , & presque d'autres principes de raisonnement . " Je suis perfuadé que cet habile Auteur n'a jamais prétendu conclure que les Chinois fussent barbares ou sauvages . En effet , cette difference dont il parle ne le suppose pas , car quoique leur esprit ne ressemble point à celui des Europeans , il ne laisse pas d'être esprit : il n'y a qu'à décider si l'esprit françois doit être la règle générale de tous les esprits de l'univers . Le goût & la délicatesse dans la maniere de penser , de raisonner & de vivre , sont arbitraires , à mon avis , & dépendent le plus souvent des préjugez & des coutumes , qui sont l'objet de nos raisonnemens . Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas selon son

usage. L'idée du bon , du parfait , du raisonnable, (je laisse toujours à part ce qui regarde la Religion) ne dépend-elle pas encore des idées générales du pays où nous sommes nez ? Là est toujours le bon goût , la vraye délicatesse , &c.

Demandez à un Chinois pour quoi son habit ressemble à un sac , il vous demandera à son tour pourquoi le votre est si étroit & si court ? D'où vient cette inconstancce qui vous fait changer de mode chaque année ? A quoi sert ce luxe , cet or , cet argent que vous prodiguez sur vos habits ? Un Chinois rit quand il voit un François parler la tête nuë à ses supérieurs ; le François trouvera mauvais que le Chinois lui parle le bonnet en tête . Ce bonnet garni de crin ou de soye rouge vous fera rire ? Il rit à son tour de voir une tête parée des cheveux d'au-

trui. Le salut à la maniere Fran-
çaise est une piroüette ou quelque
chose de semblable ; le Chinois
salue avec gravité & avec mode-
stie ; lequel a raison ? Si quelqu'un
de ces Chinois que nos Mission-
naires amenent en France , écri-
voit en son Pays tout ce qu'il voit
en Europe ; en bonne foi , Mon-
sieur , quel portrait feroit-il de
nos coutumes ?

Dites - moi maintenant si le
Français a quelque droit d'assu-
jettir le reste de l'univers à ses ma-
nieres , & de traiter de barbares
ceux qui n'imitent pas ces coutu-
mes ? Quelle conséquence tirera
ce Chinois , qui est un animal rai-
sonnable , & qui raisonnera sur
des principes aussi généraux ? Par-
lons sans prévention . Le François
n'est-il point lui - même un peu
barbare aux yeux des Chinois ?
Ayide de nouveautez , il invente
chaque jour de nouvelles modes :

il blâme le goût de toutes les Nations , & voudroit les assujettir au sien : la vie simple & unie de ses Ancêtres lui paroît grossière , & il traite leur moderation de rusticité. Voicy le portrait que fait Montagne des François de son temps : je ne change rien aux termes.

» J'excuserois , dit - il , volontiers en notre peuple de n'avoir autre patron & règle de perfection que ses propres mœurs & usances : car c'est un commun vice , non du vulgaire seulement , mais quasi de tous les hommes d'avoir leur visée , & leur arrest sur le train auquel ils sont nez .
» Je suis content quand il verra Fabricius ou Lælius ; qu'il leur trouve la contenance & le Port barbare , puisqu'ils ne sont vêtus ni façonnez à notre mode.
» Mais je me plains de sa particulière indiscretion , de se laisser

Si fort piper & aveugler à l'auto-
rité de l'usage présent, qu'il soit «
capable de changer d'opinion «
& d'avoir tous les mois , s'il plaît «
à la coutume , & qu'il juge si di- «
versement de soi-même. Quand «
il portoit le busc de son pour- «
point entre les mammelles , il «
maintenoit par vives raisons «
qu'il étoit en son vrai lieu. Quel- «
ques années après le voilà avalé «
jusques entre les cuisses , il se «
mocque de son autre usage , le «
trouve inepte & insuportable. «
La façon de se vêtir présente , «
lui fait incontinent condamner «
l'ancienne , d'une resolution si «
grande & d'un consentement si «
universel , que vous diriez que «
c'est quelque espece de manie «
qui lui tourneboule ainsi son «
entendement. Parce que notre «
changement est si subit & si «
prompt en cela, que l'invention «
de tous les Tailleurs du monde «

„ ne sauroit fournir assez de nou-
„ veautez , il est force que bien
„ souvent les formes méprisées
„ reviennent en crédit , que cel-
„ les-là même tombent en mépris
„ tantôt après , & qu'un même
„ jugement prenne en l'espace de
„ 15. ou 20. ans non diverses opi-
„ nions seulement , mais contrai-
„ res , d'une inconstance & d'une
„ légéreté incroyable.

Les Chinois plus constans mil-
le fois n'innovent rien. Religieux
observateurs des Coutumes de
leurs Peres, ils en ont aujourd'hui
le génie , la maniere de vivre , les
mêmes Loix ; tout se soutient ,
rien ne se dément. Qui voit une
Province de cet Empire , peut
porter un jugement certain de
toutes les autres , en ce qui regar-
de le penchant & les mœurs.
Concluons ; notre amour propre
nous rend injustes , mais cet a-
mour propre si naturel à tous les
peuples

peuples , ne peut-il pas séduire la raison des Chinois , comme il séduit la nôtre ?

Vous me direz peut-être , Monsieur , que les Arts & les Sciences fleurissent moins en Asie qu'à la Chine. Parmi nous , direz-vous , on s'applique aux sciences avec succès , nous scavons le grand art de la guerre , &c. Je conviens de tout avec vous ; aussi ne prétens-je pas donner aux Chinois la supériorité sur les Européans ; je voudrois seulement , s'il m'étoit possible , combattre l'idée générale , dont nous sommes prévenus à leur désavantage.

L'Europe est florissante , il est vrai , elle est le centre des arts & des sciences. On y excelle surtout dans l'art militaire , qui est presque inconnu aux peuples de l'Asie. Les Nations de l'Europe toujours en guerre les unes avec les autres , apprennent à leurs dé-

pense ce grand art d'assieger & de
deffendre les Villes , de donner
des combats , & de remporter de
fameuses victoires. L'ambition
d'un Prince reveille celle de ses
voisins , ou leur fait craindre ses
projets. On s'arme , on combat ,
& on apprend quelquefois par sa
défaite à mieux profiter d'une oc-
casion favorable ; on met ses fau-
tes à profit , & la déroute est sou-
vent une Ecole où l'on apprend à
vaincre.

Les Chinois ont leurs arts &
leurs sciences conformes à leurs
usages , à leur génie & au climat ,
sous lequel ils sont nez , & sans
approfondir s'ils sont véritable-
ment , comme ils le prétendent ,
les inventeurs des Arts que nous
estimons tant en Europe , ils suffit
de dire qu'ils en possèdent plu-
sieurs semblables aux nôtres.

Ils ignorent l'art de la guerre
Et qu'avons - nous affaire de cet

art , diront-ils , si toujours élevez dans l'amour de la paix , nous fuyons avec soin tout ce qui peut la troubler & interrompre la douce tranquillité dont nous jouissons? Nous faisons gloire d'ignorer cet art barbare , qui arme l'homme contre l'homme ; un art qui détruit les Villes , renverse les Monarchies , qui porte par tout la désolation & la mort , un art enfin que le Créateur ne vous a donné que comme un fleau dont il vous châtie.

On reproche aux Chinois qu'ils sont voleurs & de mauvaise foy , mais ce reproche ne regarde que la populace & les gens d'une certaine sphère , qui semblables à nos Cabaretiers cherchent à tromper les Etrangers , précisément parce qu'ils sont Etrangers. On dit communement en France que les Normands sont parjures , les Bretons adonnez au vin , les

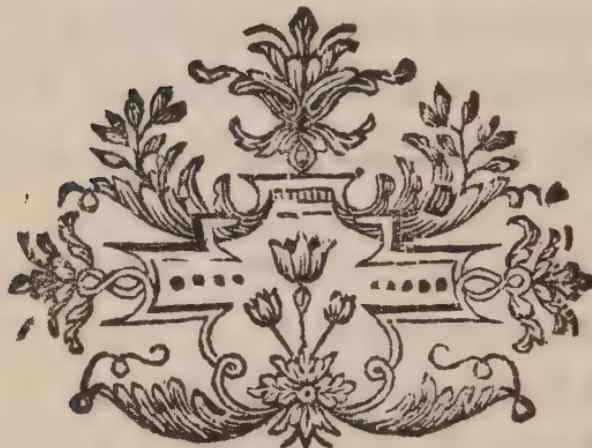
Gascons fanfarons , les Cham-
penois imbécilles , &c. S'ensuit-il
que le Royaume de France n'est
peuplé que de parjures , d'yvrog-
nes , &c.

La difference de religion , ou
plûtôt cette monstrueuse idolâ-
trie dans laquelle les Chinois
sont plongez les rend barbares ,
direz-vous , par rapport à nous.
Je ne veux point , Monsieur , trop
raisonner sur cet article. Plai-
gnons-les d'être privez des lu-
mieres que la grace nous donne :
mais n'y auroit il point un excès
de vanité à croire qu'ils sont bar-
bares , parce qu'ils n'ont pas cette
foy que nous avons. Cette foi est
une grace , un don que nous ne
meritions pas plus que ces peu-
ples. Ce n'est pas tant le deffaut
de raisonnement qui les en prive ,
qu'un aveuglement funeste qui
les empêche de croire des miste-
res qui sont au-dessus de la raison ,

Au reste , Monsieur , ce n'est point un paralelle des François & des Chinois que je prétens faire. Ce sont deux ou trois reflexions qui me sont survenues , je ne sçai comment , en vous écrivant. J'estime les Chinois , mais cette estime ne m'aveugle pas jusqu'à leur attribuer la supériorité sur nous. Vous connoîtrez dans la suite combien je les crois inferieurs , non seulement aux François , mais encore aux autres Nations policiées de l'Europe. J'ai voulu seulement vous empêcher de les confondre avec les autres Asiatiques , & de les traiter de barbares.

Cette digression , direz-vous , étoit assez inutile , & après m'avoir fatigué par la lecture de vos longues & ennuyeuses cérémonies Chinoises , vous auriez dû vous en tenir là & finir votre Lettre. Il est vrai , Monsieur , mais

songez qu'il faut faire quelque chose, sur tout lorsqu'on ne sait que faire. L'oisiveté où je me trouve dans ma solitude de Colomou, me cause un ennuy dont il faut que vous vous ressentiez à votre tour. Je n'ai pas encore épuisé la matière : Il me reste encore bien des choses à vous dire ; mais ce sera pour une autre fois. Je suis, &c.





LETTRE ONZIEME.

A Emoüy le 17. de Decembre 1716.

RIEN n'est plus beau que de voyager, Monsieur, rien de plus ennuyeux que de rester trop long tems en voyage. Ma solitude de Colomfou, toute agreable qu'elle est, commence à m'ennuyer, & je médite mon retour à Emouy où mes affaires me rappellent. Je soupire sans cesse pour un autre rivage ; soit ennuy, soit caprice, il me semble depuis deux mois que ce Pays ne m'a plû dans le commencement de mon séjour que parce qu'il s'appelloit la Chine.

Je vais vous entretenir encore de ce qui concerne ce Pays, des Arts & des Sciences des Chinois, de leur Religion, & de leurs su-

G iij

On ne peut nier que les Chinois ne soient très-adroits , soit dans les ouvrages qu'ils inventent , soit dans ceux qu'ils imitent. Cependant il faut avouer qu'ils n'ont pû encore atteindre le degré de perfection , auquel nous sommes parvenus , & qu'on trouve toujours quelque chose à désirer dans leurs plus beaux ouvrages. » En vérité , dit M. de Fontenelle , je crois toujors de plus en plus qu'il y a un certain génie qui n'a pas encore été hors de notre Europe , ou du moins qui ne s'en est pas beau- coup éloigné. » Il en est de leurs sciences comme de leurs arts , elles participent un peu de la nature du climat. » Il est sûr , dit encore M. de Fontenelle , dont les ouvrages charment ici mes ennuis , il est sûr que par l'enchaînement & la dépendance

réiproque qui est entre toutes « les parties du monde materiel , « les differences de climat qui se « font sentir dans les plantes doi- « vent s'étendre jusqu'aux cer- « veaux , & y faire quelqu'effet . » Ce grand homme me permettra d'adopter son sentiment.

Quoique les Chinois ayent une passion extraordinaire pour tous les ouvrages de peinture , & que leurs Temples en soient ornez , on ne peut rien voir néanmoins de plus borné & de moins regulier . Ils ne sçavent point ménager les ombres d'un tableau , ni mêler ou adoucir les couleurs . Leurs meilleures pieces sont des paysages lavez à l'encre de la Chine , dont tout le merite consiste dans le dessein .

Ils ne sont pas plus heureux dans la sculpture , & ils n'y observent ni ordre , ni proportions . J'ai vu dans leurs Temples des Colos-

ses dont toutes les parties irrégulières formoient un monstre au lieu d'une divinité. Quelques mauvais Peintres qu'ils soient, je n'ai pû m'empêcher d'admirer la vitesse avec laquelle ils manient le pinceau. Un Ouvrier peindra aisément une douzaine d'Eventails ou plus dans un jour. Quand on veut avoir quelque chose de régulier & d'aprochant de nos usages, on dirige le Peintre & on lui fait observer quelqu'ordre, & quelque simétrie dans ses desseins. Tels sont les desseins des ouvrages en broderie qu'on leur fait executer avec le pinceau avant qu'ils les executent avec l'aiguille. Ils brodent mieux qu'aucun peuple du monde: il n'en faut pas juger seulement par les ouvrages qu'on apporte en Europe; les meilleurs restent dans le Pays, & les Europeans feroient peu de profits, s'ils en faisoient emplette;

parce qu'ils sont extraordinaire-
ment chers. Rien n'est plus mer-
veilleux dans ce genre que la ma-
niere dont ils assortissent les soyes
de diverses couleurs , en brodant
un oyseau, une fleur, un papillon,
&c. Ils réussissent mal à dessiner ,
& à broder des figures humaines ,
car lorsqu'ils l'entreprennent ,
loin de se flatter , ils se represen-
tent beaucoup plus laids & plus
désagreables qu'ils ne sont.

J'ai toujoutrs oui dire en Euro-
pe que le hazard ou l'industrie
avoit fait découvrir aux Chi-
nois l'art de faire de la poudre à
Canon , & celui de l'Imprimerie ,
long-tems avant que nous en eus-
sions connoissance. Ceux qui veu-
lent donner une idée avantageu-
se du génie de ces peuples , ne
manquent pas de citer ces inven-
tions. Cependant il faut avouer
que nous avons porté ces deux
arts à un tel degré de perfection

que nous sommes en état d'en donner des leçons aux Chinois mêmes. Ce sont nos Missionnaires qui dirigent à Pekin la fonte de leurs Canons, & qui donnent à leur poudre le degré de force & d'activité qui lui manque.

Leur Imprimerie étoit autrefois si bornée, qu'ils étoient obligez d'imprimer avec des planches gravées, & ce n'est que depuis le commerce qu'ils ont eu avec les Europeans, qu'ils ont appris à imprimer avec des caractères séparez. D'ailleurs le papier de la Chine est si mince & si délié qu'on ne peut y imprimer que d'un seul côté : il se déchire aisément, & il n'a ni la solidité, ni la durée du nôtre.

La jaloufie est le premier Architecte des Chinois. Il semble qu'ils ne bâtissent que pour dérober leurs femmes à la vuë du Public. Ils font d'abord un mur car-

ré , & ils construisent une maison de bois , laquelle est dans cet espace carré comme dans un étui. Ces Edifices n'ont ni régularité , ni agrément , soit au dedans , soit au dehors. Ils ne cherchent point à bâtir pour la posterité , & ils ne peuvent comprendre comment un homme , dont la vie est si courte , a la manie de se fabriquer des Palais aussi durables que s'il étoit immortel.

Quelques hauts que soient leurs Edifices , ils sont le plus souvent sans fondemens. Ils ne creusent point la terre , & ils entassent seulement de grosses pierres qui servent de base à tout l'Edifice : delà vient que leurs Temples & les murs de leurs Villes soutiennent à peine la durée d'un siecle.

Ils ne connoissent aucun des ordres d'Architecture qui sont en usage parmi nous: J'ai observé pourtant quedans les façades des

Temples , il y a quelques ornemens d'un goût particulier , & que les corniches & les cordons , au lieu d'être unis , sont chargez de figures en relief d'animaux, de fleurs , &c.

On peut dire en general que les maisons Chinoises n'ont aucune magnificence. Elles n'ont qu'un étage , & les Chinois désaprouvent fort notre architecture , à cause de l'incommodeité qu'il y a à monter & à descendre. L'appartement des femmes est dans l'endroit le plus reculé. C'est une prison désagréable & obscure que l'habitude , l'idée d'un honneur chimérique , & la triste nécessité d'obéir à leurs maris leur fait trouver supportable.

Les Medecins Chinois connoissent assez imparfaitement la vertu des simples , & par un entêtement que je crois commun à tous les peuples qui recherchent

avec avidité les choses qui viennent de loin, ils estiment beaucoup les remèdes composez que nous leur apportons quelquefois, en quoi il nous est aussi aisément de les tromper qu'à eux de nous en faire croire sur les drogues qu'ils nous vendent.

La maladie qui regne le plus généralement parmi ces peuples ressemble à celle que les Espagnols des Indes appellent *Consumption*. Ce mal attaque d'abord les yeux qui deviennent chassieux & qui se dessèchent ensuite peu à peu & par degrés. Ceux qui ont plusieurs femmes y sont fort sujets. Cette infirmité, disent les Médecins, ne peut cesser qu'en faisant cesser sa cause : mais les Chinois, à qui la continence est insupportable, trouvent le remède pire que le mal. Cependant ceux qui prennent cette résolution recouvrent aisément la santé. On

leur ordonne les frictions , les bains chauds, & l'usage de la fameuse racine de *Ginsen* , que je crois être la Mandragore des anciens. Cette racine merveilleuse a plusieurs qualitez admirables ; elle rétablit l'estomac , réjouit le cœur , dégage le cerveau , & répare les forces de quelque maniere , & à quelque exercice qu'on les ait perduës.

La médecine Chinoise n'admet point ces longues & fatiguantes consultations , pendant lesquelles le malade part souvent sans attendre qu'on ait défini sa maladie. Lorsqu'ils visitent un malade , ils lui tatent le poux pendant une heure avec une attention merveilleuse. Tout le monde est en silence : ils ordonnent le remede , & tâchent ensuite de définir la maladie. Les simples , les frictions , les bains sont leurs remedes ordinaires. Ils désaprouvent la sai-

gnée , prétendant que la nature ne donne à l'homme que la portion de sang qui lui est nécessaire , & que sa masse se purge & se purifie par la transpiration & par l'agitation continuelle causée par la circulation.

Il n'y a point d'Académie publique de Médecine , & un Maçon peut impunément s'ériger en Médecin , sans craindre la haine ou le ressentiment de ceux qui s'attachent à la même profession : de là vient que les Medecins sont peu considerez , & qu'on ne les estime qu'à proportion du besoin qu'on a de leur secours.

La petite verole se communique d'une maniere particulière. Lorsqu'ils éprouvent que l'air est temperé , que le tems des pluyes ne regne point , & que cette maladie ne peut être par consequent dangereuse , ils se servent d'une poudre qui n'est autre chose qu'a-

ne pellicule qu'ils tirent du visage d'une personne attaquée de cette maladie , & qu'ils soufflent dans les narines de ceux à qui ils veulent la communiquer. La fievre survient peu de tems après , le venin fort & le mal se guérit sans aucun accident.

Il n'y a aucune langue qui soit plus pauvre en expressions. Ces peuples ont plus de soixante mille caractères , & cependant ils ne peuvent exprimer tout ce qu'on exprime dans les langues de l'Europe. Ils sont souvent obligez de se servir de l'écriture pour se faire entendre. Chaque mot , comme je vous l'ai dit dans mes Lettres précédentes , a son caractère particulier , ou son hieroglyphe. Imaginez-vous , Monsieur , quelle confusion il y auroit dans notre langue , si quelqu'un entreprenoit de marquer par un caractère special chaque mot , chaque

nom , chaque tems des verbes ; & outre les termes ordinaires, ceux des Arts & des Sciences qui nous sont familières , & dont nous avons des Dictionnaires entiers , c'est-à-dire , les termes de la peinture , de l'Architecture , de la Géométrie , de la Médecine , de l'Agriculture , de la Philosophie , &c. Quel embarras ne seroit-ce point pour nous , s'il nous falloit étudier tous ces caractères séparez ? Telle est la langue Chinoise.

Le son des caractères Chinois ne varie que très-rarement, quoique la figure en soit différente , & qu'ils ne signifient pas la même chose. Cette langue est pleine d'équivoques , & il est presqu'impossible d'écrire ce qu'on entend prononcer à un autre , & de comprendre le sens d'un livre dont quelqu'un fera la lecture, si on n'a le même livre devant les yeux

pour reconnoître les équivoques que l'oreille seule ne peut distinguer. Il arrive même quelquefois qu'on n'entendra pas le discours d'un homme qui parlera avec toute l'exactitude imaginable, de sorte qu'il est souvent obligé, non seulement de repeter ce qu'il a dit, mais encore de l'écrire.

Chaque Province a pour ainsi dire son langage ou jargon particulier. Celui de *Fokien* est le plus obscur & le moins intelligible de tous. Lorsque les peuples de ces différentes Provinces sont obligés de commercer ensemble, ils ont beaucoup de peine à se faire entendre, mais cet embarras cesse dès qu'ils écrivent, leurs caractères étant toujours les mêmes, non seulement dans tout l'Empire, mais encore chez les Japonnois, les Cochinchinois, & les autres peuples voisins.

Il y a des personnes (& j'étois

autrefois de ce nombre) qui croient que cette multiplicité de caractères est une preuve de la richesse de la langue Chinoise ; mais un peu de reflexion m'a fait connoître qu'elle est plutôt une marque de sa sterilité. En effet ces soixante , ou soixante-dix mille caractères dont elle est composée, ne seroient point à comparer à la multiplicité des caractères dont la langue latine seroit composée , si on en réduissoit tous les termes à un hieroglyphe particulier. Notre langue même , qui est beaucoup plus bornée que la latine , auroit dans ce sens un grand avantage sur la Langue Chinoise. Ajoutez à cela que les Europeans , tant anciens que modernes , expriment avec 24. lettres , quelques-uns avec 26. tout au plus , toutes les modifications de leur langue naturelle , au lieu que les Chinois , avec ce nombre de ca-

raëteres , ne peuvent pas même fixer leur prononciation , ni le sens des termes de leur langue. Nos Missionnaires ont été si convaincus de la nécessité d'un Alphabet pour pouvoir leur expliquer les misteres de notre Religion , & les principes de notre Philosophie , (qui étant inconnus aux Chinois , n'étoient exprimez dans leur langue par aucun caractere) qu'ils ont été obligez d'en composer un , ou de convenir du moins de certains termes avec eux.

Un Chinois , qui parvient à la connoissance de tous ces caractères , a la réputation de Sçavant , & il n'acquiert cette science que par un travail assidu , & par une étude continue. Vous avez vu , Monsieur , dans mes Lettres précédentes quel est le fruit de cette étude , & les dignitez ausquelles on élève ceux qui y réussissent le mieux .

Ceux qui veulent soutenir la réputation des Antiquitez Chinoises , prétendent que ces peuples ont eu une connoissance bien plus parfaite des arts , qu'ils ne l'ont aujourd'hui , mais que la grande application qu'ils sont obligez d'apporter à l'étude de leurs caracteres , qui n'étoient point autrefois si multipliez , les empêche de cultiyer les Arts qui , dans des siecles plus reculez , faisoient leurs délices.

Quoiqu'il en soit , il me semble qu'ils ne s'attachent qu'aux Sciences & aux Arts qui peuvent leur apporter quelque utilité. Le peuple s'applique à l'Agriculture & au commerce ; les Docteurs à l'étude des Loix. Peu curieux de ce qui se passe au dehors , ils examinent uniquement ce qui se passe au dedans de leur Empire. Les révolutions qui arrivent dans les autres Etats excitent peu leur cu-

riosité , & une connoissance exacte de l'Histoire & des Annales de leur Pays leur suffit. Aussi fiers de leurs Loix & de leurs Coutumes que soigneux de les cacher aux Etrangers , pour lesquels ils n'ont que du mépris.

Les Chinois ont la réputation d'être Astronomes , Géometres & Mathématiciens , mais je ne sçai s'ils la méritent. J'ai seulement oui dire qu'avant que leur Académie des Mathématiques fut dirigée par nos Missionnaires , les Mandarins qui en étoient les Présidens , & qui avoient le soin de dresser le Kalendrier , y réussissoient si mal , que quelque répugnance qu'ils eussent à céder à des étrangers , il fallut enfin qu'ils leur commissent le soin de les guider dans ce travail. Les plus senséz sentirent peu à peu leurs erreurs & le ridicule de leur prévention , & profiterent des lumières

&

& des leçons des Europeans. Ils perfectionnerent un peu leurs opérations astronomiques , & les autres sciences dont ils n'avoient auparavant qu'une idée fort superficielle.

La Philosophie Chinoise ne mérite point non plus, à mon avis, tous les éloges que certains Auteurs lui donnent. Elle n'a rien d'extraordinaire , & que des peuples moins policez que les Chinois n'eussent pu facilement imaginer. Leurs principes , surtout ceux de morale , qui enseignent le respect & la pieté qu'on doit à ses parens , & qui renferment le precepte de ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit ; ces principes , disje , sont gravez dans le cœur de tous les hommes , & il n'y a point de nation , quelque barbare qu'elle soit , qui n'en ait une notion distincte.

Les Chinois n'ont aucune idée claire d'un Souverain Estre , & aucun terme ou caractère pour le signifier. Voilà déjà un mauvais préjugé pour leur Metaphisique. Je vous avoüe que j'aurois eu quelque peine à croire qu'une Nation si civilisée n'eût pas eu au moins une notion imparfaite d'une Divinité , si je n'avois lû dans l'Histoire de la Chine , composée par le R. P. Martin Martini , Je-suite , la confirmation de ce que plusieurs Missionnaires m'avoient dit à ce sujet. Voicy ses termes : *De summo , ac primo rerum Autore mirum apud omnes silentium , quippe in tam copiosâ lingua , ne nomen quidem Deus habet. Sæpe tamen utuntur voce Xangti , quâ summum Cœli , terræque gubernatorem indigitant.* J'expliquerai plus bas ce qu'ils entendent par le terme de *Xangti*.

La transmigration des ames , système qui a été apporté des In-

des dans cet Empire , & mille autres rêveries semblables , font assez connoître que leur Métaphysique n'a aucun principe solide.

Leur Phisique est aussi imparfaite , & sans entrer dans le détail , rien n'est plus absurde que d'admettre , comme ils font , cinq elemens ; le bois , le métal , l'eau , la terre & le feu , dont ils prétendent que l'Univers , les hommes , les bêtes , les plantes , & les corps mixtes sont composez .

La traduction des Ouvrages de morale de Confucius que le P. Couplet a donné au Public ne prévient pas les Lecteurs en faveur de sa Philosophie . Le détail des absurditez qui y sont répandus me meneroient trop loin : je vous renvoie au Livre même . On ne peut nier que Confucius n'ait été un grand homme , si on le compare aux Chinois qui étoient ses contemporains , gens qui n'a-

voient d'autre guide que la nature ; mais le paralelle ne lui sera plus avantageux , si on le veut comparer avec le moindre des Philosophes grecs ou latins. Je crois sur la foi de quelques-uns de nos Missionnaires qu'il fût doué de toutes les vertus morales dont il fait l'éloge dans ses Ouvrages ; mais un panégirique outré paroît quelquefois suspect. Voicy ce qu'on m'a dit de ce Philosophe.

Confucius aussi fameux dans les Ecoles Chinoises qu'Aristote dans celles de nos Philosophes Scolastiques , vint au monde environ 500. ans avant la Naissance de Jesus-Christ. Ses Peres étoient de la Province de *Xangtung* , & sa gloire rejaillit sur toute sa famille. Sa sagesse prévint l'âge , & on admirait dans son enfance une prudence & un raisonnement parfait. Il fuyoit la compagnie de ceux de son âge , & il offroit au

Ciel (*Xangti*) les mets destinez pour sa nourriture. A l'âge de 15. ans il fit un Recueil de toutes les vertus morales que les Auteurs de son tems avoient enseigné , & il commençoit par pratiquer ces vertus ayant que d'en donner des leçons aux autres. Lorsqu'il eût atteint l'âge de 20.ans, il se maria, & il composa ce grand nombre d'ouvrages qui l'ont rendu immortel dans cet Empire.

Sa morale se réduit a cinq articles principaux. Elle traite, 1°. de la pieté des enfans envers leurs peres ; 2°. des devoirs de la femme envers le mari ; 3°. de la fidelité des peuples envers le Prince que le ciel leur a donné ; 4°. des devoirs de l'amitié , & de la nécessité de la société entre les hommes. 5°. de la subordination qui doit être entre les freres.

La pureté de sa doctrine lui acquit un grand nombre de disci-

ples. Ses livres devinrent le fondement de la Religion des Sçavans, & personne n'est encore aujourd'hui élevé aux dignitez & aux grands emplois qu'à proportion de l'intelligence qu'ils ont acquis dans les Livres de ce Docteur.

Les peuples de Xantung suivirent quelque-tems ses maximes & ses loix ; mais leurs voisins jaloux de la gloire & de la tranquillité dont ils jouissoient, résolurent de la troubler, & n'osant pas y employer la force, ils eurent recours à l'artifice. Ils envoyèrent au Roi de Xangtung plusieurs jeunes esclaves d'une beauté singuliere. L'amour & la mollesse accompagnèrent ce présent fatal, interrompirent les affaires publiques, & firent oublier les Loix. Les Grands & le peuple toujours trop fideles imitateurs des vices de son Prince, s'abandonnerent à leurs

passions, & la morale de Confucius ne pût résister aux charmes de la beauté.

Ce Philosophe ne pouvant corriger les désordres de sa patrie, ni en être le témoin, prit la fuite. Il parcourut plusieurs Pays où la nécessité lui fit quelquefois sentir que pour être Philosophe on ne cessait pas d'être homme. Les peuples, loin de recevoir ses loix, ne le pouvoient souffrir lui-même ; l'austérité de ses mœurs les rebutoit. Cependant tant de disgraces ne le détournerent jamais de l'étude ; toujours patient, toujours laborieux, il attira beaucoup de disciples qui éternisèrent son nom & sa doctrine. Loin d'avoir l'orgueil si ordinaire à ces Philosophes Stoïques que la Grèce vante tant, il ne pouvoit souffrir qu'on lui donnât le nom de Sage, & il disoit que ceux-là seulement le méritoient qui pratiquoient toutes

Tel est à peu près l'éloge que quelques-uns font de Confucius : mais tous nos Missionnaires ne tombent pas d'accord des mêmes faits , & il y en a qui le considèrent comme un athée livré à mille superstitions , & comme l'Auteur des pernicieux systèmes reçus dans tout cet Empire. Au reste on peut dire ce qu'on veut d'un Philosophe connu seulement depuis 200. ans , & mort il y a plus de 2000. ans. Qui est-ce qui voudra s'amuser à faire la critique de son panégirique ?

Il mourut âgé de 74. ans. Une prédiction de ce Philosophe plongea plus que jamais les Chinois dans l'idolatrie. Il prédit en mourant que dans les siècles à venir il naîtroit un homme dans l'Occident qui seroit la sagesse même , & qui devoit enseigner aux peu-

plies le chemin de la perfection. Un Empereur de la Chine ayant lû cette prédiction dans les Livres de Confucius , environ 65. ans après l'Incarnation de N. S. (tems auquel on prétend que S. Thomas préchoit la foi dans les Indes) envoya vers l'Occident des Ambassadeurs pour y chercher la véritable Loi , & cet homme divin prédit par Confucius. Ces Ambassadeurs rebutez par les difficultez qu'ils trouverent dans leur voyage , s'arrêtèrent dans l'Indostan (Pays situé entre l'Indus & le Gange , Fleuves renommmez en Asie) où ils trouvèrent une Idole fort respectée , dont le culte étoit alors répandu par toute l'Inde. Ils apporterent à la Chine cette Idole avec sa doctrine pernicieuse. De - là naquit l'Idolatrie & la Religion des Bonses. De - là vinrent ces superstitions étranges que la Coutume

& les préjugez , plutôt qu'un système suivi , autorisent dans cet Empire.

Il y a trois Sectes principales à la Chine , & chacun est libre d'embrasser celle qui lui plaît le plus , & même d'en faire un mélange bizarre. La Secte des Lettrez étant devenue la plus célèbre , quoiqu'elle soit moins étendue , j'en parlerai d'abord.

Leur doctrine fit de grands progrès sous le Règne de l'Empereur *Yumlò* l'an 1400. Ce Prince ayant choisi 42. Docteurs ou Interprètes , il leur ordonna de faire un corps de Doctrine tiré des anciens Livres , surtout des Ouvrages de Confucius. Ils ne conviennent pas toujours des mêmes principes , cependant ils ont un système commun de Morale , dont voici quelques points principaux.

Ils admettent une justice distributive qui récompense la vertu ,

& qui punit le crime: mais ils croient en même tems que les hommes en ressentent les effets pendant cette vie, ou du moins qu'ils sont après leur mort punis ou recompensez dans la personne de leurs enfans. Ils n'ont aucune idée de l'immortalité de l'ame, & ils croient ou qu'elle meurt avec le corps, ou qu'elle s'anéantit peu de tems après. Je vous avoüe que je ne scaurois concilier cette opinion avec le culte qu'ils rendent aux ames de leurs ancêtres : car s'ils font persuader que ces ames sont mortelles , comment peuvent-ils s'imaginer qu'elles viennent se reposer sur les Tablettes qu'ils mettent sur l'autel érigé en leur honneur ? D'ailleurs l'opinion de la Metempsicose que quelques-uns d'entr'eux embrassent, ne détruit-elle pas encore les deux systèmes précédens ? Tout est contradictoire dans leurs opinions,

Hvj

Je remarque en passant que Pitagore , le premier Auteur du système de la Metempsicose croioit qu'il y avoit un enfer , où les ames souillées de crime étoient tourmentées. Il oia allier deux choses si contradictoires , ce qui prouve bien l'absurdité de toutes les opinions qui tendent à nier l'immortalité de l'ame.

Les Lettrez Chinois supposent encore que la nature est une Divinité ou un premier principe très-parfait , sans commencement & sans fin , la source & l'essence de tous les êtres , &c. Les Missionnaires n'ont encore pû convenir entr'eux si toutes ces magnifiques expressions prouvent que cette secte reconnoît & adore le véritable Dieu. Il y en a plusieurs qui prétendent que par ces termes les Lettrez entendent cette ame insensible du monde qui est répan-
duë , selon leur opinion , dans tou-

te la matiere , & qui produit tous les changemens & les vicissitudes des saisons , &c.

Ils font profession d'adorer le Ciel qu'ils appellent *Tien*, ce Ciel materiel , cette voûte celeste à qui ils donnent aussi le nom de *Xangti*, *Souverain Empereur*. C'est le terme dont ils se servent pour nommer Dieu , suivant ce que dit le P. Martini , *sæpè tamen utuntur voce Xangti, quà Cæli, Terræque gubernatorem indigitant*. Ce terme cause encore de grandes disputes entre nos Missionnaires. Ils offrent des sacrifices à Xangti aussi bien qu'aux esprits qui président aux fleuves & aux montagnes , ou peut-être aux fleuves & aux montagnes mêmes ; car il n'est pas encore certain que sous l'idée d'esprit , ils comprennent une subtilité spirituelle & immortelle.

Que sera-ce donc que cette nature ou ce premier Principe ? N'a-

dorent-ils que la vertu active de ce Ciel materiel , par laquelle toutes choses sont produites ? L'esprit qui preside à la terre n'est-il autre chose que la vertu active qui la rend féconde ? Voilà le fondement des disputes qui regnent depuis si long - tems , & dont je laisse la décision à qui elle appartient.

Il y a encore deux sortes de Doctrine parmi les Lettrez : l'une est secrete & n'est connue que de ceux à qui la nature a donné une élévation d'esprit extraordinaire. L'autre est publique & évidente , & les esprits simples & grossiers en font profession. Les Lettrez croient que la premiere est la véritable doctrine , & que la seconde est absolument fausse , quoi qu'ils en pratiquent extérieurement tous les dogmes. Ainsi pour découvrir leurs sentimens , il ne faut pas s'arrêter à cette pratique

exterieure. Leurs opinions forment un mélange monstrueux d'idolatrie & d'athéisme. Ils sont idolâtres selon leur doctrine extérieure, & athées suivant les principes de leur Doctrine interieure, du moins c'est-là l'opinion la plus généralement reçue.

Quoiqu'ils attribuent publiquement à la nature le pouvoir de produire toutes les choses sensibles & matérielles, quoiqu'ils s'écrient qu'il faut adorer le Ciel; qu'ils gravent dans leur Temple ces mots, *King tien, adore le Ciel;* en un mot quoiqu'ils exhortent les peuples à offrir des sacrifices à *Xangti* & aux esprits, je ne scâi en vérité si on en peut conclure démonstrativement, qu'ils reconnoissent un Etre Souverain, ou que l'idée d'une Divinité, telle que nous l'adorons en esprit & en vérité, est renfermée sous le nom & dans l'idée de *Xangti*.

C'est ce qu'a très bien remarqué le R. P. Martini Jesuite, quand il a dit , *in tam copiosâ lingua ne nomen quidem Deus habet.* Une nation qui n'a point de terme pour exprimer Dieu, peut-elle en avoir quelqu'idée ? Car comme dit Boileau.

Tout ce qu'on conçoit bien s'explique clairement,

Et les mots , pour le dire , arrivent aisément.

Mais les disputes presentes vous instruiront mieux que je ne ferois de la doctrine & de la Religion des Lettrez. Je rentre dans ma coquille.

Le Temple où les Lettrez s'assemblent le plus souvent est celui de Confucius. Il y en a un dans chaque Ville. On y voit dans l'endroit le plus éminent la statue de ce Philosophe ou de ce saint , (comme l'appellent les Chinois) environnée de plusieurs statues de ses disciples , que le vulgaire

AU TOUR DU MONDE. 185
met au rang de ses Dieux, *quos si-
næ inter divos retulere*, dit le P.
Trigault Jesuite. Elles sont pla-
cées autour de l'autel dans une
attitude qui marque le respect &
la vénération qu'ils eurent pour
leur maître. Tous les Magistrats
de la Ville s'y assemblent aux
jours de la nouvelle & pleine Lu-
ne, & y font un petit sacrifice dif-
ferent de celui qu'ils appellent so-
lemnel, dont je vais parler. Celui-
cy consiste à offrir des présens sur
l'autel, à brûler des parfums, & à
faire les genuflexions ordinaires.

Le Gouverneur ou Mandarin
principal de chaque Ville offre
deux fois par an (aux deux équi-
noxes) un sacrifice solennel à
Confucius, auquel tous les Let-
trez doivent assister. Le Sacrifica-
teur, qui est ordinairement un
des Lettrez, se dispose à cette ce-
remoine par le jeûne & par l'ab-
stinence. Il prépare, la veille du

sacrifice , le ris & les fruits qui doivent être offerts , & il arrange sur les tables du Temple les pieces d'étoffes qu'on doit brûler en honneur de Confucius. On orne son Autel des plus riches étoffes de soye , & on y met sa Statuë , ou les tablettes sur lesquelles son nom est gravé en caractères d'or. Le Sacrificateur éprouve les pourceaux & les chevres qu'on doit immoler , en répandant du vin chaud dans leurs oreilles ; s'ils remuent la tête , ils les jugent propres au sacrifice ; & il les rejette , s'ils ne font aucun mouvement. Avant que d'immoler le pourceau , il fait une profonde inclination , il l'immole ensuite , & en conserve le sang & les poils des oreilles pour le lendemain.

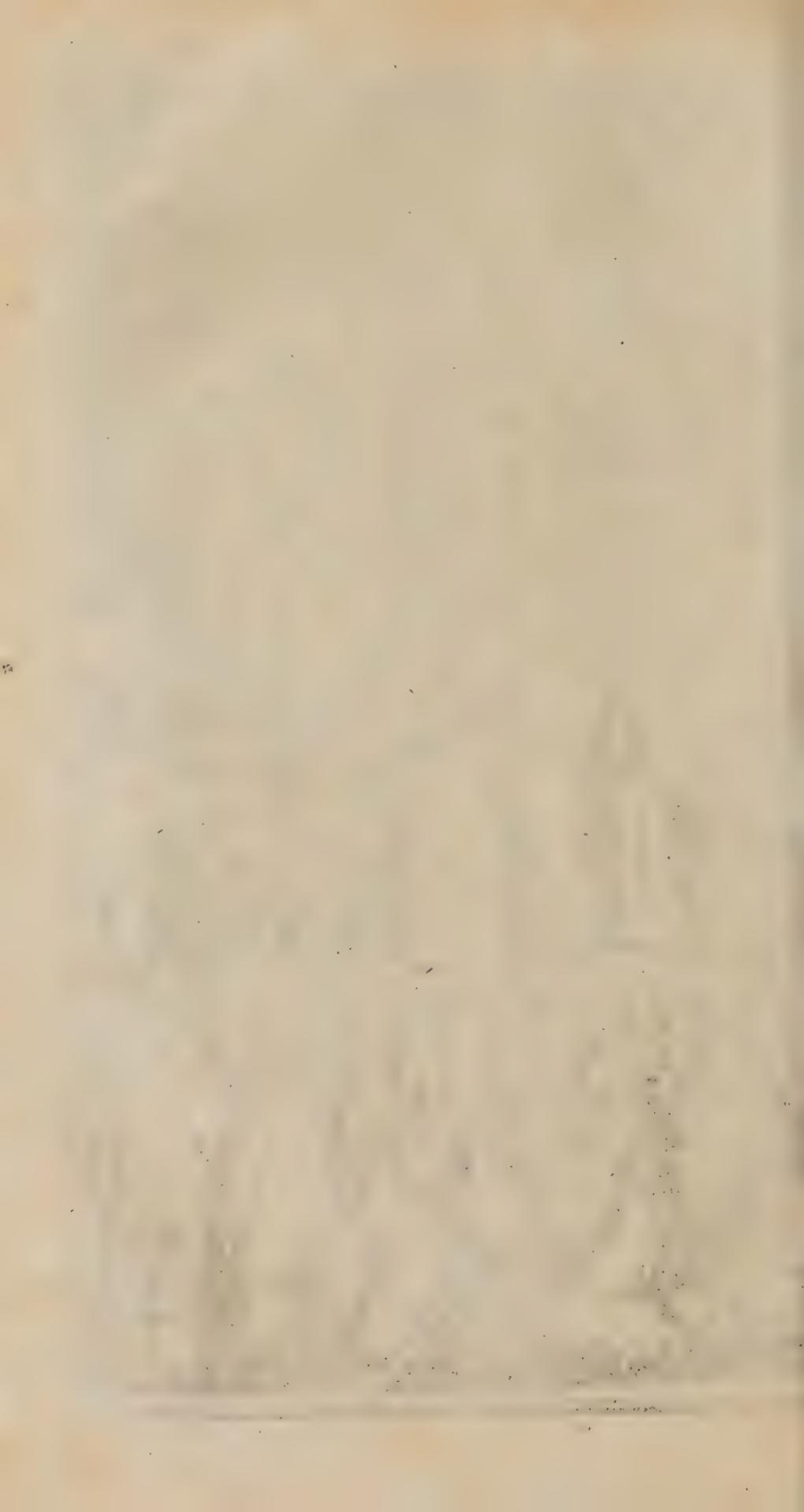
Le jour suivant , au chant du cocq , on donne le signal. Le Sacrificateur , suivi de ses assistans , se rend au Temple , où , après

plusieurs genuflexions , il invite l'esprit de Confucius à venir recevoir les hommages & les offrandes des Lettrez. Il lave ses mains , tandis que les autres Ministres du Temple allument des bougies & jettent des parfums dans les brasiers qu'on a preparez à la porte du Temple. Lorsque le Sacrificateur est arrivé près de l'Autel , un Maître de cérémonie dit à haute voix : *Qu'on offre les poils & le sang des bêtes immolées.* Alors le Prêtre élève avec ses deux mains le vase où ce sang & ces poils sont renfermez , & immédiatement après le Maître de cérémonie dit : *Qu'on ensevelisse ces poils & ce sang.* A ces mots tous les assistans se levent , & le Prêtre , suivi de ses Ministres & de toute l'assemblée , porte le vase avec beaucoup de modestie & de gravité , & enterre les poils & le sang des bêtes dans une Cour qui

Après cette cérémonie on découvre la chair des victimes , & le Maître de cérémonie dit : *Que l'Esprit du grand Confucius descende.* Aussi-tôt le Prêtre élève un vase plein de vin , & le répand sur une figure humaine faite de paille , & dit ces mots .

» Vos vertus sont grandes , ad-
» mirables , excellentes , ô Con-
» fucius ! Si les Rois gouvernent
» leurs sujets avec équité , ce n'est
» que par le secours de vos Loix
» & de votre doctrine incompara-
» rable. Nous vous offrons tous
» ce sacrifice. Notre offrande est
» pure. Que votre esprit vienne
» donc vers nous , & nous rejoüis-
» se par sa présence . « Le Maître
de cérémonie dit ensuite à haute
voix : *Civi* , c'est-à dire , mettons-
nous à genoux ; & peu de tems
après il dit , *Ki* , levons-nous. Le
Prêtre lave de nouveau ses





mains , & un des Ministres lui présente deux vases , l'un plein de vin , l'autre couvert d'une pièce d'étoffe de soye. Le Maître de cérémonie dit alors , *Que le Prêtre s'approche du Thrône de Confucius* ; c'est-à-dire , de l'Autel où réside l'Esprit de Confucius. Le Prêtre se met à genoux , & tandis que les Musiciens chantent des espèces d'hymnes à la louange de ce Philosophe , il prend la pièce de soye , l'élève , & l'offre à l'Esprit de Confucius : il prend de même le vase de vin , & l'ayant offert , le Maître de cérémonie dit successivement : *Civi & ki.* Le Prêtre brûle ensuite la pièce d'étoffe dans une urne de bronze , & il adresse cet autre discours à Confucius .

Depuis que les hommes ont « commencé à naître jusqu'à ce « jour , quel est celui d'entr'eux « qui a pû surpasser ou même éga-«

„ Ier les perfections & les vertus
„ de ce Roy ? * L'Esprit de Confu-
„ cius est superieur à celui des
„ Saints du tems passé. Ces of-
„ frandes & cette piece de soye
„ sont préparées pour le sacrifice
„ que nous faisons , ô Confucius !
„ Tout ce que nous vous offrons
„ est peu digne de vous. Le goût
„ & l'odeur de ces mets que nous
„ vous presentons n'ont rien d'ex-
„ quis , mais nous vous les offrons
„ afin que votre Esprit nous écou-
„ re.

Le Sacrificateur , après s'être prosterné plusieurs fois , prend le vase plein de vin , & adresse encore deux autres prières à Confucius , dont la substance est , *qu'il lui offre avec beaucoup de zèle un excellent vin sans mélange , & de la chair de porceau & de chevre ; & puis supposant que son Esprit est descendu*

* Les Chinois , outre le nom de Saint , lui donnent encore celui de Roy , & d'Empereur.

du , il le prie de recevoir favorablement ces offrandes.

Le Maître de cérémonie dit à haute voix : *mettez-vous à genoux ; approchez-vous du Temple de Confucius, & buvez le vin de la felicité.* Le Prêtre boit le vin , & un de ses assistans lui donne les viandes immolées. Le Prêtre fait ensuite une nouvelle priere en ces mots.

Nous vous avons fait ces offrandes avec plaisir , & nous nous persuadons qu'en vous offrant toutes ces choses , nous recevrons toutes sortes de biens, de graces & d'honneur. En même-tems il distribue les viandes aux assistans , & ceux qui en mangent croient que Confucius les comblera de bienfaits , & les préservera de tout mal.

Enfin on termine le sacrifice en reconduisant l'Esprit de Confucius au lieu d'où l'on suppose qu'il est descendu.

Que pensez-vous , Monsieur ? de l'aveuglement de ces Lettrez. Cependant ce culte fait une partie de leur Religion. Il faut y ajouter celui qu'ils rendent aux Esprits , ou aux ames de leurs ayeux jusqu'au quatrième degré.

Ils honorent les morts en trois tems differents. 1°. Avant qu'ils soient inhumez ; 2°. De six en six mois dans leurs maisons , où il y a toujours un Temple, ou du moins un Autel dédié aux Esprits de leurs ancêtres. 3°. Vers le commencement de May. Dans ces deux dernieres occasions ils exposent sur une table faite en forme d'autel des tablettes , où les noms de leurs ayeux sont gravez en lettres d'or. C'est là le siege de leurs esprits , suivant ces mots qui y sont écrits , *Xin chù, le siege de l'ame*. Ils offrent devant ces tablettes des viandes , du ris cuit , des fruits, du vin, & des parfums.

Les

Les Livres ou Rituels prescrivent la matière dont elles doivent être formées, leur longueur, leur largeur, &c. Les peuples sont persuadés que le bonheur de leurs familles & l'heureux succès de leurs affaires dépendent de ce culte. Ils croient que les ames de leurs ayeux voltigent réellement autour de ces tablettes, & ils font souvent brûler en leur honneur des parfums & des morceaux de papier taillez en forme de monnoye. Dans les Temples publics qui sont dédiés aux ancêtres de quelque famille illustre, ils leur offrent des sacrifices solennels, & ils les prient de leur accorder tous les biens temporels qui peuvent contribuer au repos & à la félicité.

Le Tito d'Emoüy avoit fait élever aux portes de cette Ville un Temple superbe aux Esprits de ses ayeux. Cet ouvrage étoit

achevé depuis peu lorsque j'arri-
vai à la Chine. Il y fit , il y a quel-
que-tems , un sacrifice solennel ,
auquel le R. P. Laureaty me con-
seilla d'assister , pour satisfaire la
curiosité que j'avois de voir tou-
tes les cérémonies Chinoises. J'al-
lai au Temple , & on me plaça dans
un lieu à l'écart , d'où je pouvois
voir toute la cérémonie. Ceux
qui devoient y assister s'étoient
assembléz à la porte du Temple
avant le lever du soleil. Le *Chuchi*
ou Sacrificateur étoit accompa-
gné de deux Ministres appellez
Fuchi & de plusieurs autres per-
sonnes qui devoient aussi servir au
sacrifice. Ils s'étoient préparez à
cette cérémonie par un jeûne de
trois jours , pendant lesquels ils
avoient vécu en continence sans
manger de viande , & sans boire
de vin.

Le Temple étoit magnifique-
ment orné. Les tablettes y é-

toient exposées sur une grande table en forme d'autel, & couvertes d'un grand voile. On avoit placé à un coin de l'Autel une figure humaine de paille qui representoit , à ce que je crois, le corps du defunt , à l'honneur de qui on faisoit particulierement ce sacrifice. Les tables étoient couvertes de mets differens , comme poules , fruits , poissons , vin , ris , &c.

Aussi-tôt que le Prêtre fut entré dans le Temple , il lava ses mains , & s'approcha de l'Autel avec tous ses Ministres. Il dévoila & exposa à la vûë du peuple les tablettes des ayeux. Alors tous les assistans se mirent à genoux , & se prosternerent la face contre terre. Le maître de cérémonie dit à haute voix.

„ Nous qui sommes des enfans
„ respectueux envers nos peres ,
„ nous vous servons & nous vous

„ honorons aujourd’hui , & nous
 „ vous supplions de venir au mi-
 „ lieu de nous pour recevoir nos
 „ vœux & nos offrandes.

Le peuple s’étant mis à genoux
 trois fois de suite, & s’étant relevé
 autant de fois , le maître de céré-
 monie crioit .

„ Que le Sacrificateur vienne
 „ auprès de l’Autel , & qu’il se pro-
 „ sterne devant les esprits ; les
 „ Esprits sont déjà descendus ;
 qu’on leur offre des viandes . „ Un
 des Ministres prit alors un vase
 plein de vin , & le mit entre les
 mains du Sacrificateur qui le ré-
 pandit sur la figure humaine de
 paille dont j’ai parlé . Le peuple
 se prosterna de nouveau , & le
 Prêtre offrit devant les tablettes
 des viandes & des fruits .

Le maître de cérémonie crioit
 encore , mais d’une voix plus for-
 te qu’auparavant : *Buvez le vin*
de la felicité , qu’il soit la source des

biens & des faveurs. Le Prêtre ayant bû le vin, fit cette priere.

Illustres ancêtres, vous avez « commandé au maître de céré-« monie de nous promettre de vo-« tre part des biens sans fin. C'est « vous qui procurez à vos descen-« dans les dons magnifiques du « Ciel, & qui nous donnez des « moissons abondantes, une lon-« gue vie, &c. «

Après cette courte oraison, chacun se mit à genoux. J'admirai la promptitude avec laquelle ils obéissoient à la voix du maître de cérémonie. Le Prêtre & ses Ministres prirent les tablettes des ancêtres, & les couvrirent comme elles étoient auparavant. Les viandes & les fruits furent distribuez aux assistans, & le maître de cérémonie termina cette fonction par ces mots.

Soyez assuré qu'en recom- « pense de ce sacrifice, vous rece- «

» vrez toutes sortes de faveurs,
» de biens & de richesses , une
» heureuse & abondante lignée ,
» une longue vie , le repos & la
» paix.

Le Prêtre ayant répété les mêmes paroles , mit le feu à un monceau de morceaux de papier doré , ronds & taillez en forme de monnoye. Chacun fit ensuite un certain nombre de réverences & de genuflexions au Titô avant que de sortir du Temple.

Le Titô reçût pendant plusieurs jours les compliments des principaux de la Ville. Ils lui envoyèrent des présents de viandes , de fruits , & même d'argent , car ce n'est point une incivilité parmi eux que de recevoir ou d'envoyer une somme d'argent , même modique , en forme de présent.

Tous les Livres Chinois , qui traitent de morale , exhortent les enfans à respecter leurs ancê-

tres , & à rendre à leurs parens pendant leur vie une obéissance aveugle. Cette Loi que la nature grave dans nos cœurs , & qui est commune à toutes les Nations , est belle dans son principe , mais les Chinois l'ont beaucoup défigurée par leurs superstitions. En effet rien n'est plus étrange que de voir un peuple demander aux ames de ses ayeux des biens & des graces pendant cette vie , tandis qu'il croit que ces mêmes ames sont mortnelles , ou qu'elles animent d'autres corps , suivant les deux systèmes de la Metempsicose & de la mortalité de l'ame. Comme les cérémonies qu'ils observent dans les funerailles font encore une partie considérable de leur Religion , elles demandent un détail particulier.

On peut dire que si le luxe des Chinois éclate en quelque chose , c'est principalement dans l'appa-

reil pompeux des funerailles. Les plus riches épuisent leurs tresors, & les plus pauvres font des efforts au-dessus de leurs forces pour témoigner à leurs peres , par de vaines cérémonies, leur respect & leur amour : ce point d'honneur & la superstition ne leur permettant pas de garder la médiocrité dans les derniers devoirs qu'ils leurs rendent

Ces cérémonies sont exactement décrites en plusieurs volumes ; chacun les consulte dans l'occasion , afin d'ordonner la pompe funèbre , selon l'ordre qui y est prescrit.

Leurs habits de deuil sont blancs ; mais pendant les premiers mois du deuil qu'ils portent pour la mort de leurs peres ou de leurs meres , ils sont couverts d'un sac de grosse toile depuis les pieds jusqu'à la tête. Ils ont autour des reins une ceinture de corde , & rien n'est plus lugubre.

AU TOUR DU MONDE. 201
bre & de plus triste à voir que
leur figure.

C'est une coutume inviolable par tout cet Empire de porter le deuil d'un pere ou d'une mere pendant trois ans. Ces trois années étant, selon leur Rituel, une juste compensation des années de leur enfance, pendant lesquelles leurs peres & leurs meres les ont portez entre leurs bras. Le deuil des autres parens est moins long, & se regle selon le degré de parenté.

Lorsqu'un Chinois meurt, son fils aîné, ou à son défaut son plus proche parent, donne avis de sa mort à tous ses amis par une lettre ou cahier circulaire, où cette nouvelle est annoncée dans les termes que l'usage prescrit. Ils font un cercueil de bois decedre enduit d'un vernis très-épais, & ils y renferment le cadavre.

Après avoir paré la Chambre

principale de la maison d'étoffes blanches & de plusieurs autres ornementz de deuil , ils dressent un Autel sur lequel ils placent le cercueil & l'effigie du defunt. Pendant les quatre ou cinq premiers jours les amis & les parens, vêtus de deuil , viennent les uns après les autres à l'heure qui leur est prescrite , rendre leurs derniers devoirs au mort. Ils brûlent sur l'Autel plusieurs sortes de parfums , & jettent des grains d'encens dans une urne ou brasier qui est à côté du cercueil. Ils allument des cierges sur l'Autel , & tandis qu'ils brûlent , ils témoignent au defunt leur vénération par plusieurs inclinations & genuflexions. Il y en a qui , pour lui donner des marques plus éclatantes de leur bienveillance , brûlent du papier doré , & même des pieces d'étoffes de soye blanche , croyant que ce present lui fera

AU TOUR DU MONDE. 203
utile dans la vaste Region des morts.

Tandis qu'ils s'acquittent de ces devoirs d'amitié , le fils aîné du deftunt , ou , s'il n'a pas d'enfans , son plus proche parent est à leur côté dans la posture d'un homme affligé , mais dont la douleur s'exhale plus par les soupirs que par les pleurs. Il est obligé de se prosterner devant les amis de son pere autant de fois que ceux-cy se prosternent devant son cercueil. Les Concubines & les femmes esclaves , cachées derrière un rideau , font retentir la maison de leurs cris. En un mot tout marque de la douleur & de la désolation.

Il y a des enfans qui , pour mieux témoigner leur tendresse & leur respect envers leurs peres , gardent leurs cadavres dans leur maison pendant trois ou quatre ans , quoiqu'ils ne les embau-

ment point; le cercueil est enduit d'un vernis si épais , que la puanteur ne peut le penetrer , ni causer aucune incommodité. Ils leur presentent tous les jours à manger & à boire de la même maniere que s'ils vivoient encore.

Pendant tout le tems que dure le deuil , ils n'ont d'autre siege qu'un escabeau couvert d'une serge blanche , & ils dorment à terre auprès du cercueil sur une simple natte tissuë de roseaux. Ils ne mangent point de viande,&ne boivent point de vin. Il y en a même plusieurs qui s'interdisent tout commerce avec leurs femmes. Ils ne peuvent assister à aucun spectacle public ou particulier , ni à aucun repas de cérémonie , & s'ils sortent en public , (ce qu'ils ne peuvent faire qu'après un certain tems prescrit) ils se font porter dans une chaise à Porteurs couverte de drap blanc.

Lorsque le jour marqué pour les funerailles est arrivé, les parens & amis du deffunt sont invitez, par une nouvelle lettre circulaire, d'assister au convoi. Ils s'assemblent dans la maison du mort revêtus de leurs habits de deuil, & ils accommodent leurs visages à la tristesse de la cérémonie. Ils disent les derniers adieux au deffunt, & brûlent de rechef du papier doré sur le cercueil. Ils se prosternent ensuite, & battent plusieurs fois la terre de leur front. Le fils du deffunt les accompagne tour à tour dans ce trieste & penible exercice, & est obligé de se prosterner autant de fois que chacun des parens & amis en particulier.

La marche du Convoy commence par plusieurs domestiques qui portent diverses statuës de carton, qui sont destinees à être brûlées devant le tombeau. Les

statuës representent des femmes, des esclaves de l'un & de l'autre sexe , des Tigres , des Elephans, & d'autres animaux. Cette circonstance me persuade encore plus que les Chinois ont tiré une grande partie de leurs superstitions des Brachmanes & des Gymnosophistes des Indes ; car nous voyons dans les relations anciennes , que les femmes & les Esclaves de ceux-cy se jettoient d'un air gai dans le bucher qui étoit préparé pour brûler le cadavre de leur mari. Les Chinois plus humains se contenterent apparemment d'enjoindre à leurs femmes de se brûler seulement en effigie.

Les Bousses , c'est-à-dire , les Ministres des Idoles , viennent ensuite , marchant deux à deux , & portant l'Autel dressé à l'ame du deftunt. Les uns tiennent des banderolles garnies de sonnet-

tes , les autres portent toutes sortes d'instrumens de musique avec lesquels ils jouent des airs ridiculement tristes. Les plus considerables d'entr'eux tiennent en main des encensoirs & des especes de cassolettes dont ils parfument les ruës. Le cercueil paroît ensuite. Il est couvert d'un drap mortuaire d'étoffe de soye blanche brodée , & est porté par 20. ou 30. hommes, & même par un plus grand nombre , suivant la dignité & le rang du défunt. Le fils aîné du deftunt , ou à son defftaut le plus proche parent , couvert d'un long sac , & ceint d'une ceinture de corde , marche à pied avec un bâton auprès du cercueil. Il courbe son corps , & il paroît accablé sous le poids de sa douleur. Les filles & les concubines du deftunt , portées dans des chaises couvertes , viennent ensuite : on ne les voit point , mais

208 . . VOYAGE
en recompense on les entend
crier à plein gosier.

Il n'y a point de famille Chinoise qui n'ait son tombeau particulier au dehors de la ville (car on ne souffre point qu'on inhumé les morts dans son enceinte) ils choisissent quelque côteau , ou plaine voisine dans laquelle ils élèvent un tombeau en forme de fer à cheval , & sur la pierre principale , ils écrivent le nom de la famille à qui il appartient. Ces tombeaux , que l'on apperçoit dans les campagnes , forment un point de vûe qui n'a rien de désagréable. Ils sont bâtis de pierres , & ornés de statuës & d'Epitaphes. Ils y viennent tous les ans à certains jours solennels : ils y allument des cierges , brûlent des parfums , & font un banquet à l'honneur des morts.

Lorsqu'on est arrivé au lieu de la sépulture , on dresse une table

près de la tombe. Un homme habillé de noir met la main sur un coin de cette table. Il a la vûë égarée ; il roidit tous ses nerfs , sa bouche écume , il frappe l'air de ses mains , & après une agitation violente, il tombe dans une espece d'extase. Il en sort un moment après, & écrit sur du papier rouge quelques paroles dont j'ignore la signification , quoique je l'aye souvent demandée. On brûle ensuite ce papier sur le cercueil avec beaucoup de cérémonie. Les femmes du deftunt , & celles qu'on paye pour pleurer , ne cessent point de jettter des cris jusqu'à ce que le repas destiné pour le mort soit préparé. Alors les vivans font l'office du mort , & le vin noye insensiblement les déplaisirs. On se console reciprocement , & on se dit , (du moins je le suppose.)

Scilicet hæc manes credis curare sepultos.

Après ce repas les parens & les

amis commencent de nouveau leurs genuflexions , & le fils les accompagne tour à tour dans cet exercice comme auparavant. J'omets plusieurs autres cérémonies que vous avez pu voir décrites plus amplement dans les Relations de nos Missionnaires.

J'ajouterai pourtant encore deux choses ; la première est que si un pere meurt pendant l'absence de son fils, on différera la cérémonie des funerailles jusqu'à ce qu'il soit arrivé ; si-tôt qu'il apprend la nouvelle de la mort de son pere, il en donne part aux amis qu'il s'est fait dans le Pays où il est , & il reçoit leurs complimens de condoléance de la maniere que je l'ai dit ci-dessus. Il part ensuite pour retourner dans sa Patrie le plus promptement qu'il lui est possible , & il fait la cérémonie que je viens de décrire. Il ne peut, suivant la Loy, être pourvû d'au-

cun emploi, ni se marier pendant les trois années de deuil; & quand même il seroit revêtu de la première dignité de l'Empire , il est obligé d'en suspendre les fonctions jusqu'à ce que le tems du deuil soit expiré.

La seconde remarque est que si quelqu'un meurt hors de sa Patrie , celui qui a le soin des funérailles n'épargne aucune dépense pour le faire transporter dans le Tombeau de ses Ayeux.

Outre les Temples dédiez à Confucius , & aux Ames des Ayeux , les Lettrez en érigent encore d'autres aux Esprits Tute- laires des Villes & des Tribunaux, ausquels ils sont attachez, par leurs emplois. C'est dans ces Temples qu'ils promettent , par un serment solennel , d'admini- strer la justice avec équité & avec droiture , & c'est dans cette fon- ction qu'on leur donne le Sceau

de leur Charge. Ils offrent à ces Esprits des viandes & des parfums , & leur rendent tout le culte imaginable. Venons maintenant aux deux autres Sectes idolâtres.

L'une a pour Fondateur *Lilaò-kiùn*, Philosophe qui vivoit quelquetems avant Confucius. Il fit plusieurs Ouvrages de Morale pour exhorter les hommes à la pratique de la vertu & au mépris des richesses & des honneurs. Il les invitoit sans cesse à rechercher cette solitude heureuse, dans laquelle l'ame s'éleve au dessus des choses de la terre , & secoüe le joug de la matiere. Jusques-là sa morale étoit assez pure en apparence , mais ayant ensuite enseigné que l'Etre Souverain qui gouverne toutes choses étoit revêtu d'un corps terrestre , les Disciples s'abandonnerent à la magie ; firent croire au peuple ignorant qu'ils

avoient trouvé le secret de rendre les hommes immortels. Si l'Etat Suprême , dirent-ils , ressemble à nous , nous pouvons nous égaler à lui. Il est incroyable combien les Chinois sont avides de l'immortalité. La plûpart des gens riches ont l'entêtement de chercher la Pierre Philosophale , & un breuvage qui puisse les rendre immortels : folie qui subsiste parmi eux depuis plus de deux mille ans , sans que l'experience ait pû les guerir.

Les Sectateurs de *Lilaòkiun* dresserent un Temple à leur Maître , & lui décernerent les honneurs divins. Leur pernicieuse doctrine multiplia les Idoles , & consacra la superstition & l'erreur. On ne vit plus qu'Apothéoses. On dressa des Autels aux Empereurs & aux Magistrats qui s'étoient signaléz dans le gouvernement de l'Etat , & le peuple ado-

ra son Ouvrage. Ils admirent aussi des Esprits qui présidoient au gouvernement des Elemens, sans considerer que ce système détruisoit celui de *Lilaòkiun*, loin d'en être une consequence ; car si cet Etre Suprême, revêtu d'un corps terrestre, a besoin de ces Esprits pour conserver l'ordre dans la nature, il cesse d'être un Etre Suprême & infini, comme *Lilaòkiun* le prétendoit. Quel enchaînement d'absurdité ! Il y a des Auteurs qui prétendent que la doctrine de Confucius arrêta le progrez de celle de *Lilaòkiun*, mais elle eut pourtant toujours quelque Sectateur.

La troisième Secte nommée *Omitofoé*, ou *Sciequia* est celle des Bonses, qui élèvent des Temples à Toë & à d'autres Idoles. La doctrine de cette Secte fut apportée des Indes l'an de grace L X V. comme je l'ai rapporté ci-dessus.

Elle établit la pluralité des mondes , & la Métempsicose , système qui est aussi adopté par plusieurs Lettrez : car il faut remarquer qu'il y en a beaucoup qui professent extérieurement tous les systèmes extravagans de la Secte des Bonses , ou par politique , (comme fait l'Empereur regnant) ou par d'autres motifs , quoiqu'ils en connoissent peut-être intérieurement le ridicule & les absurditez .

Les Bonses racontent que Foë s'écria en naissant qu'il étoit le seul qui devoit être honoré dans le Ciel & sur la terre . Ainsi sa Divinité n'est fondée que sur la sotte crédulité de ceux qui l'ont crû sur sa parole . Cet imposteur mourut à l'âge de 79. ans . Il établit l'Idolâtrie pendant sa vie , & l' Athéisme à l'heure de sa mort . Après avoir avoué en mourant qu'il avoit trompé tout le mon-

216 VOYAGE
de , il persuada à ses disciples que le néant & le vuide étoient les principes de toutes choses , & il débita une infinité d'erreurs , qui furent la source de toutes les absurditez de cette Secte. Car les Chinois non contens de recevoir la Doctrine de Foë telle qu'elle étoit dans son principe parmi les Indiens , ils y ajoutèrent de nouvelles rêveries , & le Commentaire qu'ils firent fut encore plus extravagant que le Texte.

En consequence de cette doctrine, les Bons se établissent deux loix, l'une extérieure, l'autre intérieure. La première, enseigne à discerner le biend'avec le mal; elle attache une récompense & une punition aux vertus & aux vices. Les ames , disent-ils, passent dans d'autres corps , & dans d'autres mondes, où ils sont punis ou recompensés suivant leurs bonnes ou leurs mauvaises actions. La seconde Loi

Loi est un Athéisme évident. Le vuide qu'ils reconnoissent pour le principe de toutes choses , est , disent-ils , souverainement parfait & tranquille. Il est sans commencement , sans fin , sans connoissance , sans mouvement. Or pour être heureux , il faut tâcher de devenir semblables à ce vuide , en surmontant ses passions , en sorte que l'on soit comme insensible aux choses de ce monde , & que l'ame soit abîmée dans la contemplation. Quand on est parvenu à ce degré de perfection , on peut alors enseigner aux autres les pratiques de la doctrine externe , sans cependant interrompre la tranquillité , & cette indifférence secrète qui fait le caractère de la doctrine interieure.

Mais comme le tems ne fait qu'empirer les choses qui sont essentiellement mauvaises , ce double système fut encore défiguré

218 VOYAGE
par la multiplicité des Idoles
qu'on donna pour compagnes à
Foë.

L'Idole de *Foé* est représentée dans les Temples ou Pagodes sous la figure d'un homme d'une grosseur démesurée. On y voit aussi une autre prétendue Divinité qui n'est pas moins respectée. On la nomme *Coanginpussao* dans cette Province, mais je ne sçai si elle porte communément ce nom dans tout l'Empire. Elle est représentée sous la figure d'une femme qui tient un enfant entre ses bras, de la même maniere que nous exposons l'Image de la Bienheureuse Vierge sur nos saints Autels. Les Anglois, par dérision, la nomment *Santa Maria*, & font accroire aux Chinois que nous offrons à la sainte Vierge les mêmes sacrifices qu'ils offrent à leur *Coanginpussao*: fanatisme étrange que les Anglois un peu

sensez ne peuvent se dispenser de condamner.

La Fable dit que cette Déesse est vierge , & qu'elle n'a jamais voulu écouter ni satisfaire les desirs des autres Dieux dont elle étoit aimée. Foë en a toujours été inutilement amoureux ; & les Fables chinoises rapportent les différentes métamorphoses de l'un & de l'autre. Je n'en rapporterai qu'une, car il seroit superflu d'entrer dans le détail de leurs recits fabuleux.

On voit dans la Province de Fokien un Pont dont l'architecture est moins admirable que la maniere extraordinaire dont il fut bâti. Les eaux , qui tomboient avec impétuosité du haut des Montagnes , inondant les plaines d'un certain Canton , rendoient les chemins impraticables , & formaient des torrens , qui par leur rapidité entraînoient les bestiaux

& déracinoient les arbres. Les Habitans de ces Contrées auroient bien voulu bâtir un Pont & opposer une digue au débordement des eaux , mais n'ayant point de fonds suffisans pour exécuter ce projet , ils n'osoient l'entreprendre. L'obligeante *Coanginpußao*, touchée de compassion, descendit en terre & prit la figure d'une jeune fille, belle & aimable : sa beauté étoit si prodigieuse que tous les peuples voisins accourroient pour la voir. La voir & l'aimer ce fut même chose. La Déesse qui avoit attendu cet effet de ses charmes , promit de se donner à celui qui pourroit la toucher en lui jettant des monnoyes de cuivre , qui étoient en usage dans ces Cantons.

L'empressement du peuple égalà son amour. Toute autre qu'une Déesse auroit été accablée sous le poids des monnoyes qu'on lui

jetta ; mais elle scût esquiver cette grêle avec une agilité merveilleuse , & rivoit des vains efforts de ses amans. *Foë*, toujours amoureux & jamais aimé, se mêla dans la foule sous la figure d'un jeune homme, esperant qu'il seroit plus adroit ou plus heureux. *Coangin-pussao* qui n'avoit imaginé ce stratagème que pour recueillir une somme qui pût suffire à la construction du Pont , ayant reconnu son amant , disparut aussi-tôt , laissant au peuple étonné une haute idée de son adresse & de sa beauté.

Jugez , Monsieur , du merveilleux des Chroniques chinoises par cet échantillon. Chaque Province a ses Fables particulières , & les Bonses fondent une grande partie de leur Religion sur les Inventions fabuleuses que le Diable ou leur imagination déreglée leur suggere.

Cette *Coanginpassao* est quelquefois représentée dans les Temples avec cent bras. Ce n'est plus alors le visage d'une Vierge modeste , c'est l'image d'une Furie menaçante. On lui donne le plus souvent pour base une fleur large & ouverte , semblable à la tige d'un artichaud.

Les Chinois adorent plusieurs autres Idoles , à qui ils attribuent le pouvoir de guérir les différentes maladies dont les hommes sont affligez. L'une est représentée sous la figure d'un homme qui tient une lance d'une main , & qui élève l'autre devant ses yeux dans la même attitude que seroit une personne qui feroit des efforts pour apercevoir quelqu'objet éloigné. Il a la faculté de voir tout ce qui se passe à mille lieues à la ronde , & de guérir le mal des yeux.

Il y en a un autre qui est re-

présenté à peu-près dans la même attitude , avec cette différence qu'il tient une main élevée auprès de l'oreille, comme un homme qui fait attention à un bruit sourd qu'il n'entend que confusément. Il guerit de la surdité , & entend ce qu'on dit à cent lieues à la ronde. Il en est ainsi des autres Idoles , chacune a son symbole & sa vertu particulière.

Les Bonses reconnoissent encore des Dieux bons & mauvais , & il semble , qu'à l'imitation des Manichéens , ils adorent deux Principes , *Yn* & *Yang* , l'un bon & l'autre mauvais ; celui-cy , caché & imparfait ; celui-là , manifeste & parfait. Par exemple , si la goutte , maladie inconnue sous ce climat , attaquoit un Chinois , il forgeroit aussi-tôt deux Divinitez , l'une qui auroit la vertu de guerir ce mal , l'autre qui auroit celle de l'envoyer.

Parmi ces Dieux malfaisans ; dont la nature est encline à la malice , & qui causent toutes les maladies que les autres Dieux guerissent ; il y en a cinq qui sont fort redoutez , & que le peuple ne revere que par la crainte qu'il a de leur pouvoir. Les uns les nomment les cinq Larrons ; les autres , les cinq Empereurs. Ces Dieux , ou ces Diables apportent dans les Pays où ils s'arrêtent la famine , la peste & tous les maux qui sortirent jadis de la boëte de Pandore. Ils sont toujours errans , & les peuples ne craignent rien tant que leur voisinage. Ils tâchent d'appaiser ces cruelles Divinitez par leurs sacrifices & par leurs offrandes. Ils font tous les ans une Fête en leur honneur , & si quelque maladie Epidémique regne dans le Pays , ils les prient aussi-tôt de se retirer , & de ne pas faire un plus long sejour sur leurs

terres. Et afin qu'ils puissent se transporter au plutôt dans d'autres Contrées , sans souffrir dans leur voyage par la disette des vivres ; ils leur offrent des provisions de ris, de viandes , de fruits, de confitures , &c. Mais parce qu'il peut aussi arriver que ces Dieux ayent envie de voyager par mer , ils font construire un petit Vaisseau doré & orné de banderolles de diverses couleurs; ses cordages sont de soye , & ses voiles sont faites de roseaux doréz. On dresse sur la poupe une table couverte de mets feints , autour de laquelle les cinq Dieux, sous la figure de cinq Satyres , ou Diables couronnez, sont assis. Les Bonses portent ce petit bâtiment par toutes les ruës de la Ville avec beaucoup de cérémonie & de pompe. On le lance ensuite à l'eau ; il flotte au gré du vent qui le conduit tantôt d'un côté , tan-

tôt d'un autre. Si quelque Pêcheur des Pays voisins le rencontre , il le transporte loin du rivage qu'il habite , & tâche de lui faire prendre une autre route.

Cette cérémonie se pratique , principalement sur les Côtes maritimes de la Chine , dans le mois de Septembre , saison pendant laquelle l'usage désordonné des fruits cause beaucoup de maladies.

Il n'y a aucune superstition qui soit plus générale que celle qui consiste à observer les jours heureux ou malheureux. Toutes les actions de leur vie dépendent , pour ainsi dire , de cette observation. On vend publiquement de certains Almanachs , qui sont comme leurs oracles , & dans lesquels ils croient trouver ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire chaque jour , quelles sont les heures & les momens funestes. Il

y a aussi des Charlatans qui se mêlent de prédire l'avenir , de tirer l'Horoscope ; & la crédulité des peuples va si loin , qu'ils ne peuvent se désabuser de leurs impostures , lors même qu'ils en éprouvent la fausseté. S'ils entreprennent quelque voyage , le Devin indique l heure qui est propre au départ , & quelque tems qu'il fasse , qu'il pleuve ou qu'il vente , ils commencent leur voyage à l'heure marquée. Ils ne font pas moins soigneux de faire observer par leurs Genethliaques le moment de la naissance de leurs enfans , & de payer cherement des prédictions dont l'intérêt est toujours l'oracle : en quoi nous autres Europeans nous sommes souvent assez fols pour les imiter.

Il y a sous le Portique d'un Temple d'Emoüy un grand homme sec , vraie phisionomie de Sorcier , qui par son babil & par ses

ruses s'est attiré un crédit considérable parmi le peuple. Non content de vouloir prédire l'avenir par l'observation des Etoiles , il prétend encore décider du sort d'un homme en formant sa figure avec de l'argile. Ces figures sont si ressemblantes aux originaux , qu'il y a peu de Peintres qui puissent , avec le pinceau , attraper aussi exactement tous les traits d'un visage. Le desir d'avoir une figure de sa façon , qui me ressemblât , m'engagea à l'aller trouver: il me fallut subir toutes les formalitez qu'il mettoit ordinairement en pratique , comme d'examiner la main , de tracer des lignes & des cercles , &c. Après ces premières cérémonies , il prit de la terre grasse , la pétrit , & forma en moins de deux heures une petite statuë haute d'un pied & demi , laquelle representoit parfaitement tous les traits de mon

visage. Il ne voulut point me la donner sans me prédire auparavant le mal qui devoit m'arriver: il me dit donc d'un ton triste & mélancolique que je ferois naufrage en m'en retournant dans ma Patrie, & que je pouvois par avance perdre l'esperance de la revoir. Je l'interrogeai ensuite sur les principaux évenemens de ma vie passée, (car il se vantoit de pénétrer dans les tems passez comme dans les tems futurs) il me répondit cent choses vagues, entr'autres que je n'avois jamais eu de penchant pour les femmes. Cette dernière preuve de son habileté me rassura un peu sur la crainte du naufrage qu'il m'avoit prédit.

Les Chinois vérifient néanmoins quelquefois les prédictions de ces imposteurs, & il arrive que la crainte de la mort, qu'on leur a prédit, les fait tom-

ber dans une langueur qui les conduit au tombeau.

Je ne crois pas , Monsieur , que dans le reste de l'Asie , l'Idolâtrie ait érigé au Diable de si beaux Temples qu'à la Chine. Les plus magnifiques sont au dehors des Villes , & on commet aux Bonses qui les habitent le soin de les entretenir. Ces Edifices ou Pagodes sont plus ou moins grands selon les richesses , ou la devotion de ceux qui les ont fondez. Ils sont ordinairement situez sur le Coteau des Montagnes , & il semble que dans la construction de leurs Pagodes , les Chinois veulent tout devoir à l'art , & rien à la nature. Quoique les Montagnes soient arides , les Bonses entretiennent dans ces Pagodes un printemps éternel. Ce sont des solitudes charmantes : tout y est pratiqué avec tant d'ordre , que le goût le plus bizarre n'y trouve rien à dési-

rer , soit pour la fraicheur , (qui est un agrément essentiel sous un climat aussi chaud) soit pour la commodité. Ils font couler les eaux du haut des Montagnes par plusieurs canaux , & ils les distribuent aux environs & dans l'intérieur du Pagode , où il y a des bassins & des fontaines pour les recevoir. Ils plantent des bosquets & des avenues d'arbres , dont l'hyver semble respecter les feuilles. Je me contenterai de vous faire une courte description du Pagode principal de l'Isle d'Emoüy , parce que tous ces Edifices ont beaucoup de rapport les uns aux autres , quant à la situation & à l'architecture.

Le grand Pagode d'Emoüy est à deux mille de la Ville , & est situé dans une plaine qui se termine d'un côté à la mer , & de l'autre à une montagne fort haute. La mer , par differens canaux ,

forme devant ce Temple une nappe d'eau bordée d'un gazon toujours verd. La face de cet Edifice est de trente toises : le portail est grand & orné de figures en relief , qui sont les ornementz les plus ordinaires de leur Architecture. On trouve en entrant un vaste portique pavé de grandes pierre quarrées & polies , au milieu duquel il y a un autel où l'on voit une statue de bronze doré qui represente *Foé* sous la figure d'un Colosse assis , les jambes croisées. Aux quatre angles de ce portique , il y a quatre autres statues qui ont dix-huit pieds de hauteur , bien qu'elles soient representées assises : elles n'ont rien de regulier , mais on ne peut assez en admirer la dorure. Chacun de ces Colosses est fait d'un seul morceau de pierre : ils ont en main differens symboles qui désignent leurs qualitez , comme autrefois

dans Rome payenne , le Trident & le Caducée désignoit Neptune & Mercure. L'un tient entre ses bras un serpent qui fait plusieurs replis autour de son corps ; l'autre tient un arc bandé , & un carquois : les deux autres ont , l'un une espece de hache d'armes , l'autre une guitare , ou quelque chose d'approchant.

En sortant de ce portique , on entre dans une avant-court quarrée , & pavée de longues pierres grises , dont la moindre a dix pieds de longueur , & quatre de largeur. Il y a aux quatre côtez de cette Cour quatre pavillons qui se terminent en dômes , & qui se communiquent par un corridor qui regne tout autour. Dans l'un il y a une cloche qui a dix pieds de diamètre : on ne peut trop admirer la charpente qui sert de suport à cette lourde masse. Dans l'autre , il y a un tambour

d'une grandeur démesurée , & qui sert aux Bonses à annoncer les jours de la nouvelle & pleine Lune. Il faut remarquer que le battant des Cloches Chinoises est en dehors , & qu'il est fait de bois en forme de marteau. Les deux autres pavillons renferment les ornemens du Temple , & servent souvent de retraite aux Voyageurs que les Bonses sont obligez de recevoir & de loger.

Au milieu de cette Cour on voit une grande Tour isolée qui se termine aussi en dôme : on y monte par un escalier construit de belles pierres, lequel regne tout autour au milieu du Dôme il y a un Temple , dont la figure est夸rée. On y admire une grande propreté : la voûte est ornée de Mosaïques,& les murailles sont revêtues de figures de pierre en relief qui representent des animaux & des monstres. Les colonnes

qui soutiennent le toit de cet Edifice sont de bois vernisé ; & aux jours solemnels on les orne de banderolles de diverses couleurs. Le Temple est pavé de petits coquillages qui , par un assemblage curieux , forment des oiseaux , des papillons , des fleurs , &c.

Les Bonses brûlent continuellement des parfums sur l'autel , & entretiennent le feu des Lampes qui sont pendues à la voûte du Temple. A l'une des extrémités de l'autel , on voit une Urne de bronze , sur laquelle ils frappent , & qui rend un son lugubre. A l'autre extrémité il y a une machine de bois , creuse & faite en ovale , qui sert au même usage ; c'est-à-dire , que le son de l'un & de l'autre Instrument accompagne leurs voix lorsqu'ils chantent les louanges de l'Idole tutulaire du Pagode.

La Déesse *Coanginpuſſo* est pla-

cée au milieu de cet autel ; elle a pour base une fleur de bronze doré , & elle tient un jeune enfant entre ses bras. Plusieurs Idoles (qui sont sans doute des Dieux subalternes) sont rangées autour d'elle , & marquent , par leurs attitudes , leur respect & leur vénération.

Les Bonzes ont aussi tracé sur les murs de ce Temple plusieurs caractères hieroglyphiques à la louange de *Coanzinpußao*. On y voit un tableau historique ou allégorique , peint à fresque , qui représente un étang de feu où semblent nager plusieurs hommes , les uns portez sur des monstres , qui n'ont jamais existé que dans l'imagination du Peintre ; les autres environnez de toutes parts de dragons & de serpens ailez. On apperçoit au milieu du gouffre un rocher escarpé , au haut duquel la Déesse est assise , te-

nant un enfant entre ses bras , qui semble appeller tous ceux qui sont dans les flammes de l'Etang : mais un vieillard, dont les oreilles sont pendantes , & qui a des cornes à la tête , les empêche de s'élever jusqu'à la cime du rocher , & paroît vouloir les écarter à coups de massue. Ce redoutable vieillard sera sans doute quelqu'un de ces Dieux , ou génies mal-faisans dont je vous ai déjà parlé. Au reste , les Bonses ne scurent répondre aux questions que je leur fis à l'occasion de ce Tableau.

Il y a derriere l'autel une espece de Bibliothéque , dont les Livres traitent du culte des Idoles , & des sacrifices qu'on a coutume de faire dans ce Pagode.

Lorsqu'on est descendu de ce Dôme , on traverse la Cour , & on entre dans une espece de galerie , dont les murs sont lambrisez. J'y

comptai vingt-quatre Statuës de bronze doré , qui representoient vingt - quatre Philosophes , anciens Disciples de Confucius. Au bout de cette galerie on trouve une grande Salle , qui est le Refectoire des Bonses : on traverse ensuite un assez grand Appartement , & on entre enfin dans le Temple de *Foë* , où l'on monte par un grand escalier de pierres.. Il est orné de vases de fleurs artificielles ; (ouvrage dans lequel les Chinois excellent) & on y trouve les mêmes Instrumens de Musique , & les autres ornement que j'ai dit être dans l'autre Temple. On ne voit la statue de *Foë* qu'à travers une gaze noire très-fine , qui forme une espece de voile ou rideau devant l'autel. Le reste de ce Pagode consiste en de grandes chambres fort propres , mais mal percées. Les Jardins & les bosquets sont pratiquez sur le

côteau de la Montagne, & on a taillé dans le Roc des grottes charmantes où l'on se peut mettre à l'abri des chaleurs excessives de ce climat.

Nous avons souvent visité les Bonses de ce Pagode, & ils nous ont toujours reçus avec plaisir. On peut entrer dans leurs Temples en toute liberté Néanmoins il ne faut pas chercher à satisfaire entierement la curiosité, ni entrer dans les Appartemens où ils ne vous introduisent pas eux-mêmes, sur tout lorsqu'on est mal accompagné ; car les Bonses, à qui le commerce des femmes est interdit sous des peines rigoureuses, & qui en gardent souvent dans des lieux secrets, pouroient, dans la crainte d'être accuséz, se vanger d'une curiosité trop indiscrete.

Il y a plusieurs autres Pagodes de cette espece aux environs, &

dans l'enceinte d'Emoüy. Il y en a un qu'on appelle Pagode de dix mille pierres , parce qu'il est bâti sur le côteau d'une montagne où l'on a compté un pareille nombre de petits rochers , sous lesquels les Bonses ont pratiqué des grottes & des réduits enchantez. On y voit regner une certaine simplicité champêtre qui plaît & qui charme.

Quique les Bonses soient les amis & les confidens des Dieux , qui par leur organe publient leurs oracles ; ils sont cependant fort méprisés à la Chine , & les peuples , qui dans leur idolatrie n'ont aucun système bien suivi , respectent peu la Divinité & le Ministre. Ils sont tirez de la lie du peuple , & lorsqu'ils ont amassé quelque somme d'argent , ils achettent des esclaves , dont ils font des disciples , qui sont ensuite leurs successeurs ; étant bien rares

rare qu'un Chinois embrasse cet état de son plein gré.

Ils ont des Supérieurs, & des Dignitez parmieux ; & pour être initié aux mysteres extravagans de leur Secte, il faut passer par un noviciat très-rude. Celui qui prétend à l'état Bonsique, est obligé de laisser croître sa barbe, & ses cheveux pendant un an : de porter une robe déchirée, & d'aller de porte en porte chanter les louanges des Idoles, ausquelles il se consacre. Il s'acquitte de ce devoir sans lever les yeux, & la populace, pour éprouver sa vocation, ou pour l'en détourner, l'accable d'injures ; il souffre tout avec une patience qui mériteroit un objet plus noble. Il ne mange, pendant une année, aucune chose qui ait eu vie : il est pâle, maigre, défiguré. Si le sommeil, auquel il résiste constamment, l'accable quelquefois, un Compa-

gnon impitoyable le réveille. En un mot , rien n'est comparable aux tourmens qu'on lui fait endurer. Au reste , je ne vous assurerai pas que ce noviciat soit partout & toujours le même. Je tiens cette circonstance du P. Laureaty , lequel me la raconta , à l'occasion d'un de ces malheureux qui chantoit devant notre porte.

Lorsque le jour arrive, où il doit prendre l'Habit de sa Secte, (cérémonie que j'ai vûe deux fois dans mon Pagode de Colomsou) les Bonses des Pagodes voisins s'assemblent , & se prosternant tous devant l'Idole , ils disent à haute voix , comme s'ils psalmodiaient, des prières, dont ils m'ont avoué plusieurs fois qu'ils n'entendoient pas le sens : ils ont une espece de Chapelet autour du col, dont les grains sont très-gros, & qui ressemble aux nôtres , à la réserve de la croix , dont ils n'ont



pas le bonheur de connoître le mystere. Ils entonnent ensuite je ne sçai quels Hymnes , & accompagnent leur chant du son de plusieurs petites clochettes.

Cependant le Novice, prosterné la face contre terre à l'entrée du Temple , attend la fin de ces cérémonies, pour recevoir l'honneur qu'on veut lui faire. Les Bonses le conduisent au pied de l'Autel , & lui mettent une longue robe grise , que j'ose dire être semblable, quant à la forme, aux Robes ou Manteaux de nos Religieux Benedictins , le Capuchon & la couleur à part. On lui met aussi sur la tête un bonnet de carton , sans bords , doublé de soie grise ou noire , & la fonction init par l'acolade. Le Novice regale ensuite tous les Bonses , & l'yvresse , qui succede à ce repas , fait la perfection de la cérémonie.

Ils sont obligez de garder la continence , mais malgré les punitions attachées au commerce des femmes , ils cherchent sans cesse les occasions de satisfaire leurs passions , & au deffaut des femmes , ces scelerats recourent à d'autres objets pour assouvir leur brutalité. Leur extérieur grave & composé cache une ame noire , abandonnée à toutes sortes de vices. Ils font moins persuader de l'existence de leurs ridicules Divinitez , que les Chinois mêmes , qui ne se picquent pas d'une foi bien vive , ni d'une dévotion bien grande. Ils n'affectionnent une vie retirée & solitaire que pour mieux surprendre la crédulité du vulgaire , laquelle est en effet leur unique ressource.

Lorsqu'ils se sont enrichis dans cette indigne profession , ils peuvent la quitter & en embrasser une autre ; mais le changement

d'état ne peut effacer la mauvaise réputation qu'ils se sont acquis. Etrange aveuglement de ces peuples, d'adorer des Dieux dont ils méprisent les Ministres , & de marquer d'infamie ceux qui s'attachent plus étroitement à leur culte!

Quoique l'Art de deviner soit fort commun à la Chine , comme je l'ai déjà remarqué , les Bonses néanmoins se l'attribuent par excellence , & croient être les véritables & seuls organes des volontez du Destin. La plus grande superstition des Chinois consiste à consulter les Dieux & les hommes sur le succez heureux ou malheureux de leurs affaires. S'ils sont malades, ils veulent connoître la durée de leur maladie , & pour cet effet ils consultent la Divinité bienfaisante , dont l'attribut est d'en procurer la guérison. Ils viennent dans un Pago-

de , & après avoir présenté à l'Idole plusieurs mets differens , dont les Bonses profitent , ils se prosternent la face contre terre , tandis que le Bonse principal fait brûler du papier doré dans une Urne de bronze , & prépare plusieurs petits bâtons , sur lesquels est écrite la bonne ou mauvaise fortune. Après les avoir broüillez , ils en tirent un du fond d'un sac ou d'une boëte ; si la décision de l'Oracle ne leur plaît pas , ils recommencent , & sont obligez de s'en tenir à cette seconde décision , favorable ou contraire. C'est ainsi que parmi eux le hazard décide de l'avenir.

Un Bonse convaincu d'avoir eu commerce avec une femme , est puni très - severement : ses Confreres sont ses bourreaux , & vantent en apparence l'injure faite à leur Religion , en punissant un crime qu'ils commettent eux-

AU TOUR DU MONDE. 247
mêmes, ou qu'ils brûlent de commettre. On met au col du coupable un ais fort pesant , & on le traîne par la Ville pendant une Lune entiere , en le frappant continuellement. Au reste ces châtimens sont rares , & les Bonses ont autant de prudence dans leurs amours que d'avidité à satisfaire leurs passions.

Il y avoit autrefois près de *Fochou* (Ville où reside le P. Laureaty) un Pagode fameux , où demeuroient les Bonses les plus huppées de la Province. La fille d'un Docteur Chinois , allant à la maison de Campagne de son pere , suivie de deux Servantes , & portée , suivant l'usage du Pays , dans une chaise couverte , eut la curiosité d'entrer dans ce Temple , & envoya prier les Bonses de se retirer tandis qu'elle y feroit sa priere. Le Bonse principal , curieux de voir cette jeune personne , se ca-

écha derrière l'Autel ; il ne la vit que trop , & il en devint sur le champ amoureux. Son imagination échauffée écartera l'idée du peril , & ne lui montra que la facilité qu'il y avoit à enlever une fille foible & mal accompagnée. L'execution suivit de près le projet ; il ordonna aux autres Bonses ses confidens d'arrêter les deux Suivantes , & il ravit cette fille malgré ses cris & ses larmes.

Le Docteur n'ignora pas long-tems l'absence de sa fille : il scût qu'elle étoit entrée dans le Pago-de , & qu'elle y avoit disparu. Les Bonses répondirent à toutes les demandes qu'il fit , qu'il étoit vrai qu'elle avoit visité le Pago-de , mais qu'elle en étoit sortie après avoir fait sa priere. Le Docteur élevé dans le mépris pour les Bonses , comme le sont tous les Lettrez , qui se mettent au-dessus de la folle crédulité da-

Vulgaire , s'adressa au General des Tartares de cette Province , & lui demanda justice contre les ravisseurs de sa fille. Les Bonses s'imaginant trouver dans ces deux hommes une confiance aveugle, leur dirent que *Fœ* étant devenu amoureux de la jeune fille , l'avoit enlevée. Le Bonse , auteur du rapt , voulut ensuite , par une harangue fort pathétique , faire comprendre au Docteur , combien *Fœ* avoit fait d'honneur à toute sa famille , en jugeant sa fille digne de son amour & de ses embrassemens : mais le General Tartare , sans s'amuser à ces fables , s'étant mis à examiner curieusement tous les réduits les plus cachez du Pagode , entendit quelques cris confus sortir du fond d'un rocher: il s'avança vers ce lieu , & apperçût une porte de fer qui fermoit l'entrée d'une grotte : l'ayant fait abattre , il

V O Y A G E
entra dans un lieu sous-terrain ,
où il trouva la fille du Docteur &
plus de trente autres femmes qui
y étoient renfermées. Elles sorti-
rent de leur prison & du Pagode ,
& incontinent après le General
fit mettre le feu aux quatre coins
de cet Edifice , brûlant le Tem-
ple , les Autels , les Dieux , & leurs
infâmes Ministres .

Le culte que les Bonfes rendent
aux Idoles ne s'étend pas loin.
Uniquement occupez à entrete-
nir les Lampes des Pagodes , & à
recevoir ceux qui viennent faire
leurs prières , ils menent une vie
molle & oisive : ils n'ont aucun
revenu fixe , & ils vont de portes
en portes , une Clochette à la
main , mandier les secours neces-
faires à la vie . Lorsqu'un Chinois
fait quelque fête à l'honneur de
l'Idole qu'il garde dans sa mai-
son , il appelle les Bonfes , qui re-
vêtus de longues Chappes bro-

dées , portent l'Idole par les rues : ils marchent deux à deux , tenant en main plusieurs banderolles garnies de Sonnettes , & le peuple les suit plus par curiosité que par dévotion. Au jour de la nouvelle & pleine Lune , ils se levent pendant la nuit , & disent des prières. Il m'a semblé qu'ils repettoient toujours la même chose , avec autant de modestie & de dévotion que s'ils avoient quelque idée des Dieux qu'ils invoquent. Ils affectent une grande humilité dans les premiers complimentens qu'ils se font dans leurs visites ; ils se prosternent les uns devant les autres ; ils se regalent ensuite , & s'en yvrent le plus souvent , en sorte que la visite qui commence par les complimentens , finit presque toujours par les invectives.

Ce sont là , Monsieur , des détails que j'ai sans cesse devant les yeux , depuis que j'habite le Pa-

gode de Colomsou. L'honnête Bonse mon Hôte m'y ceda , il y a cinq mois , un joli Appartement, sous le bon plaisir des Mandarins. Il y a quelques jours que je me trouvai à demi étouffé dans mon lit par la fumée d'un Sacrifice : auquel je ne m'attendois guères : je sortis brusquement de ma chambre , & le premier objet que j'aperçus , ce fut une table couverte de Poules bouillies , de Canards , de Poissons , &c. & je vis mon Bonse fort occupé à brûler du papier doré dans son Urne sacrée. Je me doutai d'abord qu'il faisoit quelque fameux Sacrifice, mais je ne pouvois comprendre pourquoi il le faisoit à ma porte. Lui en ayant demandé la raison: votre Dieu , me dit-il en pleurant , tue toutes mes Chevres : hélas ! depuis que vous demeurez dans cette Isle , j'ai perdu la moitié de mon troupeau : je tâchede

le flechir par ces viandes que je lui offre. Il me montra en même-
tems quelques caractères hiero-
glyphiques qu'il avoit tracé sur
ma porte , par lesquels il préten-
doit conjurer le Dieu des Fran-
çois. Je voulus le défabuser , mais
je n'y réussis pas. Il y a long-tems
que je m'apperçois que l'Aposto-
lat n'est pas ma vocation.

Cependant je m'informai de
la cause de cette mortalité , & je
ne tardai pas à l'apprendre. Nos
Matelots venoient tous les jours
dans la petite Isle de Colomsou ,
où l'on avoit dressé une tente
pour mettre à couvert les ustenc-
iles du Vaisseau. Ces gens croyant
que voler un Bonse étoit une ac-
tion méritoire , mettoient dans
l'oreille de ses Chevreaux les plus
gras une grosse Epingle de fer, ou
une aiguille , qui penetroit jus-
qu'au cerveau. Ces animaux mou-
roient bien-tôt dans l'Etable , &

le Bonse attribuant cette mortalité à une maladie contagieuse , dont le Dieu des François étoit la cause , les jettoit dehors. Nos Matelots les ramassoient soigneusement , & faisoient de bons repas à ses dépens. Je vous demande maintenant , Monsieur , si ces gens qui sont sans doute obligez à restitution , doivent aussi restituer au Bonse les frais de son Sacrifice. Nous déciderons un jour cette question , en attendant , je suis très-parfaitem-
ment , &c.





LETTRE DOUZIE'ME.

A Emoüy, le 25. de Janvier 1717.

EN vérité, Monsieur, on s'accoutume plus aisement aux caprices de la fortune que je ne l'avois crû. Il me semble, que les premiers contre-tems que nous avons assuyé avec les Chinois, nous rendent insensibles aux derniers. Je ne me flatte plus d'arriver en Europe dans le cours de cette année; trop heureux encore si nous pouvons sortir de ce Port le mois prochain.

Après vous avoir entretenu de l'Idolatrie Chinoise, il est assez naturel que je vous parle de l'introduction & du progrès de la Religion Chrétienne dans cet Empire; sans vouloir néanmoins m'étendre sur les disputes qui re-

gnent depuis tant d'années entre les Missionnaires. Ce sont des matières sur lesquelles le silence est toujours le parti le plus prudent, & je vous avoue, comme disoit un ancien, * *Facilius me, talibus præsertim de rebus, quid non sentirem, quam quid sentirem posse dicere.*

En effet, Monsieur, je crois qu'il n'est jamais permis à un particulier de s'intéresser dans les disputes de Religion, surtout lorsque par son état & par sa profession, il n'est attaché à aucun parti. Je craindrois, si je m'éri-geois en controversiste, que vous-même vous ne me vinsiez dire d'un ton railleur, *numquid & Saül inter Prophetas?* Dans des matières aussi épineuses, on ne peut être partial sans s'attirer l'inimitié de ceux qui sont dans le parti opposé. Qui êtes-vous, me di-

* Cicero de Nat. Deor. Lib. II.

roient-ils ? de quoi vous mêlez-vous ? Vous a-t-on député à la Chine pour connoître de nos differends ? Je suppose que pour ma justification je leur répondisse en ces termes : *Je suis un homme qui ai étudié les matieres qui sont le fondement de vos disputes ; je suis, pour ainsi dire, sur le Théâtre où les Scènes se jouent ; ne puis-je donc pas porter mon jugement, & décider que ce lui-ci a raison, que celui-là a tort ?* Non sans doute : ceux dont j'aurrois la témerité de condamner les sentimens ; ne pourroient-ils pas alors se servir legitimement de la question qu'on fit à Moïse : * *Qui t'a établi Prince & Juge sur nous ?*

On ne peut condamner les Missionnaires de l'un ou de l'autre parti , sans les accuser en même-tems d'être de mauvaise foi ; & qui est l'homme sensé qui veut

* Exod. chap. 2. v. 4.

mettre cette accusation sur son compte ? Laissons - les disputer , Monsieur , & ne prenons qu'une part indirecťe à toutes leurs disputes.

Je souhaiterois que , comme l'Histoire Sainte n'a pas été l'ouvrage d'un particulier , mais de gens qui avoient reçû de Dieu une commission speciale de l'écrire , de même l'Histoire des Troubles , & des Disputes Ecclesiastiques , ne fut composée que par des personnes desinteressées , & commises à cela par le Souverain de chaque Etat . Par-là on ne condamneroit pas les gens sur les premiers bruits de la renommée , & sur le rapport d'une foule d'Auteurs sans aveu , qui jugent de tout selon leurs passions , ou leurs préjugez ; Auteurs presque toujours anonymes , & qui se désavoüent eux - mêmes par le soin qu'ils prennent de dérober leurs noms

Un homme qui court le monde n'a pas ordinairement la réputation d'être un Docteur de Sorbonne ; c'est beaucoup quand on lui accorde par charité un peu de sens commun. Vous concevez bien qu'avec de tels préjugez on reçoit mal un Voyageur qui s'érigé en Controversiste. Concluons, que les cérémonies Chinoises soient incompatibles avec la Religion Chrétienne , qu'elles ne le soient pas , ce n'est point à moi à en juger , ni à prendre parti. J'adopte encore la pensée d'un ancien Historien* en semblable occasion : *Ad Deos id magis , quam ad se pertinere , ipsos visuros ne sacra sua polluantur.*

Ce n'est pas au reste , Monsieur , que je ne scache bien , qu'en vous écrivant , je dois vous faire part de tout ce qui se passe sous mes

* Tit. Liv. Livre dix.

yeux. Mon dessein n'est pas de vous frustrer entierement de votre attente. Je vous dirai quelque chose de l'état présent de la Religion, mais dispensez - moi des reflexions ; elles ne conviennent point à un Voyageur, qui ne doit, pour ainsi dire, qu'effleurer la matière.

Rien n'est plus difficile que de fixer le tems où la Religion Chrétienne a commencée à être prêchée dans l'Empire de la Chine, tant les Auteurs varient sur cette matière. Il n'y a point de doute que le Nom de Jesus-Christ n'y ait été connu depuis long tems ; toute la difficulté consiste à en déterminer l'Epoque. Il y en a qui disent * que saint Thomas y porta le premier la lumiere de l'Evangile ; d'autres Auteurs prétendent avec plus de fondement qu'il n'y a été prêché que par les

* KIRCHER, *Chin. Illust.*

Orientaux , qui furent convertis dans les premiers siecles de l'Eglise par la Prédication de ce S. Apôtre. Ceux qui croient qu'il prêcha l'Evangile dans les Indes se fondent sur le Martyrologe Romain , qui déclare positivement qu'il y souffrit le martyre. Mais ce n'est pas là la seule Tradition , sur laquelle ils appuient leur sentiment.

Il y avoit autrefois une Ville nommée *Calamina* , (qui a été détruite par les guerres que les François ont eu avec les Portugais) où l'on montroit une pierre marquée de plusieurs croix , sur laquelle les Chrétiens de la Côte de Malabar , rapportent que S. Thomas fut martyrisé par les Infideles. Cette Ville avoit été bâtie sur les ruines d'une autre Ville appellée *Batumia** , qu'on prétend aussi avoir été érigée en l'honneur de S. Thomas , quel-

* Ville de Thomas.

que-tems après sa mort , par les Indiens , qu'il avoit converti à la foi. *Calamina* ayant été détruite , les Portugais obtinrent la permission du Mogol d'y bâtir la Ville de S. Thomé , qui subsiste au- jourd'huy.

Il faut donc supposer tout au plus que les Disciples de S. Thoma , & les Indiens nouveaux convertis donnerent aux Chinois , dans la suite des tems , quelque connoissance des Mysteres de la Religion Chrétienne , en trafiguant avec eux , soit par le moyen des Caravannes , soit par la Navigation , de la même maniere que les Chinois reçurent des Indiens Idolâtres les Dogmes impies & superstitieux de la Secte de *Foë* , dont je vous ai parlé dans mes Lettres précédentes.

Quant à l'opinion du P. Kirker touchant le voyage de saint Thomas à la Chine , elle est d'au-

tant plus incertaine, que l'on ne voit aucunes traces du Christianisme dans l'Histoire de cet Empire avant le sixieme siecle. D'ailleurs, si l'on considere l'etendue des Indes Orientales, & le tems qu'il fallut que S. Thomas employât avant que d'avoir solidement établi sa doctrine parmi tant de peuples differens, on trouvera que ce n'est pas trop que la vie d'un homme pour une si grande entreprise, & d'un homme déjà avancé en âge, quand il commença la premiere fois à sortir de la Syrie pour passer aux Indes. On peut ajouter à cette reflexion la circonstance de son martyre; car il n'y a gueres d'apparence qu'il l'ait souffert à son retour de la Chine.

L'an 1625. on trouva dans la Ville de *Siganfu*, Capitale de la Province de *Xiensi*, une inscription en Caractères Chinois, &

Egyptiens ou Coptiques , qui semble prouver que le Christianisme n'y étoit pas inconnu dans le septième siecle , & quoique le P. Kircher * & quelqu'autres ne soient pas d'accord sur la signification de certains termes dans la version qu'ils ont donnée de cette Inscription, ils s'accordent néanmoins sur le point principal , qui est la Prédication de la Loi de J. C. dans cet Empire , par un Prêtre originaire du Turkestan, Corévêque de la Ville de *Nankin*, connue autrefois sous le nom de *Kumdam*. Ce Prêtre , que plusieurs Auteurs croient avec beaucoup d'apparence avoir été Nestorien , fit cette Inscription en mémoire du Christianisme qu'il y avoit prêché l'an des Grecs 1082. qui répond à l'an de grace 772.

Cette Inscription qui est divisée en plusieurs colonnes , parle

* Prodom. de la Lang. Coptique.

de l'existence de Dieu , de la création du monde , de la chute d'Adam , &c. Dans la quatrième colomne on lit ces paroles touchant l'Incarnation. *Donec personarum trium una communicavit seipsum clarissimo , venerabilique (Mixio) operiendo , abscondendoque veram majestatem , simul homo prodiit in saeculum.* On conclut de ce passage que ce Prédicateur de l'Evangile , auteur de l'Inscription, étoit Nestorien : les Nestoriens ne reconnoissant dans le Mystere de l'Incarnation l'union du Verbe & de l'homme que dans l'habitation par une plénitude de grace fort superieure à celle de tous les Saints.

Il est parlé dans la même Colomne de l'Annonciation dans ces termes. *Spiritus Cœlestis significavit lætitiam, Virgo Mater genuit Sanctum in (Tacin).* Il y est fait aussi mention de l'adoration des Rois,

& de l'apparition de l'Etoille qui
les guida. *Clarissima Constella-*
tio annuntiavit felicitatem, Reges
Orientales viderunt ejus claritatem,
& venerunt offerre munera, &c. Le
Baptême , la Resurrection , la
descente aux enfers , & les Céré-
monies des Chrétiens Orientaux
y sont aussi expliquées, mais d'une
maniere assez confuse , principa-
lement ce qui est écrit en Chi-
nois ; cette langue n'ayant point
de termes ou caractères propres
à expliquer certains mysteres qui
n'étoient point alors , & qui ne
sont point encore aujourd'huy
généralement connus à la Chine.

Cette Inscription qui a causé ,
& qui cause encore de grandes
disputes par les conséquences
que chacun en tire en faveur de
son opinion , nous apprend seule-
ment que des Prêtres venus du
Turkestan , ou de Sirie , sous la
conduite d'un Supérieur nommé

Olopuen, commencerent à prêcher l'Evangile l'an 636. que pendant leur Mission les Bonses les avoient persecutez, & avoient tâché d'empêcher le progrès de la Religion: que l'Inscription fut faite l'an 772. de Nôtre-Seigneur, & des Grecs 1082. Maintenant il s'agit de sçavoir combien de tems la Religion subsista à la Chine. Les uns ne la font durer que jusqu'au dixième siecle, les autres jusqu'à l'an 1200. ou environ: ce que l'on peut assurer comme certain, c'est qu'il n'y avoit plus aucun vestiges du Christianisme dans le quinzième siecle.

Au reste je ne veux point m'engager dans un examen critique des opinions de chaque Historien, sur le tems & sur la durée de la Prédication de l'Evangile dans cet Empire. Vous n'avez qu'à lire les Ouvrages du P. Kircher, l'Abregé Historique & Chronologique

que du P. Couplet , & les Dissertations de M. Muller Auteur protestant , sur les anciens Monumens Chinois. Je me borne à l'état present du Christianisme.

Quoique le culte des Idoles , & les opinions extravagantes des Bonses soient condamnées au moins interieurement , par ceux qui s'attribuent à la Chine le nom de Scavans , ils n'ont pas néanmoins beaucoup de disposition à embrasser la foi de Jesus-Christ. Attachez avec scrupule aux Dogmes de Confucius , & à leurs vaines & superstitieuses Cérémonies , ils ne peuvent se résoudre à suivre une doctrine qui semble détruire ce qu'il y a de plus sacré parmi eux. Cependant il y a un nombre de Chrétiens assez considérable , & il le feroit bien davantage , malgré les obstacles que je viens d'alléguer , si les Missionnaires , qui sont sans doutse

tous animez du même zèle , étoient aussi tous animez du même esprit & des mêmes sentiments : mais Dieu ne l'a pas permis. Tant de Libelles , tant de Memoires passionnez n'ont servi jusqu'à présent qu'à aigrir les esprits , sans éclaircir les points principaux de la question. Les Chinois restent dans leur incertitude , tandis que ceux qui pouvoient les en tirer , s'amusent à se quereller. L'Europe a été inondée d'Ecrits , j'ose dire même de Satyres , & l'esprit de charité , qui est le principe du Christianisme , étant alteré par ces disputes , la Religion n'a pu faire le progrès qu'elle auroit fait sans ces tristes obstacles.

Vous n'ignorez pas , Monsieur , que depuis long - tems les Princes Chrétiens ont envoyé des Missionnaires dans cet Empire. Les commencemens de cette Mission

furent heureux, & on vit naître avec joye un grand nombre de Chrétiens dans le centre même de l'Idolatrie. Cet heureux progrès dura quelque-tems. De nouveaux Missionnaires désaprouverent la conduite des anciens, & les Cérémonies que les Neophytes pratiquoient ; Cérémonies qu'un usage immémorial rendoit chères & sacrées à tous les Chinois Idolâtres, ou Chrétiens : ils déciderent qu'elles étoient superstitieuses & incompatibles avec la Religion Chrétienne. L'affaire étoit sérieuse, & il n'étoit pas aisé de la décider sur les lieux, où chacun étoit Juge & Partie.

D'un autre côté les R.R. PP. Jesuites regardant plusieurs de ces Cérémonies comme étant purement civiles, & considerant qu'on ne pouvoit les interdire aux Neophytes, sans courir risque

AU TOUR DU MONDE. 271
d'ébranler leur vocation , soutinrent avec chaleur la pratique qu'ils avoient établie. Comme ils possedoient mieux la langue du Pays que les autres Missionnaires , ils étoient aussi censez mieux instruits du système des Chrétiens Chinois sur ces Cérémonies. Le préjugé leur étoit favorable.

Les Missionnaires se divisèrent , & la dispute s'échauffa. L'Empereur s'y intéressa , & parut favorable aux P.P. Jésuites. La Cour de Rome pensa différemment ; elle envoya un Legat chargé de ses décisions , mais l'Empereur , inflexible sur les points dont il s'agissoit , empêcha qu'elles ne fussent reçues dans son Empire , & prétendit que le Pape avoit été trompé dans l'exposé qu'on lui avoit fait. Il se plaignit amèrement de ceux qui avoient conseillé au S. Pere d'envoyer de pareils Decrets. Le Légat* & M. l'Evê-

* Le Cardinal de Tournon.

que de Conon* sentirent les effets de sa colere , & jamais la Mission n'avoit couru plus de risque que dans ces tristes circonstances.

Les menaces de l'Empereur suspendirent un peu les disputes. Mais si on garda un silence timide à la Chine , on ne le garda gueres à Rome , où la guerre s'alluma , & donna enfin occasion à la nouvelle Constitution *Ex illa die* , qui arriva à la Chine le mois d'Aoust dernier 1716.

Voilà , Monsieur , un abrégé de ce qui s'est passé avant mon arrivée dans ce Pays. Voyons maintenant ce qui s'y passe. Le R. P. Laureati , qui se trouve à Fochéü, m'écrivit le mois dernier que la nouvelle Constitution cause un vacarme effroyable : que l'Empereur est extrêmement irrité contre ceux qu'on prétend l'avoir sollicitée auprès du

* Monsieur Maigrot.

Pape , & que tout est en confu-
sion à Pekin. Sa Lettre me paroît
si touchante , & exprime si bien le
danger où se trouve la Mission ,
que je crois que vous ne serez pas
fâché que je l'infere ici. Elle servi-
ra à vous faire connoître l'état
des choses.

Lettre du Reverend Pere Lau-
reaty , dattée de Focheü
le 27. Novembre 1716.

CUM tecum istic loquerer , tres
gratias melli flue modulantes
ausculto ; videbarque mihi Apolli-
nem audire , cum tres Litteras tuas
accipio. Utinam liceret adhuc ad
Parnassum istum accedere , ut quæ
post discessum supervenerunt augu-
stiae , eruditis fidibus tuis demulci-
rentur. Sed si hoc negatur , præter
gratias mitte musas. Fuerunt istæ

M V.

*aliquando fabulæ ; sed sint modo sin-
ceri cordis animatæ expressiones.
Quanti te faciam , quantum te dili-
gam, quam altas in corde meo radices
fixeris , non facile credes , sed mihi
exprimere longè difficilis.*

*In Litteris tuis Vos Lettres
inde te amicum me font con-
agnosco quod me noître toute la
consulas obediens : force de votre
hæc sunt sana, hæc amitié,& en me
sunt vera amici conseillant d'o-
confilia. Vir obe-
diens loquetur vi-
ctorias. Missio pe-
rit , ostium fina-
rum occluditur ;
evaginatus gla-
dius imminet , sed
vel si fractus illa-
batur orbis , Pe-
træ inhærentem
impavidum me ferient ruine.
Chinois , le glaive pend sur nos*

têtes , mais quand l'Univers entier devroit m'écraser sur sa chute , j'en verrai sans crainte la décadence , tandis que je resterai attaché à la *Pierre fondamentale qui est l'Eglise.*

*Quò ut tibi ex-
ploratum magis
sit meum erga
sanctam Sedem
obsequium , Epi-
stolam cum jura-
mento apertam
mitto , quam lec-
tam & clausam ,
cum aliis inclusis ,
remittas peto ad
Reverendum Pa-
trems Magino
Ventallol *. Sed
si me diligis , &
animæ meæ cura
tibi est , laudabis*

Mais afin que vous connoissiez mieux quelle est mon obéissance envers le Saint Siege , je vous envoie ci-joint une Lettre ouverte , qui contient le serment que je fais d'obéir au Pape ; & après l'avoir lue & cachetée , je vous prie de l'envoyer avec les autres Let-

* Visiteur Apostolique de Fokien , résident à Changchü.

*procul dubio appo-
sitam juramento
depositionem ad-
ministrationis . . ,
quam cum eo mi-
nimè componi, co-
ram Deo testari
paratus sum.*

tres cy incluses,
au R.P. Magino
Ventallol. Mais
si vous m'aimez,
& si l'interest de
mon ame vous
est cher , vous
me louerez sans
doute d'avoir joint à mon ser-
ment un acte de démission de mes
fonctions , étant prêt de témoi-
gner devant Dieu qu'elles sont
incompatibles avec le serment
qu'on exige de moi.

*Abeundo è Sinis prob à quam mul-
tis laqueis me ex-
tricassem ! Sed puduit hos Neo-
phytos relinquere sævissimè procel-
là instantे ; pu-
duit præstitam Imperatori non discedendi fidem*

Hélas, en quit-
tant cet Empi-
re , combien de
chagrins &
d'embarras ne
me serois - je
point épargné !
Mais je n'ai pû
me résoudre à
abandonner de
nouveaux Chré-

*frangere; puduit tiens dans un
ingredi conanti tems de tempê-
bus novum obicem te & d'orage, ni
meo recessu oppo- à manquer à la
nere.*

parole que j'a-
vois donné à l'Empereur de ne
point sortir des ses Etats. J'ai eu
peur enfin que ma retraite ne fût
dans la suite un obstacle à ceux
qui voudroient entrer dans cet
Empire pour y précher la foi.

*Supereft modo Draconis ungues plus mainte-
parato animo ex- nant qu'à atten-
pectare, quibus dre avec con-
clades & sanguis stance les on-
devoveantur. Et gles du Dra-
jam Pekini om- gon,* qui sem-
nia confusa sunt. ble déjà ne ref-
R. P. Castorano' pirer que les sang
Ord. Min. jussus & le carnage.
ab Episcopo Con- Tout est en con-
stitutionem pro- fusion à Pekin.
mulgare, tradi- Le R. P. Casto-*

* Allusion aux Armes de l'Empereur.

*tus est judicandus rano ** Francis supremo crimi- cain , ayant renum tribunali. çû ordre de l'Evêque (de Pekin) de publier la nouvelle Constitution , * a été conduit au Tribunal du crime pour y être jugé.

Petis documen- Vous me de-
ta quibus causa mādez sur quels
nōstra fulciatur ? fondemens no-
Si peteres ratio- tre cause est ap-
nes quibus illa puyée ? Si vous
impugnatur, rem me demandiez
facilem peteres, sur quoi se fon-
& tribus lineis ti- dent ceux qui
bi satisfacerem : nous attaquent,
nempè, 1°. quia je pourrois vous
oculis Europæis satisfaire en 3.
displacent nimiæ lignes. On atta-
fibi que infuet æ Si- que les cérémo-
narum Ceremo- nies de la Chi-
niæ : 2°. quia istæ ne , 1°. parce
ab aliquibus mo- qu'elles paroif-.

* Vicaire de l'Evêque de Pekin.

‡ La Constitution *Ex illa die*.

dernis Atheis, repugnante Scholâ S:nicâ, in pravum sensum detortæ sunt: 3°. quia ab indoctis privatâ autoritate sœpè idolatricis ritibus permiscentur. sent extraordinaires & excessives aux yeux des Européans: 2°. Parce que quelques Athez depuis peu leur ont donné un mauvais sens , malgré l'opposition de l'Ecole Chinoise: 3°. Parce que des ignors y ont glissé de leur propre autorité des superstitions payennes.

Sed si rationes nostræ, vel ab intrinseco, vel ab extrinseco exposendæ sint, deficiet tempus, deficiunt vires. Ne te pigeat excurrere observationes R. P. Diez, qui fere præcipua cau-

Mais s'il falloit vous rapporter icitoutes nos raisons en détail, le tems & les forces me manqueroient. Parcourez exactement les Observations du R. P. Diez , qui a

sæ nostræ capita solidissimè æquè ac verissimè complexus est. Præterea recole consensum Imperatoris, Doctorum, atque universi Imperii approbantiū sententiam nostram, & sibilis explendentium : veluti fatuam adversantem M..... Sed quid agendum? Si vieta causa Catoni, vix etiam Diis placuit.

traité les principaux points de notre cause avec autant de sincérité que de solidité. Ajoûtez à cela le consentement de l'Empereur, des Docteurs & de tout l'Empire, qui approuvent nos opinions, & qui sifflent & traitent de ridicule la doctrine de M. M. qui nous est opposée. Mais que ferons-nous? Caton suivit le parti du vaincu, quand les Dieux suivirent celui du vainqueur.

*Ridebis for-
tasse latinitatem meam, sed ego de*

Vous rirez peut-être de ma latinité, mais il

et à post viginti annos, inter hos montes exactos, mihi gratulor, & quod non penitus exciderit. Deo gratias ago. Vale mei memor, &c.
 Focheü 27. Novembre 1716.

J. LAUREATY.

m'est bien doux de me souvenir encore de ce peu que je vous écris, après avoir passé 20. ans dans ces montagnes. J'en rends graces au Seigneur. Adieu, &c. Focheü 27. Novembre 1716.
 J. LAUREATY.

Il est évident, Monsieur, que la Mission de la Chine est dans un extrême danger. L'Empereur ne permettra jamais (à moins que Dieu, qui tient le cœur des Rois entre ses mains, ne lui inspire d'autres sentimens) l'Empereur, dis-je, ne pourra souffrir qu'on interdise aux Chrétiens Chinois le culte qu'ils rendent à Confucius, aux morts, &c. & il me pa-

roît par tout ce qui s'est passé , & par tout ce que nous voyons arriver aujourd'huy , qu'il ne verra jamais de bon œil ceux qui apporteront à la Chine des déci-sions de Rome , contraires à ses sentimens. Les R.R. PP. Jesuites ont prévu depuis long-tems les difficultez qu'il y auroit à l'entre-prendre , & c'est apparemment dans la crainte que la nouvelle Constitution n'achevât d'irriter l'esprit de l'Empereur , qu'ils ont fait tout leur possible pour empêcher qu'on ne la publiât dans les conjonctures présentes. Ils ont publié à Pekin une Relation de tout ce qui s'est passé dans cette occasion , afin de justifier leur conduite. Elle m'est tombée en-tre les mains , écrite en langue Portugaise. Je l'ai traduite fide-lement en notre langue , & je la joins icy.

*Relation publiée à Pekin par les
RR. PP. Jésuites, à l'occasion
de la Bulle Ex illa die.*

L'AN 1716. l'Empereur avoit envoyé à Canton & à Macao un Mandarin nommé *Litagin*, pour conduire à Pekin les Europeans, qui auroient quelques talents propres pour le service de Sa Majesté, & pour l'informer des nouvelles qui seroient venues de la Cour de Rome, au sujet des Coutumes Chinoises.

Litagin arriva à Canton, où Messieurs Joseph Ceru & Dominique Peroni de la Congregation de *Propaganda fide* avoient déjà publié la nouvelle Constitution Apostolique qu'ils avoient reçû de Rome par un Vaisseau Anglois arrivé à Canton le mois d'Aoust

1716. précédent. Quand même tous les Europeans , qui étoient à Canton & à Macaô , auroient caché à *Litagin* la nouvelle condamnation des Rits Chinois , il étoit comme impossible qu'il n'en eut connoissance par le moyen des Chinois , à qui elle avoit été communiquée. Il est même certain que dès le trentième Octobre de cette même année (1716.) l'Empereur , qui étoit en Tartarie , reçût des Lettres de *Litagin* , qui lui donnoient avis de la publication de la Bulle qui condamnoit les Rits Chinois.

Le premier de Novembre l'Empereur ordonna à un de ses Eunuques d'aller trouver un Prêtre Italien de la Congregation de *Propaganda fide*, nommé *Pedrini* , (lequel demeure à la Cour avec le titre de Musicien , & qui étoit alors en Tartarie avec l'Empereur) & de lui reprocher en pre-

sence de deux Jesuites , (les PP. Morand, Portugais, & Parennin, François) qu'après avoir été traité par Sa Majesté avec une bonté paternelle , il l'avoit cependant trompé , aussi bien que le Souverain Pontife , en écrivant à Rome d'une maniere opposée à ce qu'il avoit entendu à la Chine , & en débitant ici des choses contraires à ce qui se passoit à Rome , & qu'enfin (lui Pedrini) & tous les Europeans étoient dignes de l'enfer qu'ils croient dans leur Religion.

L'Empereur écrivit ensuite une Lettre de sa propre main en langue Tartare , adressée à Pekin au Mandarin *Chabcham*. Elle fut portée par les PP. Morand & Parennin , Jesuites , & le Prêtre Ripa de la Congregation *de Propaganda fide* , pour être imprimée en trois langues , & envoyée en Europe , après qu'elle auroit été si-

gnée par tous les Europeans , ré-
fidens à Pekin. Il ordonna aussi
aux Mandarins de cette Ville de
remettre cette Lettre au Viceroy
de Canton , afin qu'il y apposât
son Sceau , & qu'il en fit distri-
buer plusieurs milliers d'exem-
plaires à tous les Vaisseaux qui se
trouveroient dans les Ports de
son Empire , afin que toute l'Eur-
ope connut ses intentions.

Pendant qu'on traduisoit cet-
te Lettre à Pekin , le P. Castora-
no , Religieux Italien , Vicaire
General de l'Evêque de Pekin ,
arriva le premier de Novembre
dans cette Cour , avec des ordres
de son Evêque de publier juridi-
quement la nouvelle Constitu-
tion. Il alla d'abord au Collège
des PP. Jesuites Portugais , &
malgré la colere del'Empereur ,
il publia la Constitution. Il vou-
lut ensuite l'aller publier dans le

College des PP. Jesuites François, où l'on essaya de le détourner de son dessein , en lui representant que les Mandarins étoient actuellement assembléz dans cette maison par ordre de l'Empereur , pour traduire l'Ecrit que Sa Majesté avoit fait , & qu'ils pourroient avoir connoissance de la publication de la Bulle , & en donner instantanément avis à l'Empereur.

Le P. Castorano sourd à toutes ces raisons partit & alla publier chez les PP. Jesuites François la Bulle de Sa Sainteté , avec si peu de prudence, que les Domestiques des Mandarins furent témoins de ce qui se passa , & quoiqu'ils n'en tendissent point ce que portoit la condamnation , (parce que la Bulle étoit écrite en latin) ils ne laisserent pas d'avertir leurs maîtres de l'acte de la publication , dont ils avoient été témoins , & les Mandarins en donnerent part aussi-tôt à l'Empereur.

Tous les Jesuites qui étoient à Pekin reçurent la Constitution, & firent le serment qu'elle prescrivoit. Ils furent absous des censures qu'ils pouvoient avoir encouru jusqu'alors, le Pape ayant donné des pouvoirs particuliers à l'Evêque de Pekin, ou à quelqu'un de sa part, comme en effet il envoya le P. Castorano.

Le P. Kiliamstump, les Jesuites Portugais, & ceux qui étoient venus à la Chine par la voie de Portugal vouloient se prévaloir de la Requête que le Roy de Portugal avoit depuis peu présenté à Sa Sainteté, au sujet de cette Constitution, cependant ils ne peuvent en venir à bout, parce que l'Evêque de Pekin étoit dans la résolution de les déclarer soumis aux peines portées par la Bulle. Le P. Castorano déclara qu'il feroit la même chose, en cas que le P. Kiliamstump &

les autres vouluissent administrer les Sacremens aux Chinois , sans leur interdire les usages & les Cérémonies nouvellement condamnées ; parce que ni l'Evêque de Pekin ni lui , ne jugeoient pas que le Decret de Sa Sainteté fut suspendu par la Requête du Roy de Portugal , & que les Jesuites ne pouvoient pas non plus recourrir à l'Archevêque Primat des Indes , parce que le Pape avoit soustrait l'Evêque de Pekin de sa Jurisdiction.

Alors le P. Kiliamstump repré-senta au P. Castorano les risques que courroit la Mission de la Chi-ne par une pareille condamna-tion. Le P. Castorano répondit qu'il avoit bien reconnu en quel peril elle étoit , & qu'ayant vou-lu interdire aux Chrétiens Chi-nois les Coûtumes dont il étoit question , les Mandarins de *Lincin* (lieu de sa résidence , & le Sie-

ge de l'Evêque de Pekin) s'étoient tous recriez , & avoient déclarés que la Loy de J.C. étoit mauvaise : que plusieurs Chrétiens avoient renoncé à la Foi , & que tout le peuple crioit hautement , *Meure kam hausu* , * l'ennemi des Coûtumes de nos ancêtres. Cependant malgré toutes ces considerations , il publia la Constitution , & deffendit aux PP. Jesuites d'administrer les Sacremens , à moins qu'ils n'obéissent aux Décrets du Souverain Pontife.

Deux jours après cette promulgation , c'est-à-dire , le sept de Novembre , l'Empereur envoya de Tartarie à Pekin un Courier extraordinaire avec ordre de se saisir du P. Castorano , & de le mettre dans la Prison du Tribunal du Crime , pour être examiné en tems & lieu. Un Man-

* Nom Chinois du P. Castorano.

darin de Pekin reçût ordre en même tems de se rendre à *Lincin*, & d'interroger l'Evêque de Pekin sur le Décret de Sa Sainteté. Le P. Castorano fut pris aussi-tôt, & chargé de chaînes fort pesantes, & on le conduisit dans un Char* au Tribunal du Crime, où il resta prisonnier.

Les PP. Jesuites voyant que s'ils administroient les Sacremens de la maniere que le Pape le pre-tendoit, ils exciteroient la colere de l'Empereur sans aucune utilité, &acheveroient de ruiner la Mission. D'un autre côté se trouvant pressez par le P. Castorano d'obeir aux Ordres du Pape, ils se déterminerent à rester suspenus, c'est-à-dire, sans administrer les Sacremens, & sans condamner encore les Coutumes Chinoises.

* Maniere ignominieuse de conduire les Criminels.

Outre ce que nous avons rapporté cy-dessus, un Prêtre nommé *Ripa*, qui demeuroit à Pekin depuis six ans, avec le titre de Peintre, & son compagnon *Pedrini*, (celui-là même qui écrivit faussement au Souverain Pontife que l'Empereur permettroit aisément que Sa Sainteté deffendit les Coûtumes controversées) ces deux hommes, dis - je, sçachant que l'Empereur revenoit de Tartarie, partirent de Pekin & allèrent à sa remontre pour lui offrir un Memoire qui contenoit les nouvelles arrivées d'Europe, mais l'Empereur ne voulut pas leur donner audience. S. M. fit même dire par un Eunuque au sieur *Pedrini* qu'il étoit un *Canteù*, c'est-à-dire, digne de mort, pour l'avoir trompé, (ce qui est un crime capital dans cet Empire) & qu'on l'examineroit incessamment: que S. M. avoit déjà donné ordre de

prendre le P. Castorano : que lui Pedrini en étoit la cause : que tous les Européans qui n'avoient point reçû la Patente seroient conduits à Pekin & mis dans les Prisons du Tribunal du Crime. L'Eunuque ajouta que tous ceux qui voudroient interdire les Coû-tumes dont il s'agissoit seroient pris & conduits à Pekin.

Fin de la Relation des PP. Jésuites.

Tel est aujourd'hui , Monsieur, l'état de la Mission. M. Pedrini , (dont il est parlé dans cette Relation , & qui avoit en effet écrit à Rome que l'Empereur consentiroit à la suppression des Cérémonies , en conséquence de quelques disputes qu'il y avoit eu en 1710. entre le P. Bouvet Jésuite , & M. Pedrini sur l'interprétation de quelques paroles que l'Empereur avoit dites à l'occasion d'un Bref adressé à M. le Cardinal de

Tournon , lequel n'arriva à la Chine qu'après la mort de cette Eminence } M. Pedrini , dis-je , a été obligé de se retracter de tout ce qu'il avoit mandé à Rome , & sa retractation doit être envoyée à Rome . L'Empereur a déclaré de son côté par un Ecrit , dont il a fait distribuer plusieurs Exemplaires aux Vaisseaux Européans qui sont à Canton , qu'il ne veut point prononcer affirmativement sur ces matieres , jusqu'à ce que Rome n'envoye d'autres décisions , c'est-à-dire , jusqu'à ce qu'elle supprime les premières.

Vous voyez par ce leger échantillon combien il est à craindre que cette Mission ne soit la victime de ces disputes . Le Pape veut une chose , l'Empereur en veut une autre . Il n'y a d'autre alternative que de souffrir les Cérémonies ou d'abandonner la Mission : car de croire que l'Empe-

teur se laisse flétrir , c'est se flat-
ter , à mon avis , d'une vaine es-
perance. Il n'y a gueres d'appa-
rence non plus que le Pape revo-
que ses Decrets , après avoir dé-
cidé , comme Juge naturel dans
les affaires de Religion , que les
Cérémonies dont il s'agit sont in-
compatibles avec le Christianis-
me. Plaignons donc , Monsieur ,
le malheur de ces Peuples de ne
pouvoir être Chrétiens qu'à de-
mi , ou de ne le pouvoir point
être du tout.

Enfin , Monsieur , nous som-
mes prêts à faire voile , & les
Marchands Chinois nous ont li-
vré notre Cargaison , non pas
telle qu'ils nous l'avoient promi-
se , mais telle qu'il leur a plû de
nous donner. Vous avez pû voir
par mes Lettres précédentes
combien leur lenteur à conclure
nos traitez nous avoit été préju-
diciale ; nous sommes aujour-

d'hui aussi peu satisfaits de la diligence qu'ils affectent.

Ceux qui commercent à la Chine doivent d'abord établir pour principe que les Chinois les tromperont s'ils peuvent, & qu'ils profiteront toujours de l'ignorance de ceux qui ne sauront pas traiter avec eux, ni leur maniere de faire le commerce, c'est-à-dire, leurs fraudes & leurs artifices. Les Négocians d'Emouy avoient reconnu en nous beaucoup d'avidité, peu d'union, & une ignorance pleine de présomption. Le Capitaine de notre Vaisseau, (qu'ils appelloient *Capitan chap chap*, parce qu'il courroit sans cesse de Magasins en Magasins, en leur criant aux oreilles ces deux mots, qui signifient en langue de Fokien, *vite*, *promptement*) le Capitaine, dis-je, qui craignoit de perdre la saison propre pour doubler le Cap de Bonne Esperance,

faisoit voir son impatience & le desir qu'il avoit de partir. Il leur monstroit son Vaisseau carenné, équipé, prêt à mettre à la voile. Ravis de son impatience , ils se hâtoient lentement , & leur intérêt justifioit leur lenteur. Lorsqu'ils ont vu enfin qu'on n'attendoit plus que les Marchandises , ils les ont apportées toutes à la fois avec tant de confusion & si peu d'ordre, que nous ne pouvons les visiter , ni reconnoître s'ils en ont agi de bonne foi. Nous remarquons déjà qu'ils ont eu dessein de nous tromper , & que les soyes crûes de Nankin ont été mouillées à dessein d'en rendre le poids plus considerable. Nous avons crié *au voleur*, mais nos cris n'ont étonné personne. On nous a répondu qu'il falloit laisser sécher la soye , & qu'elle seroit ensuite pesée à notre fantaisie. Le traître qui faisoit cette proposi-

tion a ajouté froidement que ce seroit une affaire de deux mois tout au plus. Que vous dirai-je , Monsieur , nous sommes encore forcez de baisser la main qui nous assassine. La soye crue , l'objet principal de notre Cargaison est si humide que je suis persuadé qu'elle sera diminuée d'un tiers lorsque nous arriverons en Europe , sans compter le tort que cette eau lui causera. Quant aux étoffes de soye , nous ne les visitions point , & nous nous reposons tranquillement sur la probité des Chinois.

Quoique les Marchands d'Emouy soient tels , & pires encore que je ne vous les ai dépeints , il auroit néanmoins été facile de les contraindre d'agir de bonne foi , par rapport même à leurs intérêts. Je n'attribue le mauvais succès de notre négociation qu'à la mesintelligence qui a toujours

regné parmi nous , tant il est vrai que dans les plus petites societez l'union & l'uniformité des sentimens est nécessaire : mais il sembloit que le démon de la discorde & de l'envie nous possedoit tous. Si dès le premier jour de notre arrivée chacun avoit voulu accuser la quantité d'argent qu'il avoit , on auroit pu prendre des mesures avantageuses. Chaque particulier auroit dû donner un état des Marchandises qu'il souhaitoit ; on les auroit jointes à celles de la Cargaison principale , & le Capitaine auroit examiné si son Vaisseau pouvoit contenir la quantité des Marchandises que les particuliers desiroient : on auroit ensuite retranché à un chacun ce qu'il auroit eu de trop gros volume ; en un mot on devoit faire la charge du Vaisseau , avant même que la Marchandise fut achetée. Ce n'est pas tout en-

Nvj

core : il falloit diviser toutes les Marchandises en plusieurs articles , & donner la commission & le détail de chaque article à une personne en particulier . Par exemple , l'un auroit été chargé de faire l'emplette de toutes les soyeries , l'autre de la broderie , celui-cy de la Porcelaine , celui-là des ouvrages de vernis , &c. sans qu'aucun se mêlât de ces articles , hormis ceux à qui ils auroient été confiez . Ces Commis- sionnaires , après l'achapt des Marchandises , auroient rendu compte de leur emplette . Ce pro- jet étoit d'autant plus aisé à exe- cuter que nous étions seuls dans ce Port : par là nous aurions évité l'adresse des Chinois , qui ne con- cluent jamais promptement , & qui , avant que de se déterminer , veulent connoître à fond la ca- pacité de ceux avec qui ils ont af- faire . Loin d'agir de la maniere

AU TOUR DU MONDE. 301
que je viens d'insinuer , chacun rencherissoit sur l'autre , & les Chinois ont profité de notre avidité. Ce qui me persuade le plus que nous avons été trompez , est que les Marchandises que nous avons achetées si cheres , se vendent aujourd'huy la moitié moins. Une piece de Damas de douze aulnes qui nous a coûté 37. livres 15. sols se vend aujourd'hui 18. livres. Il en est ainsi des autres Marchandises , mais par malheur nous n'avons plus d'argent.

Lorsque j'aurai le plaisir de vous revoir , & que l'occasion se presentera de vous entretenir du commerce de la Chine & des Indes , & des moyens de le faire réussir , je vous communiquerai mes idées : pour le présent je ne vous en dirai pas davantage.

Le 28. du mois passé le Mandarin *Titò* revint en cette Ville , où il fut reçû avec la même pompe

& les mêmes honneurs que les peuples lui avoient rendus à son départ. Empfia ce fameux Négociant, dont je vous ai déjà parlé, avoit fait construire sur la Cime d'une des Montagnes de l'Isle de Colomsou un Temple de bois & de carton rempli d'artifice, pour honorer le retour de ce Mandarin. Il m'invita à cette fête que je trouvai très-belle & fort au-dessus de ce que j'avois attendu : toute la Montagne étoit illuminée avec beaucoup d'ordre & de symétrie, & on voyoit sur le Côteau un grand Pagode artificiel, qui changeoit de figure à tous moments, & dont il sortoit un nombre infini de fusées. Les Chinois excellent dans ces sortes de feux d'artifice, & je crois qu'ils l'emportent sur les Espagnols qui se piquent de superiorité dans cet art. Le repas qui suivit cette fête fut magnifique: les tables étoient

AU TOUR DU MONDE. 303
dressées dans un Pagode , & fu-
rent servies avec beaucoup de
magnificence. J'obtins cette fois
là (chose étrange) la permission
de boire du vin frais.

Le Titô nous donna un grand
repas deux jours après son arri-
vée. Son Interprete vint avec
douze Lettres de papier rouge ,
semé de legeres feuilles d'or , &
les presenta à chacun de nous en
particulier. La substance du com-
pliment étoit qu'il vouloit se re-
galer avec ses bons amis , & boire
avec eux avant leur départ. L'In-
terprete ajoûta qu'il falloit payer
ce repas par avance , parce que
l'usage ne permettoit pas que les
conviez payassent à la table du
Titô , à moins qu'ils ne fussent
Mandarins. Que cela fut vrai ou
faux , nous payâmes trois piafsters
par tête , somme à laquelle l'In-
tendant du Titô nous avoit taxez
pour les frais du repas & de la
Comédie,

Le trente nous allâmes au Pa-
lais du Mandarin Titô , où nous
fûmes introduits par son fils.
Nous vîmes en passant par les
Appartemens plusieurs femmes
qui nous regardoient avec curio-
sité : nos yeux ne nous servirent
gueres, & il étoit impossible qu'ils
pussent pénétrer à travers la ja-
lousie , derriere laquelle elles
étoient cachées. Le Titô nous re-
çût en homme qui avoit dessein
de nous bien regaler. Il paroissoit
à ses yeux & à son air que son
voyage l'avoit fatigué ; en effet
il nous fit des excuses de ce qu'il
ne dînoit pas avec nous, & il nous
dit qu'à son retour certains excès
lui avoient causé une legere in-
disposition. Il nous quitta après
quelques complimens , & ordon-
na à deux de ses fils de nous tenir
compagnie , & de nous montrer
les beautez de son Palais & du
Château.

Le repas fut long : l'abondance y regna au deffaut de la délicatesse. Les femmes du Titô eurent la permission de nous voir manger , mais nous n'eûmes pas celle de les contempler; nous les entendîmes seulement de tems en tems faire des éclats de rire , causez (nous dirent nos Interpretes) par la vûe de nos Perruques blondes , & de nos ajustemens.

Après le repas , les fils du Titô nous conduisirent dans les Jardins du Palais & sur les murailles de la Forteresse , d'où l'on pouvoit voir toute l'étendue de la Ville,& une grande partie de l'Isle. Les Jardins ne sont autre chose que plusieurs Terrasses , sur les quelles on a planté quelques arbres , & où on a construit de petits Cabinets soutenus sur des colonnes , & ornez de peintures grotesques : tout le reste des Jardins n'est qu'une vaste Prairie , où l'on

trouve d'espaces en espaces quelques Berceaux d'arbres pour donner de l'ombrage. Je ne vis rien de rare dans ce Palais , soit dans les Appartemens , soit dans les Jardins : néanmoins les Chinois nous faisoient faire attention aux moindres bagatelles , avec cet empressement naturel à tous les Peuples de faire admirer ce qui se trouve chez eux.

Cette promenade finit avec le jour. Nous prîmes congé du Titô , & nous le remerciâmes de toutes ses honnêtetez. Il nous pria d'écrire au R. P. Laureaty que nous étions contents de son procédé à notre égard , & qu'il avoit observé la promesse qu'il lui avoit fait de nous bien traiter.

Le 5. de ce mois j'allai coucher à l'Isle de Colomsou , où j'avois toujours conservé mon petit Appartement dans le Pagode. Je soupois avec un de mes amis lors-

que mon Hôte le Bonse entra tout éperdu pour nous avertir que notre Vaisseau étoit en feu au milieu du Port. Nous accourûmes sur le rivage , & nous vîmes en effet un grand Vaisseau déjà à demi consumé par les flâmes. La peur nous fit croire d'abord que c'étoit notre Vaisseau , mais lorsque cette premiere frayeur fut dissipée , & que nous considérâmes les objets avec plus d'attention , nous reconnûmes à la clarté des flâmes que le feu avoit embrasé une grande Jonque de *Nimpo* , chargée de marchandises du Japon. Nos Mariniers (qui craignoient que le feu ayant brûlé les Cables de ce Vaisseau , la marée ne le portât sur le nôtre , ou au milieu de deux cens autres Jonques qui étoient dans le Port) nos Mariniers , dis - je , s'embarquèrent dans la Chaloupe pour aller essayer d'arrêter cet embra-

sement ; mais les Chinois , par une superstition étrange, ne voulurent point leur permettre d'approcher , parce que leur Dieu , disoient-ils , s'étoit mis sans doute en colere contre le Capitaine de la Jonque , & qu'ayant permis cet incendie , ce seroit une impieté que de s'opposer à ses volontez. Cependant nos Mariniérs voyant la perte d'un Vaisseau qu'on auroit pu sauver aisément , & considerant que le flot ne dureroit plus gueres , & qu'au reflux il étoit presqu'impossible que cette Jonque ne fut portée par le courant sur notre Vaisseau , allerent malgré les Chinois couper ses Cables , & ils la remorquerent jusqu'au milieu de la Riviere , d'où elle fut portée sur le rivage de Colomsou , où elle sauta en l'air lorsque le feu eut pénétré aux poudres. La Riviere étoit couverte de Bateaux , & ces Peu-

AU TOUR DU MONDE. 309
ples cherchoient à voler tout ce que le feu épargnoit. Je crois qu'ils s'opposerent à la bonne intention de nos Matelots moins par resignation à la volonté de leurs Dieux, que par la considération de leur interest.

Un jeune garçon avoit mis le feu dans ce Bâtiment par une imprudence la plus grossiere du monde. Les Chinois bâtissent ordinairement sur le haut de la Poupe du Vaisseau une petite Chambre couverte de nattes, où ils mettent leur Idole favorite. Tous lessoirs au coucher du soleil ils montent sur le haut de la Poupe, brûlent du papier, & se prosternent plusieurs fois, cérémonie qui est une espece de Sacrifice aux Esprits des eaux, aux yents, &c. Un morceau de papier allumé étant tombé sur les nattes y mit le feu, & ce jeune homme se servit d'araccq, ou d'eau-de-vie

pour l'éteindre ; le feu s'étant allumé avec plus de violence , se communiqua à la voile qui étoit pliée sur la Poupe , & gagna en peu de tems tout le Vaisseau.

Nous sommes maintenant occupez à embarquer nos Marchandises & nos vivres. Je ne veux point finir cette Lettre sans vous rapporter une nouvelle preuve de la malice des Chinois. Ils ont depuis un mois empoisonné toutes les volailles & les pourceaux qu'ils nous ont dit vendus. Ces animaux meurent si-tôt qu'ils sont dans le Vaisseau , & nous en avons perdus un très-grand nombre. Comme nous nous sommes appercûs que les Chinois rôdent autour de notre Vaisseau , & qu'ils enlevent nos poules mortes dès que nous les jettons dans la Mer , nous avons resolu de leur mettre des pierres au col , dans l'espérance que ne pouvant profiter de

leur malice, ils cesseront de nous tromper. Ces Peuples sont fourbes dans les moindres choses. Comme la viande se vend au poids, ils ont soin, avant que de porter une poule au Marché, de lui faire avaler par force du sable & de la limure de fer pour en augmenter le poids, de sorte que la poule étouffe une heure après qu'on l'a achetée. Cependant le profit qu'ils peuvent retirer de cet adresse est peu considérable, car la viande la plus chère ne vaut que trois sols la livre. Ils vendent aussi des jambons de bois faits avec tant d'art qu'il est fort aisé de s'y méprendre, sur tout si l'on n'en fait pas l'épreuve avec le couteau.

Malgré tous ces contre-tems nous avons embarqué onze cens poules, douze grands pourceaux, vingt-quatre Chevreaux, six Bœufs, toutes sortes d'herbes & de

V O Y A G E
fruits. Nous avons aussi fait provi-
sion de Biscuit, ce que peu de per-
sonnes avant nous n'ont trouvé
le secret de faire ; ensorte que si
Dieu daigne nous préserver des
dangers de la mer, nous esperons
de ne pas mourir de faim.

Nous commençons à ressentir
un froid excessif, & je suis surpris
qu'un climat où la chaleur est si
extrême , puisse être exposé à
l'intemperie de l'hyver le plus ru-
de. Nous avons souffert tout cet
Eté une chaleur si extraordinaire,
que nous étions obligez d'agiter
l'air avec un Eventail pour pou-
voir respirer : je ne sc̄ai à quoi l'on
peut attribuer ces extrémitez
sous un climat du Tropique , où
l'on voit ordinairement un Prin-
tems éternel. J'ai de plus remar-
qué que dans le tems même où la
chaleur étoit la plus insuporta-
ble , l'air se couvroit tout à coup
de nuages épais qui causoient un
vent

vent froid , de la grêle & du tonnerre : cette inconstance étoit suivie de maladies , de fievres & rhumes dangereux , surtout dans le mois d'Aoust & de Septembre.

Le Mandarin Titô nous a envoyé prier de nous retirer incessamment dans notre Vaisseau , à cause du nouvel an Chinois dont le commencement est prochain , tems auquel les Chinois font mille extravagances. Nous mettrons à la voile au premier beau tems. La joye que je sens de sortir de ce Pays & de me rapprocher de ma Patrie , & de mes amis , semble me fermer les yeux sur les perils d'une si longue navigation. Je suis , &c.

Fin du second Volume.

